

ECHOS

JUDICIAIRES - GIRONDINS

BENJAMIN
SALAH

BORDEAUX MÉTROPOLE
Prêts pour la Coupe
du monde de rugby

CHRONIQUE
Communication :
un levier stratégique pour
les entreprises

Human
Immobilier

La croissance
tranquille



ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS Édités par la Société ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS - SAS au capital de 45 000 € - Siège social : 108 rue Fondaudège CS 71900 - 33081 Bordeaux Cedex • SIRET 456 200 476 00038 • 05 56 52 32 13 • Réunion des cinq journaux d'informations judiciaires : **AFFICHES BORDELAISES** (fondées en 1904) **ANNALES DÉPARTEMENTALES** (fondées en 1933) **ANNONCES DU SUD-OUEST** (fondées en 1924) **INFORMATEUR JURIDIQUE** (fondé en 1948) **PETITES AFFICHES DE LA GIRONDE** (fondées en 1848) • Directeur de la publication : Guillaume **LALAU** • Directeur adjoint : Nicolas **THOMASSET** • Directeur des rédactions : Vincent **ROUSSET** • Rédactrice en chef : Astrid **GOUZIK** • Direction artistique : David **PEYS** • Maquettistes : Sarah **ALBERT**, Noëlle **SANZ**, Raphaëlle **MOURET** & Cyrielle **MICHAUD** • Secrétaire général des rédactions : Michel **CASSE** • Rédaction : Nathalie **VALLEZ**, Jennifer **WUNSCH** & Marie-Amélie **HUSSON** • Responsable Organisation et Systèmes d'Information : Ophélie **BROUTTIER** • Chargée de Webmarketing et Community Manager : Cyrielle **MORFEA** • Assistante Communication Digitale : Magalie **RICCETTI** • Responsable Annonces Légales : Emmanuelle **GESLAIN** • Service Annonces légales : Nicolas **KARNAY**, Adèle **BROCHARD**, Sandrine **CARCENAC** & Estelle **MENAUT** • Direction financière et administrative : Katia **DE STEFANO** • Responsable comptabilité : Florence **MANOEUVRIER** • Service abonnement : Catherine **DEPETRIS** • Service comptabilité : Élodie **VIGNEAU** • Service commercial annonces légales : Anthony **BLUTEAU**, Christophe **CLERTEAU** & Franck **DUPERIÉ** • **PUBLICITÉ** : Guillaume **LALAU** & Christine **SABOURIN** • Tél. 05 56 52 32 13 • publicite@echos-judiciaires.com • Dépôt légal à parution Hebdomadaire - Parution le vendredi • Impression : **ROTIMPRES** Carrer del Pla de l'Estany, sn, 17181 Aiguaviva, Girona, Espagne • Routage **SUD MAILING** • Commission paritaire n° 0228 I 82797 ISSN 0420-4360 • Prix unitaire : 2,20 € • Abonnement 1 an papier + web : 79 € au 05 57 14 07 55





Dans l'actu

GIRONDE

4 En bref Gironde

10 À la Une
Human Immobilier :
la croissance tranquille

16 Bordeaux Métropole
Prêts pour la coupe du monde de rugby

EN RÉGION

18 En bref Nouvelle-Aquitaine

20 Lot-et-Garonne
Ster'Elec, une success story

22 Béarn
Caves de Gan : des touristes en Jurançon

Le cercle des experts

24 Chroniques de la com'
Communication :
un levier stratégique pour les entreprises

28 Tribune
Indemnités de rupture conventionnelle
et de mise à la retraite : ce qui change

Tendances Business

32 Économie
Une facture énergétique salée

34 Économie
« Open payment », sésame ouvre toi

Vini & Culture

36 En bref Sortir en Gironde

38 Tourisme
Punta Cana : la possibilité d'une île

44 Cinéma
Le Ciel rouge

48 Annonces Légales



22



24

Sommaire



38

Gironde En bref



© Shutterstock

Bordeaux Métropole **L'ÉTÉ TOURISTIQUE SAUVÉ PAR LES VISITEURS ÉTRANGERS**

En hausse de 6 % par rapport à 2022, le nombre de visiteurs sur le territoire est satisfaisant selon l'Office de tourisme et des congrès de Bordeaux Métropole (OCTBM) pour les mois de juillet et août. Et en particulier au mois de juillet, qui enregistre une progression de 11 % de fréquentation par rapport à l'année dernière. Le taux d'occupation moyen des hôtels a été de 75,8 % en juillet (+ 1,4 point par rapport à 2022) et le nombre d'entrées dans les musées a progressé de 8 %. En revanche, la fréquentation du mois d'août est en baisse de 5 % par rapport à 2022 selon des chiffres en cours de consolidation. La croissance globale enregistrée sur la période estivale a été portée par le retour d'une clientèle européenne, qui représente 51 % (49 % en 2022) des visiteurs de l'office de tourisme, compensant la baisse de fréquentation des touristes français (9 %), pénalisés par le contexte économique. Les Espagnols ont représenté 26 % des visiteurs étrangers, suivis par les Britanniques (23 %).

On note aussi la progression des Irlandais, des Allemands (+ 42 %), grâce à l'ouverture des liaisons Francfort-Bordeaux notamment, des Américains et des Australiens, avec un intérêt accru pour le vin et le vignoble. La suite de la saison présente de bonnes perspectives, avec notamment 5 matches de la Coupe du monde rugby prévus à Bordeaux et des événements professionnels d'envergure programmés, tels que le salon du drone UAV Show ou la visite du roi Charles III d'Angleterre, attendu le 22 septembre.



Découvrez le nouveau board de La French Tech Bordeaux

Entrepreneurs

Entrepreneure
Tremplin

Représentant
Grands Groupes



Victor Douek
Selsy



Fiona Fauvel
Dealcockpit



Mathilde Le Roy
KAZoART



Eléna Poincet
Tehtris



Sébastien Roche
Optim.aize



Maud Clérice
MyKlinica



Maxime Doreau
Feed Manager /
Tech Manager

Bordeaux MATHILDE LE ROY NOUVELLE PRÉSIDENTE DE FRENCH TECH BORDEAUX

Sept nouveaux administrateurs entrepreneurs avaient été élus pour 2 ans le 27 juin dernier : Victor Douek (Selsy), Fiona Fauvel (DealCockpit), Mathilde Le Roy (KAZoART), Eléna Poincet (Tehtris), Sébastien Roche (jll.spear

et optim.aize), Maxime Doreau (Feed Manager) et Maud Clérice (MyKlinica). Le 30 août, avec les membres fondateurs de l'association (Bordeaux Métropole, la CCI Bordeaux-Gironde et la Région) et le président sortant, Cyril Texier, ils ont voté la composition du nouveau bureau de French Tech Bordeaux. Présidé par Mathilde Le Roy, le bureau réunit Sébastien Roche, nommé trésorier et Maud Clérice, secrétaire. « Le contexte économique et la réduction des investissements obligent les entrepreneurs à se fédérer pour être plus forts ensemble pour développer leur chiffre d'affaires et la durabilité des emplois, plus exigeants ensemble pour relever les défis majeurs que sont la transition écologique, la parité et plus largement l'inclusion dans la Tech », a réagi dans un communiqué Mathilde Le Roy. L'association bordelaise organisera son French Tech Day annuel le 23 novembre au Palais de la Bourse.

Bruges BIENTÔT UNE NOUVELLE ADRESSE BORDELAISE POUR ARVITIS

La maison de vin Arvitis, société familiale experte de la vigne et de ses savoir-faire, déjà implantée à Parempuyre, au nord de Bordeaux, s'installera dès le premier trimestre 2024 à Bruges. Sur les conseils du spécialiste de l'immobilier d'entreprise Tourny Meyer, Arvitis rejoindra le programme immobilier « Le Petit Bruges », réalisé par le promoteur Groupe Lamotte et imaginé par Agence + Samuel Delma, et plus précisément son îlot dédié aux activités tertiaires, Green Square. Les équipes d'Arvitis Bordeaux disposeront de 2 800 m² sur 3 plateaux, de 45 places de parking couvert et de 3 terrasses.



MATHILDE
LE ROY
Présidente
de French Tech
Bordeaux



Immeuble Green Square du
programme Le Petit Bruges



Gironde **VENTES IMMOBILIÈRES À LA BAISSÉ**

L'OISO (Observatoire Immobilier du Sud-Ouest) vient de publier les chiffres du logement neuf en Nouvelle-Aquitaine pour le 2^e trimestre 2023. En Gironde, comme dans les autres départements, les conditions de marché continuent d'inquiéter fortement les professionnels du secteur. On constate en effet au deuxième trimestre 2023 une baisse des mises en vente de 14 %, un recul de 52 % des ventes et un niveau élevé de désistements. Si mises en ventes et ventes progressent par rapport au 1^{er} trimestre, elles accusent tout de même une baisse respective de 24 % et 57 % sur Bordeaux Métropole, 19 % et 68 % sur la ville de Bordeaux. Côté destination des ventes, on constate également que les investisseurs sont en net recul et représentent moins d'un tiers des ventes. Enfin, pour terminer comme le remarque Christophe Duportal, président de l'OISO : « Nous assistons sur la Nouvelle-Aquitaine à l'apparition d'un stock dit « dur » (logements achevés mais non vendus) qui a quasiment doublé sur une année ».



Bordeaux **UNE NOUVELLE EXTENSION POUR UNE CLINIQUE DE GBNA**

Le groupe familial, fondé à Bordeaux en 1967, poursuit son vaste programme de rénovation et d'extension de ses sites. La polyclinique Bordeaux Caudéran (ex-clinique des Pins-Francis) a inauguré l'extension des services neurologie et gériatrie, et le lancement de son équipe mobile de gériatrie. « La création de cette équipe constitue une offre de soins inédite en France puisqu'il s'agit de la première autorisation accordée par l'Agence Régionale de Santé à un établissement privé », indique le groupe Bordeaux Nord Aquitaine (1 600 salariés, 300 M€ de CA en 2022). Un véhicule électrique est désormais à disposition de cette équipe pluridisciplinaire amenée à se rendre sur le lieu de vie du patient (domicile, EHPAD...) sur plusieurs communes de la métropole bordelaise. La polyclinique Bordeaux Caudéran compte 73 lits et places et emploie 70 salariés.



Nouvelle-Aquitaine LE SALON ALINA SE TIENDRA LES 27 ET 28 SEPTEMBRE À BORDEAUX

Les 27 et 28 septembre prochains, le parc des expositions de Bordeaux-Lac accueillera la 3^e édition du salon Alina, dédié aux professionnels de l'industrie agroalimentaire. Plus de 150 exposants attendront les visiteurs professionnels pour leur présenter leurs produits innovants et créer des partenariats commerciaux. 27 conférences sont également prévues et un espace dédié à l'emploi et à la formation sera animé par l'Institut de formation agroalimentaire IFRIA Nouvelle-Aquitaine, Ocapiat, Pôle Emploi et l'Apec. Seul salon professionnel de l'industrie agroalimentaire du grand Sud-Ouest qui se tiendra en 2023, Alina est soutenu par 18 partenaires de poids, dont l'Association régionale des industries alimentaires (Aria) Nouvelle-Aquitaine, la coopérative agricole Nouvelle-Aquitaine, l'IFRIA, l'AANA, les centres techniques (Agir, Agropole, Agrotec, Iterg, Actalia, Critt Agroalimentaire...) ou encore la région Nouvelle-Aquitaine et Agri Sud Ouest Innovation.

Bordeaux MON COURTIER ÉNERGIE RECRUTE DANS TOUTE LA FRANCE

Afin de renforcer ses équipes commerciales sur tout le territoire national, le leader français du courtage d'énergie en B2B, qui dispose de 23 agences régionales, lance une vaste campagne d'une centaine de recrutements. Avec pour objectif de doubler les effectifs de l'entreprise d'ici 2 ans. « Mon courtier énergie est né d'un constat : sur les questions liées à l'énergie, peu d'acteurs proposaient aux dirigeants une expertise transparente, accessible et pédagogique pour prendre les bonnes décisions. En tant que tiers de confiance, nous répondons aujourd'hui à des besoins de plus en plus forts : contexte économique complexe, réglementation relative à l'énergie, inflation, fluctuation des prix du marché de l'énergie, urgence climatique... Nous recrutons une centaine de commerciaux motivés par les enjeux d'un secteur en plein développement », assure dans un communiqué Charlie Evrard, PDG de Mon courtier énergie. Le courtier ouvre notamment ses portes aux profils en reconversion professionnelle grâce à des programmes de formation internes.



CHARLIE
EVRARD

© Atelier Gallien / E.J.G.

Libourne INSTALLATION DES NOUVEAUX CHEFS DE JURIDICTION

Le tribunal judiciaire de Libourne change de tête ! Laetitia Dautel a été nommée présidente en remplacement de Stéphanie Forax, nommée directrice de projet « transformation » auprès du directeur des services judiciaires. Olivier Kern, qui a pris ses fonctions d'avocat général près la cour d'appel de Toulouse, a été remplacé quant à lui par Loïs Raschel en qualité de procureur de la République du tribunal de Libourne. Les deux nouveaux magistrats ont été installés dans leurs fonctions le 1^{er} septembre.



Bordeaux DE NOUVEAUX MAGISTRATS À LA COUR D'APPEL

Isabelle Gorce, première présidente de la cour d'appel de Bordeaux et Pierre-Yves Couilleau, procureur général ont procédé à l'installation de 8 nouveaux magistrats à la cour d'appel. Isabelle Gorce a salué le fait que pour la 1^{re} fois une magistrate est nommée pour un premier poste à la cour d'appel, ce qui devrait présager un rajeunissement des membres. Les nouveaux arrivants ont été présentés : les 8 magistrats se répartissent moitié pour le parquet et moitié pour le siège, auxquels s'ajoutent la nouvelle présidente du tribunal de Libourne, deux nouveaux procureurs à Libourne et à Périgueux et un substitut. « Le parquet général se renouvelle à 40 % », a remarqué Pierre-Yves Couilleau, insistant également sur leur volonté de « garder le cap » en respectant des délais raccourcis. L'arrivée de 2 nouveaux greffiers, d'une secrétaire administrative et d'autres personnels administratifs est également à noter.

NOUS AUSSI, NOS ÉQUIPES SONT EN PREMIÈRE LIGNE POUR LA RENTRÉE !

Bureaux | Entrepôts | Commerces | Hôtels



**La Connaissance
des Territoires**



RENNES
BREST
LORIENT/VANNES
NANTES
BORDEAUX
BAYONNE
TOULOUSE
MONTPELLIER

Expert de l'immobilier pour les professionnels, notre force réside dans notre ancrage local, notre partenariat avec JLL et la synergie entre nos métiers.

**Nous sommes tous en première ligne pour transformer
l'essai de vos projets immobiliers en bureaux, entrepôts,
commerces et hôtels.**

LA UNE

BENJAMIN
SALAH
PDG de Human
Immobilier



Human Immobilier

La croissance tranquille

DÉCRYPTAGE • Le groupe spécialiste de l'immobilier, né à Libourne il y a 43 ans, continue sa mue : changement de nom, opérations de croissance externe, diversification de ses services... À la tête de l'ETI familiale depuis 2022, Benjamin Salah pilote l'entreprise afin qu'elle s'adapte aux variations du secteur. Et en cette rentrée 2023, le réseau d'agences immobilières s'apprête à ouvrir son capital à ses collaborateurs.

Par Astrid GOUZIK

Le bleu est resté quasiment identique. Et l'émblématique cigogne prend toujours son envol. Seul le nom a changé sur les devantures de ses 537 agences. Depuis deux ans, la Bourse de l'Immobilier est devenue Human Immobilier. Des changements mais dans la continuité de l'entreprise créée par son père, Eddy Salah, à Libourne en octobre 1980.

À 38 ans, Benjamin Salah est à la tête d'un réseau d'agences immobilières représentant 1 700 salariés et 600 agents commerciaux indépendants. En 2023, l'ETI devrait réaliser 170 millions d'euros de chiffre d'affaires. Une longévité et des performances qui raviraient bien des dirigeants.

Pourtant, alors qu'il nous reçoit dans son bureau de la rive droite bordelaise où est établi le siège social de groupe, c'est une autre nouvelle qui enthousiasme le PDG. « Nous allons ouvrir notre capital aux salariés, ce qui est rare dans l'immobilier », glisse Benjamin Salah. « Je suis très fier et heureux de cette étape pour l'entreprise. »

“L'ADN de Human reste la croissance organique”

FIDÉLISER LES COLLABORATEURS

Dans le courant du mois d'octobre, le groupe Human procédera à une augmentation de capital réservée aux salariés, dans le cadre d'un fonds commun de placement d'entreprise. « Les collaborateurs bénéficieront d'une décote substantielle sur la valeur de l'action », précise le dirigeant. « Selon nos estimations, l'augmentation de capital pourrait avoisiner les 2 millions d'euros mais, quelque part, ce n'est pas ce qui m'importe. Symboliquement, il était important de leur proposer cette possibilité dans des conditions préférentielles. »

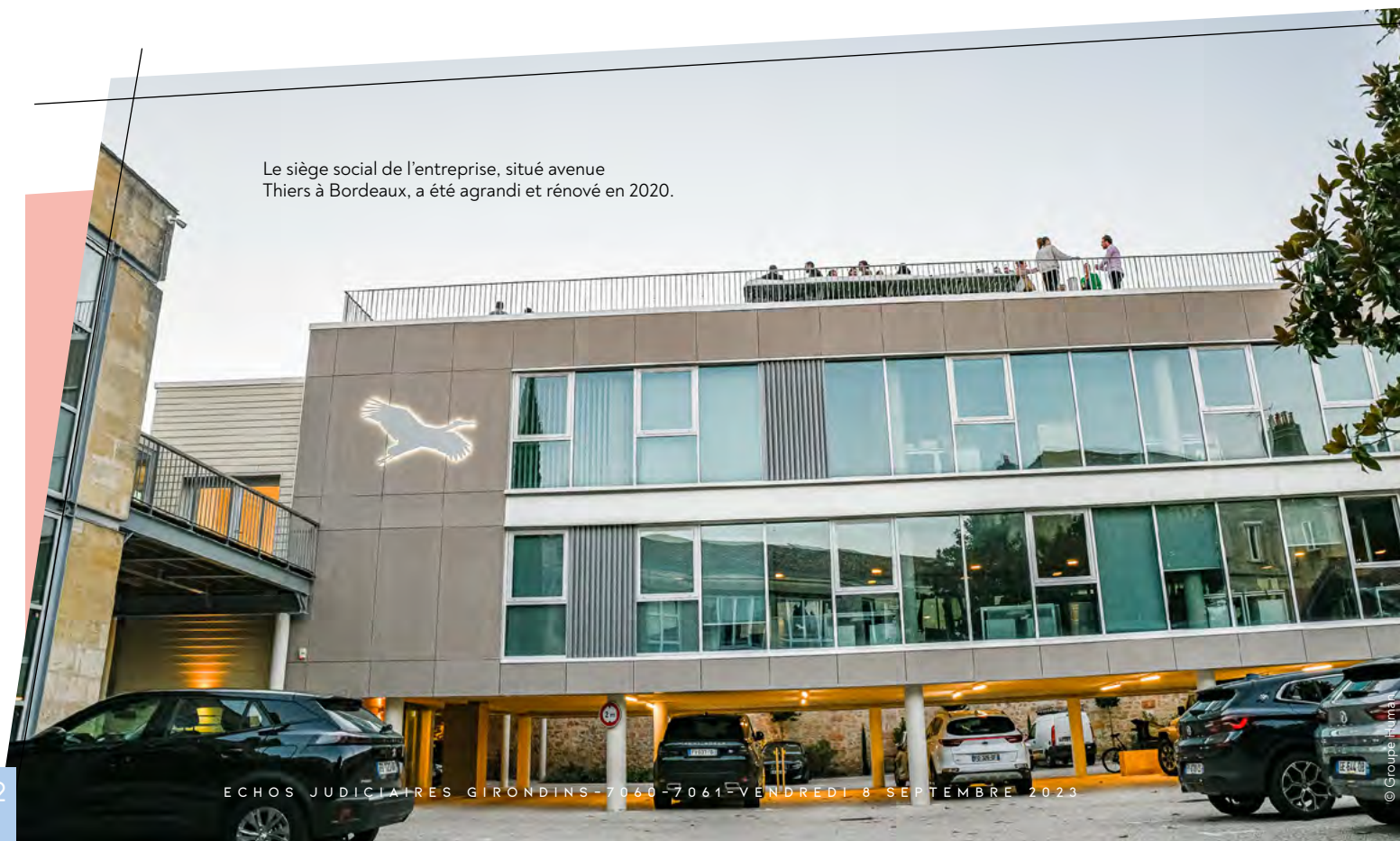
Une manière d'embarquer ses salariés dans la stratégie de l'entreprise et de fidéliser ses collaborateurs dans un secteur en tension. De quoi renforcer aussi la cohésion des équipes qui n'ont cessé de croître depuis plusieurs années, notamment après de récentes opérations de croissance externe.

DES MODÈLES COMPLÉMENTAIRES

La toute première de son histoire, il y a un peu plus d'un an : le groupe Human rachète le réseau Côté Particuliers, créé et basé à Tarbes (Hautes-Pyrénées), qui regroupe 120 agences en licence de marque. Une formule complémentaire de celle de la marque Human Immobilier, sorte de chaînon manquant entre son modèle de réseau succursaliste (lire encadré) et celui d'agences en franchise. « En licence de marque, le chef d'entreprise a plus de liberté dans la mise en œuvre du concept que dans le cas d'une franchise. Cela répond bien à l'attente de certains professionnels pour qui la franchise apparaît trop coûteuse et trop contraignante », analyse Benjamin Salah.

Plus récemment, en avril 2023, Human s'aventure de nouveau en terrain peu connu, et devient actionnaire majoritaire de l'entreprise Keymex, créée en 2016

Le siège social de l'entreprise, situé avenue Thiers à Bordeaux, a été agrandi et rénové en 2020.



BENJAMIN SALAH, REVERS GAGNANT

« À 15 ans, je savais déjà que je voulais reprendre l'entreprise familiale. Je voulais être joueur de tennis professionnel mais j'ai vite compris que je ne réussirai pas au plus haut niveau. Donc j'ai nourri ce projet, poussé par mon père aussi qui a essayé avec ses 4 enfants », sourit le jeune PDG. Après une prépa HEC, des études à l'Edhec à Lille et à Nice et un master 2 en droit des affaires, il rejoint le groupe girondin dont il devient directeur général en 2012 puis PDG en 2022. « J'ai investi pour avoir la majorité des parts et le contrôle de l'entreprise mais le reste de la famille reste actionnaire. »

en région parisienne. Avec son modèle hybride, entre agence immobilière traditionnelle et réseau de mandataires, Keymex compte 700 agents commerciaux, et 24 centres d'affaires répartis en France. L'objectif affiché est de doubler le nombre de centres d'affaires d'ici à 2025, puis d'atteindre le cap des 100 centres en 2028. Si Keymex a connu un développement intense pendant cinq ans, elle avait besoin d'une assise financière solide pour étancher sa soif de développement. Des moyens supplémentaires que pourra lui apporter l'ETI girondine. « C'est un modèle qui nous permet de concurrencer les réseaux de mandataires », détaille Benjamin Salah.

Car, si le groupe croit en l'efficacité de son modèle intégré pour les enseignes Human Immobilier, il est aussi conscient de la nécessité de sécuriser ses revenus. « Il n'y a pas un modèle gagnant mais des modèles gagnants et ceux qui seront capables demain de les marier seront les plus forts. »

“ Chez nous,
l'immobilier c'est
un sport
collectif ”





© Groupe Human



STÉPHANE MOQUET
directeur général
de Keymex

FRÉDÉRIC SIMON
fondateur de
Keymex

BENJAMIN SALAH
PDG de Human
Immobilier

© Groupe Human

CHAMPION DE LA CROISSANCE

Alors, après 42 ans de jeûne, l'appétit de Human se serait-il soudainement réveillé ? « Notre stratégie n'est pas construite sur la croissance externe », garantit Benjamin Salah. « Au contraire, l'ADN de Human reste la croissance organique. Sur nos 537 agences, environ 500 ont été créées de toutes pièces. Tous les nouveaux services que nous avons lancés, nous les avons développés nous-mêmes. » Une culture du fait maison qui se retrouve à tous les étages du groupe. Jouxtant le bureau de Benjamin Salah, au cœur des 3 500 m² du siège de l'entreprise rénové et agrandi en 2020, un open-space regroupe 30 collaborateurs en IT, chargés de développer des outils numériques et d'accélérer la digitalisation de l'entreprise. « Nous évitons au maximum d'acheter des solutions toutes faites, notamment sur le plan digital », justifie Benjamin Salah.

Autre axe stratégique pour maintenir le cap de sa croissance solide (une croissance de 67,01 % sur trois

UN MODÈLE AUDACIEUX

Dès la création de l'entreprise en 1980, Eddy Salah fait un choix très distinctif par rapport aux autres réseaux d'agences immobilières. Il crée un réseau intégré, succursaliste : toutes les agences sont détenues en propre par la Bourse de l'Immobilier et tous les directeurs d'agence sont salariés. Un choix audacieux et risqué puisque cela nécessite une structure d'encadrement assez forte, et des coûts à l'avenant. « Notre modèle propose des taux de marge plus faibles (comparé à un réseau de franchises par exemple, ndlr) mais cela offre une surface économique et financière très forte. En 2022, le groupe fait près de 20 millions d'euros de résultat d'exploitation quand un réseau d'une taille équivalente fera 3 ou 4 millions d'euros », analyse Benjamin Salah.



HUMAN IMMOBILIER EN CHIFFRES

2 450 collaborateurs
dont **1 700** salariés
170 millions d'euros
de chiffre d'affaires prévus
en 2023
537 agences en France
dont **20 à 25 %**
des murs appartiennent
au groupe
7 régions et **34** départements
d'implantation
25 000 clients par an
5 formateurs à
temps plein pour son
école interne
« Envol Académie »

“ Ces tensions marquées sur notre marché sont méritées ”

ans entre 2018 et 2021, Human Immobilier s'est hissé à la 15^e place du palmarès global en termes de chiffre d'affaires généré, dans le classement réalisé par le quotidien *Les Echos* en 2023), le groupe poursuit doucement son expansion géographique. « Nous venons de racheter six agences immobilières à Nantes où nous n'étions pas encore implantés », détaille-t-il. Une emplette qui vient compléter son maillage géographique, Human Immobilier est actuellement présent dans 7 régions et 34 départements.

UN RÉSEAU DENSE

C'est en Gironde que les mailles de son réseau sont les plus resserrées : « on a une position très dominante. On est à 100 points de vente quand le numéro 2 est à 30 », insiste Benjamin Salah. Une réminiscence de la volonté de son père à la création de l'entreprise familiale.

L'implantation des agences est volontairement dense, proches les unes des autres. « C'est ce qui fait notre ADN, avec des agences intégrées et donc une prise en charge des clients très collective. Chez nous, l'immobilier c'est un sport co ». Ce n'est pas un hasard si ce passionné a choisi le rugby comme premier investissement dans le sport, en devenant partenaire de l'Union Bordeaux Bègles.

NE PAS ÊTRE SPECTATEUR

Si l'ETI n'érige pas la croissance externe en pilier de sa stratégie, ces acquisitions récentes ont toutefois une explication conjoncturelle. Schéma classique lorsqu'un secteur est chahuté, un mouvement de concentration des entreprises s'opère. Pour le groupe Human, ces acquisitions sont affaire d'opportunités et de sagacité. « On considère qu'il vaut mieux se positionner

dans ce mouvement de concentration et ne pas en être spectateur », admet Benjamin Salah. « Et je ne dis pas que je ne saisis pas d'autres opportunités si elles se présentent. »

Il faut dire que le secteur de l'immobilier connaît actuellement quelques remous. Une conjonction d'éléments défavorables entre la baisse du pouvoir d'achat des ménages, la hausse des taux de crédit, et les difficultés d'emprunt. « Le groupe va perdre 15 % de chiffre d'affaires en 2023. On sera moins rentables mais tant pis. Je n'oublie pas qu'on a très bien gagné notre vie avant », tempère le PDG. Et de souligner : « Ces tensions marquées sur notre marché sont méritées. On a entretenu de façon collective une spirale infernale de hausse des prix. Tous les acteurs ont gagné beaucoup d'argent. On a oublié qu'à un moment donné cela allait empêcher les gens de se loger. On doit tous, à notre niveau, assumer notre part de responsabilité et accepter de gagner moins d'argent pendant deux ou trois ans. Ce sont des cycles et le logement est un secteur essentiel, donc les professionnels vont continuer à travailler. Je ne suis pas plus inquiet que ça ». ■

Prêts pour la coupe du monde de rugby

GIRONDE • Bordeaux et sa métropole accueillent la coupe du monde de rugby du 8 septembre au 28 octobre. 5 matchs se joueront dans la capitale girondine. Pouvoirs publics, élus et forces de sécurité sont d'ores et déjà prêts pour l'événement.

Par Nathalie VALLEZ

Cinq matchs de la coupe du monde de rugby vont se jouer à Bordeaux. C'est à la fois une fierté et un enjeu pour la métropole. Pouvoirs publics, élus et forces de sécurité se sont réunis autour du préfet Étienne Guyot, le 31 août, pour faire le point sur le dispositif mis en place pour accueillir cet événement exceptionnel.

2 HAKAS À BORDEAUX

Ce sont en tout 8 équipes qui vont être accueillies à Bordeaux. 2 d'entre elles ont fixé leur camp de base en Gironde : la Roumanie à Libourne et les Fidji à Lormont (qui fête justement les 100 ans de son club). D'autres équipes vont s'entraîner sur la métropole : l'Irlande et le Chili à Saint-Médard-en-Jalles, l'Afrique du Sud, le Pays de Galles et la Géorgie



© Shutterstock



Le préfet Étienne Guyot, entouré de Paul Couet-Lannes, directeur des sites et Brigitte Bloch, vice-présidente en charge du tourisme, événementiel et équipements métropolitains

“Le village rugby, qui pourra accueillir jusqu'à 10 000 personnes, sera activé pendant 19 jours”

à Bègles, les Samoa à Bordeaux et la Nouvelle-Zélande également à Bègles pendant 5 jours. Quant à la Géorgie, son camp de base est fixé à l'île de Ré/La Rochelle. Des milliers de supporters sont attendus pour cet événement : « des Anglo-Saxons très festifs », a remarqué Paul Couet-Lannes, directeur des sites. Et de se réjouir également : « Il y aura 2 hakas à Bordeaux avec la présence des Samoans et des Fidjiens ».

9 000 POLICIERS ET GENDARMES

« La sécurité est une des clés de la réussite », a déclaré le préfet lors de cette présentation.

Tout un dispositif de sécurisation et de circulation a été prévu autour des zones sensibles : le stade Matmut Atlantique, le centre-ville, les Bassins à flot, le village rugby, la gare, l'aéroport et les transports en commun.

Les jours de match, 6 escadrons de gendarmerie mobile seront mobilisés, avec les contributions de la gendarmerie départementale et

des CRS, et 3 points de contact de police spécifiques sont mis en place au parvis du stade, sur le miroir d'eau et à la gare. Sans compter la présence de 4 policiers irlandais les 9 et 10 septembre ! Ce seront en tout 900 policiers et gendarmes qui seront mobilisés pour chaque match, 750 la veille des matchs et 9 000 au total pour toute la durée de l'événement.

VÉLOS GRATUITS

Autres mots-clés de la réussite de l'événement ? « La fluidité et l'efficacité », a indiqué Étienne Guyot. Tous les dispositifs de secours sont activés. Pour l'occasion, 160 sapeurs-pompiers sont mobilisés auxquels s'ajoutent 93 secours ponctuels. 2 équipes SMUR seront également disponibles, ainsi qu'une 4^e ligne les soirs de match. La métropole dépêche également 5 postes de secours mobiles pour désengorger les urgences qui circuleront jusqu'à 2 heures du matin, et même 4 heures pour celui de la Victoire.

C'est aussi Bordeaux Métropole, en lien avec TBM, qui assure

le transport et la mobilité pendant la compétition. 600 vélos sont proposés gratuitement aux détenteurs d'un billet de match pour se rendre au stade. Le village rugby, qui pourra accueillir jusqu'à 10 000 personnes, sera activé pendant 19 jours et diffusera 37 des 48 matchs retransmis sur écrans géants. Jusqu'à la finale... en espérant que la France sera de la partie comme l'ont appelé de leurs vœux les intervenants. ■

5 MATCHS AU STADE DE BORDEAUX

Irlande-Roumanie
Samedi 9 septembre

Pays de Galles - Fidji
Dimanche 10 septembre

Samoa - Chili
Samedi 16 septembre

Afrique du Sud - Roumanie
Dimanche 17 septembre

Fidji - Géorgie
Samedi 30 septembre

Nouvelle-Aquitaine En bref

Dordogne LE RETOUR DE LA FOIRE-EXPO

La foire exposition de Périgueux se déroulera du 14 au 17 septembre sur les 10 000 m² du parc des expositions avec 250 exposants (habitat, jardin, auto, moto, camping-car, artisanat, produits locaux...) pour 30 000 visiteurs attendus. Sur cet espace se côtoient bonnes affaires, animations, gastronomie et musique (Trois cafés gourmands, Collectif métissé...) pendant quatre journées et deux nocturnes. Cette vitrine commerciale laisse une place au monde agricole avec du matériel et des animaux de la ferme. À noter aussi la présence d'exposants « Bien-Être » et d'artisans d'art. Entrées de 5 à 10 euros (concert).



Dordogne BOOSTER SON PROJET AVEC LES OUTILS NUMÉRIQUES

La CCI Dordogne et Google proposent des ateliers pratiques et des rendez-vous individuels gratuits pour développer les compétences sur le numérique afin de booster l'activité professionnelle sur internet. Cette formation gratuite se déroule par visioconférence jeudi 14 septembre (9 h - 10 h 30) et permet de dialoguer avec un coach Google. À l'issue de cet atelier, une session individuelle et personnalisée de 30 min est possible avec un expert Google. **Inscription obligatoire :** info@dordogne.cci.fr



Filière glisse **SURF SUMMIT 2023**

Pour l'édition 2023 de son Surf Summit, les 28 et 29 septembre à Seignosse, Eurosima, l'association européenne des acteurs des sports de glisse proposera aux 350 participants un tour d'horizon des enjeux économiques, sociaux et environnementaux de la filière. Au programme des conférences, tables rondes et ateliers : « Nouvelles approches et business models pour la filière action sports » ; « Observatoire économique de l'industrie sports et distribution » ; « Focus sur le marché espagnol » ; « Décarbonation : les clés pour réussir » ; « La force du mental vers l'Olympisme » ; « Cultiver l'intelligence émotionnelle » ou « Rendre le numérique responsable ».

www.eurosima.com



Landes **INERTAM REMPORTE UN MARCHÉ DE 15 MILLIONS D'EUROS EN ALGÉRIE**

À Morcenx-la-Nouvelle, la filiale du groupe Europlasma, Inertam, spécialisée dans le traitement des déchets dangereux via sa technologie de torche à plasma, annonce avoir remporté le marché lancé par la société algérienne de production de l'électricité (Sonelgaz) pour le traitement des déchets amiantés provenant du démantèlement de la centrale thermique à vapeur de Jijel, située à proximité du port de Djen Djen. Le volume de déchets amiantés à traiter est estimé à 7 000 tonnes sur trois ans et correspond à « un chiffre d'affaires total de près de 15 millions d'euros, ajustable en fonction du tonnage réel et de la typologie des déchets réceptionnés », précise le groupe dans un communiqué.

Ster'elec, une **SUCCESS** story

LOT-ET-GARONNE • À 30 ans, Clément Stervinou a fait sa place dans le milieu de la sécurité avec son entreprise Ster'elec. Parti de rien en 2015, il emploie aujourd'hui 6 salariés et assure la surveillance de Garorock. Rencontre avec un entrepreneur partagé entre technologie et traditions.

Par Jonathan BITEAU

C'est peu de dire que c'est un enfant du pays. Clément Stervinou, la trentaine tout juste passée, a grandi à Varès, commencé sa vie active dans l'entreprise Mours à Tonneins. Il chasse la palombe à Fargues-sur-Ourbise et son parcours rugbystique l'a mené du XV au Queyran au XIII à Tonneins (lire encadré).

ENTREPRENEUR À 22 ANS

Il suffit de discuter avec lui pour se rendre compte qu'il connaît tout le monde et tout le monde connaît Clément Stervinou, ou presque. Ses traits juvéniles posés sur un physique imposant en font un personnage attachant, qui ne pratique pas la langue de bois. À l'origine de la création de son entreprise, un concours de circonstances : « J'avais fait mon apprentissage en plomberie et j'ai ensuite opté pour l'électricité. Quand l'entreprise Mours a été rachetée par Philippe Duplan, j'ai décidé de me lancer dans les alarmes et la vidéosurveillance ». Nous sommes en 2015, Clément a alors 22 ans et il se forme à un nouveau métier : les alarmes et la vidéosurveillance. Au début, il pose un peu de



CLÉMENT
STERVINOU
dans son bureau



MONSIEUR SÉCURITÉ DU GAROROCK

Avant de lancer son entreprise, Clément Stervinou était déjà un bénévole du festival marmandais. Depuis 2019, c'est Ster'élec qui s'occupe de la vidéosurveillance avec 75 caméras et de l'électricité sur la plaine de la Filhole. Une prestation à part pour le plus grand événement lot-et-garonnais qui a réuni 155 000 personnes en 2023 : « C'est sûr que c'est une belle reconnaissance. Mais surtout, cela a permis de sécuriser le festival et même si c'est encore perfectible, on est fiers du résultat ».



© Julien Mivelle

matériel de sécurité mais assure surtout des chantiers en électricité générale. Il est seul, travaille beaucoup et « a envie de marcher sur le monde » selon son expression.

LE TOURNANT DES VOISINS VIGILANTS

Nous sommes en 2018 et une vague de cambriolages touche la ville de Tonneins. Un groupe de Voisins Vigilants est alors lancé avec un marché public pour la pose de systèmes d'alarme. Ster'élec remporte le marché pour 180 maisons à sécuriser. Elles seront 280 au final. Clément doit embaucher, le bouche à oreille positif tourne à plein régime. Ils sont aujourd'hui 7, avec lui, au sein de Ster'élec et travaillent de Bordeaux à Agen pour les particuliers comme pour les collectivités. Une réussite qui sera reconnue localement puisqu'il sera sollicité en 2019 pour assurer l'électricité et la vidéosurveillance de Garorock (lire encadré).

L'AVENIR EN QUESTION

Le sujet est devenu un poncif, le recrutement est une problématique majeure : « J'ai jeté l'éponge. On est 7 mais on pourrait être le double. Je préfère refuser des chantiers plutôt que de me mettre en difficulté. Malheureusement, je ne suis pas sûr que les gens se rendent compte de la difficulté de gérer une petite entreprise ». Malgré la volonté naturelle de Clément, il nous confie son inquiétude concernant le contexte économique, voyant les difficultés de paiement des clients se multiplier. Quand on lui demande où il sera dans 10 ans, il ne

sait quoi nous répondre. En revanche, à l'automne, c'est bien à Fargues-sur-Ourbise, dans sa palombière, qu'il sera. Inflation ou pas, certains rituels ne changent pas.

UN CHASSEUR TRADITIONNEL

On peut être à la pointe de la technologie et apprécier les traditions les plus ancestrales. Clément Stervinou en est le parfait exemple puisqu'il possède une palombière à Fargues-sur-Ourbise, dans les Landes de Gascogne. Un endroit où vous ne trouverez pas une cartouche ni le moindre canon de fusil puisqu'il chasse au filet. Une pratique traditionnelle avec relâche des palombes et opérations de baguage : « On devrait davantage communiquer sur cette méthode de chasse. On n'est pas les chasseurs du sketch des Inconnus. Ceux qui remplissent leurs congélateurs avec des oiseaux et les prennent en photos font du mal à la chasse. Il faut avouer que les écologistes n'ont pas tort sur tout ! ». Un discours apaisé pour un lieu où la convivialité est de mise. Les équipes de Vivendi y ont d'ailleurs réalisé leur séminaire de préparation de Garorock 2023 au printemps dernier. ■

RUGBY À XIII OU À XV ?

Il suffit d'entrer dans le bureau de Clément et de voir accrochés les maillots de ses deux clubs de cœur pour comprendre la problématique. Pour un joueur comme lui qui a oscillé entre rugby à XIII et rugby à XV, la question est sensible, quel sport préfère-t-il ? « Les deux ont des caractéristiques différentes, on ne peut pas comparer. Il n'y en a pas un plus dur que l'autre. On a le droit d'aimer les deux ! », conclut celui qui, après avoir été formé à XV au Racing Club Queyrannais, a fait les belles heures des Phoenix de Tonneins XIII. Cette année, ce sera encore au XIII à Clairac que Clément s'adonnera.

“ Je ne suis pas sûr que les gens se rendent compte de la difficulté de gérer une petite entreprise ”



Cave de Gan en Des touristes en Jurançon

BÉARN • Selon l'observatoire Entreprise et Découverte, la Cave de Gan est l'entreprise la plus visitée de la région Nouvelle-Aquitaine. La stratégie œnotouristique mise en place par la coopérative, premier producteur de vin de Jurançon et de Béarn, continue de porter ses fruits.

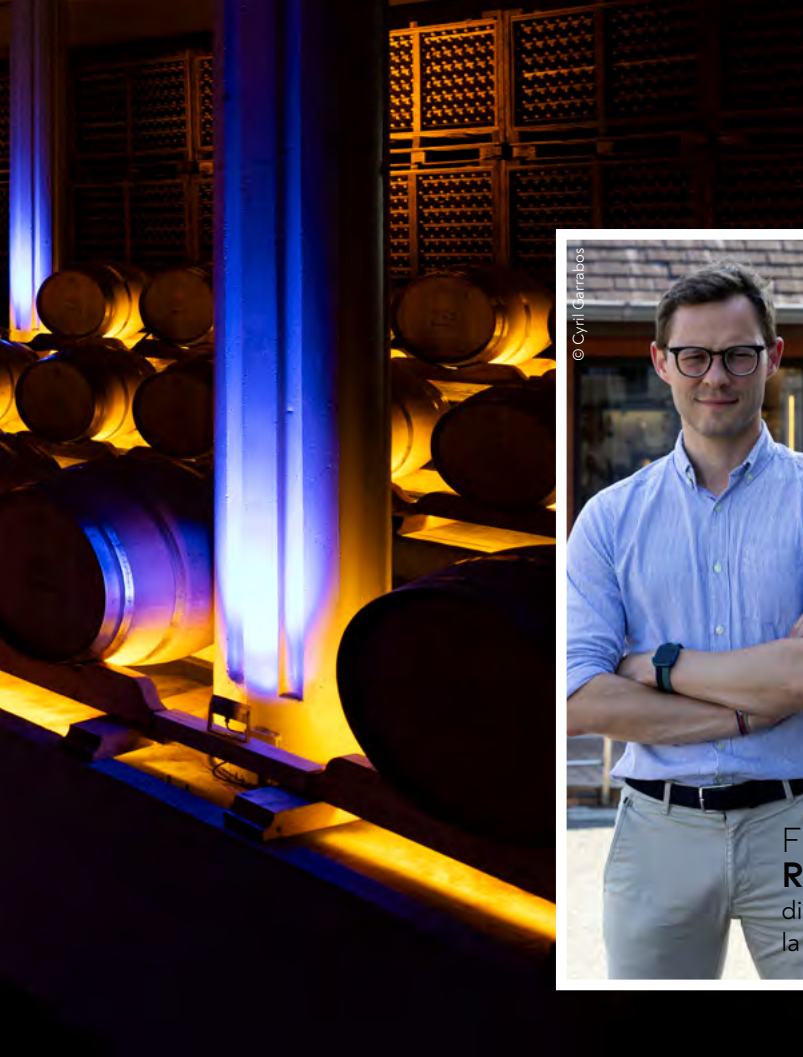
Par Eustelle LOUSTALET-TURON

Il y a eu 213 000 visiteurs l'an dernier, selon l'observatoire Entreprise et Découverte, environ 270 000 selon la Cave de Gan : si les chiffres diffèrent de quelques milliers, ils n'en sont pas moins représentatifs de cette volonté défendue par l'entreprise béarnaise d'ouvrir ses portes gratuitement au public durant toute l'année. Découverte des pressoirs et des cuves de fermentation, visite du chai de vieillissement semi-enterré, balades dans les vignes, dégustation de vins... : la formule plaît, visiblement, plaçant la Cave de Gan parmi les entreprises les plus visitées de France. Depuis la coopérative, à l'entrée du village, son directeur, François Ruhlmann, se réjouit de constater que ce positionnement de longue date en faveur de l'œnotourisme s'avère payant et pérenne.

10 000 PERSONNES LORS DES PORTES-OUVERTES

D'autant plus que cette stratégie, réfléchie, se trouve confortée par le succès des portes-ouvertes : ce rendez-vous estival incontournable organisé sur deux journées a accueilli environ 4 000 personnes le 13 juillet, et près de 6 000, le 14 août. Des visiteurs de tous horizons, aussi bien Béarnais qu'Espagnols, invités à découvrir une entreprise septuagénaire devenue, au fil des ans, indissociable de son territoire. Petit train, dégustation, balade

“ La vente directe concerne 20 % du chiffre d'affaires de la Cave de Gan ”



© Cyril Garrabos



**FRANÇOIS
RHULMANN**
directeur de
la Cave de Gan.

UNE CROISSANCE « SUR LE LONG TERME »

Si la vente directe concerne seulement 20 % du chiffre d'affaires de la Cave de Gan, François Ruhlmann précise : « Cela représente peu en termes de proportion mais beaucoup en termes d'équilibre. C'est une partie significative de notre activité ». D'où la nécessité de continuer à développer la proposition à destination du grand public, axe de développement privilégié par l'entreprise pour les années à venir, mais pas seulement. Aujourd'hui, la Cave de Gan a également pour objectif de poursuivre sa croissance selon son directeur, « grâce à une stratégie sur le long terme, parce que nous ne sommes pas des sprinters ». La coopérative, dont le chiffre d'affaires a progressé de plus de 60 % en 15 ans, est en bonne santé malgré « quatre années complexes » dues à la crise sanitaire.

DES VINS « SÉDUISANTS »

« Ce qui nous a permis de franchir le Covid, c'est notre gestion en bon père de famille. Le modèle coopératif est résilient, basé sur le bon sens paysan. Nous n'avons pas monté les prix, même au plus fort de la tempête. Nous avons été pragmatiques et transparents, et cela a été bien perçu », remarque François Ruhlmann. Les bouteilles de vins de Jurançon et de Béarn produits par la Cave de Gan sont et resteront accessibles, en termes de prix comme de goût, « grâce à un modèle économique qui le permet ». Un positionnement assumé au service de « vins séduisants » selon les mots du directeur du site, issus d'un « cépage atypique » et porteur d'une « vraie identité ». ■

LE BOOM DU JURANÇON SEC ?

On l'entend de plus en plus, dans les médias, chez les cavistes ou les restaurateurs... : le jurançon sec serait en train de détrôner le jurançon doux dans le cœur des consommateurs. François Ruhlmann tempère : « Il est vrai que le jurançon sec se fait connaître et gagne des parts de marché, notamment parce que l'appellation s'ouvre à l'export. Malgré tout, ce développement n'est pas au détriment du doux, qui n'est pas en perte de vitesse ». À la Cave de Gan, le jurançon doux est toujours le produit phare : il représente les ¾ des ventes de jurançon.

en poney, vol captif en montgolfière... : la Cave de Gan voit à chaque fois les choses en grand. « Nous souhaitons un moment convivial, accessible, dans une logique de gratuité la plus totale », précise François Ruhlmann. « Si cette journée se transforme en achat pour le visiteur, tant mieux pour nous évidemment. Malgré tout, ce que nous cherchons avant tout, c'est à travailler sur notre image, à mettre en avant nos produits et nos savoir-faire : ceux des 300 viticulteurs et des 100 salariés qui représentent la Cave. »

LA CAVE DE GAN EN CHIFFRES

25 M€ TTC de chiffre d'affaires
300 viticulteurs coopérateurs
100 salariés
950 hectares de vignes exploités,
 en appellation Jurançon et Béarn
5 millions de bouteilles produites
 chaque année (soit en moyenne
20 000 bouteilles par producteur)
10 % des ventes à l'export,
 majoritairement en Italie, Allemagne,
 Belgique et Royaume-Uni

Communication Un levier stratégique pour les entreprises

CHRONIQUE DE LA COM' • La communication est reconnue comme stratégique par les entreprises. C'est ce que nous apprend le dernier Observatoire des Métiers de la Communication en Nouvelle-Aquitaine mené par l'APACOM. Cette nouvelle édition révèle l'impact économique de la filière, la nouvelle place stratégique des métiers de la communication au sein des organisations à l'ère post-Covid, mais également la percée de la communication responsable. Décryptage.

Par Laëtitia RICHEZ, Présidente de l'APACOM

Dire que les métiers de la communication et toute l'économie en général ont été chahutés depuis 2019, année de la dernière édition de l'Observatoire des métiers de la communication en Nouvelle-Aquitaine, serait un doux euphémisme. Alors que nous apprend l'étude ?

UN SECTEUR DYNAMIQUE, EN PROGRESSION DE 10 %

Le poids économique de la filière communication en Nouvelle-Aquitaine est en progression de 10 % (vs 2019) et confirme sa deuxième place en région, devant l'Occitanie. Cinq départements se démarquent avec le chiffre d'affaires le plus élevé : la Gironde, les Pyrénées-Atlantiques, la Vienne (en forte progression de 32 %), le Lot-et-Garonne et la Charente-Maritime. Bien qu'il existe de fortes disparités entre l'offre et la demande d'emploi selon les départements, la quasi-totalité voit ses chiffres progresser. Fin d'année dernière, 10 000 demandeurs d'emploi étaient à la recherche d'un métier dans la communication (soit une

hausse de 66 % entre 2012 et 2022). Un chiffre à mettre en perspective avec l'augmentation des recrutements de 15 % dans la filière et les 1 900 offres d'emploi enregistrées par Pôle Emploi en 2022.

UNE FONCTION STRATÉGIQUE CONFIRMÉE PAR LA CRISE

C'est LA bonne nouvelle de l'étude. La crise du Covid-19 a mis en exergue la place stratégique de la communication au sein des organisations. La fonction communication est ressortie renforcée, reconnue comme essentielle dans la gestion de la crise et intégrée dans les instances décisionnelles des organisations. 74 % des répondants assurent qu'à l'occasion de la gestion de crise, la communication a vu son importance stratégique reconnue au niveau de la direction. La fonction est désormais incluse au Codir ou Comex dans 66 % des cas et 83 % des entreprises suivent une stratégie de communication. Cette reconnaissance a été accompagnée d'une hausse ou d'une stabilisation des budgets alloués à la communication, confirmant ainsi son rôle vital dans les entreprises.

LAËTITIA
RICHEZ



Cependant, les communicants doivent faire face à de nouveaux défis liés à la réactivité, à la créativité et à la communication responsable.

UN PAYSAGE REMANIÉ PAR UNE HAUSSE DU DIGITAL ET DES RELATIONS PUBLICS/PRESSE

La toute-puissance des outils numériques a complètement remanié le paysage depuis quelques années et continue de le bousculer. Les nouveaux outils de gestion de projets ou de visioconférence permettent notamment aux entreprises de conquérir de nouveaux territoires et aux agences d'élargir leur périmètre d'intervention.

Côté réseaux sociaux, notons que LinkedIn devient le leader, utilisé par 93 % des structures interrogées. La présence sur les réseaux sociaux et la refonte des sites Internet sont les projets prioritaires respectivement pour 67 % et 41 % des répondants. Cette évolution

“ La fonction communication est ressortie renforcée, reconnue comme essentielle dans la gestion de la crise ”

numérique offre de nouvelles opportunités aux entreprises pour conquérir de nouveaux marchés et s'adresser à des publics variés.

Parallèlement à cet essor du numérique, l'Observatoire note un regain de l'importance des relations publics et des relations presse (+9 % depuis 2019).

DES ENTREPRISES ET DES COMMUNICANTS EN QUÊTE DE SENS

Au-delà des aspects techniques et numériques, les entreprises et les communicants expriment une quête de sens dans leurs actions. L'authenticité, la transparence et la recherche de sens se profilent comme des priorités pour les communicants soucieux de créer une communication responsable et en phase avec les attentes de la société. C'est pourquoi, une organisation sur deux a mis en place une démarche RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) structurée. Une démarche qui repose sur 3 axes phares : la formation à la communication responsable (33 %), l'obtention d'une certification ou d'un label (31 %), et la dotation d'une raison d'être (30 %).

Les organisations sont conscientes de l'importance d'établir une stratégie de communication responsable pour toucher un public sensible à ces préoccupations. Cela repose sur des critères variés comme l'authenticité et la véracité des messages (86 %), l'utilisation de



visuels représentatifs de la société dans sa diversité (54 %) ou encore la prise en compte de l'impact environnemental (41 %).

“ Les métiers de la communication sont à l'aube d'une nouvelle ère, où l'authenticité, la créativité et la simplicité seront les maîtres-mots ”

Enfin, une autre voie se dessine, une autre voix s'élève. Celle des collaborateurs. Hier, nous étions centrés sur le client ou l'utilisateur, ses besoins et sa satisfaction. Aujourd'hui, nous entrons dans une ère où le collaborateur est au centre. 94 % des répondants indiquent que les collaborateurs sont en attente de davantage d'attention et de lien social. Les organisations peinent à recruter et à fidéliser. La communication interne et la marque employeur se développent.

UN FUTUR À CONSTRUIRE AVEC ET POUR LES CHEFS D'ENTREPRISE

Les métiers de la communication se trouvent à un tournant majeur, amplifié par les crises successives qui ont bouleversé le paysage professionnel. Pour anticiper les défis à venir et saisir les opportunités, les entreprises et leurs dirigeants doivent se pencher sur les enseignements tirés de l'étude et agir avec détermination.

Redonner une dimension humaine. Dans les organisations, la communication réussie passe par le retour à l'essentiel : créer du lien en interne comme en externe. Placer l'humain au cœur de la communication renforce la légitimité de l'entreprise et favorise l'engagement de ses collaborateurs et de ses clients.

Valoriser la créativité. La créativité est un atout majeur dans un environnement en constante évolution. Les entreprises doivent accorder une attention particulière à la créativité, tant en interne, en encourageant les initiatives de leurs équipes, qu'en externe, en collaborant avec des agences innovantes capables de concevoir des campagnes et des dispositifs mémorables et percutants.

Les données et informations présentées dans cette tribune sont issues de l'Observatoire des métiers de la communication en Nouvelle-Aquitaine, réalisé par l'APACOM avec le soutien du conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, administré par l'institut d'études COHDA et diffusé par Fédération Réseau Com' Nouvelle-Aquitaine. Les résultats complets de l'Observatoire des métiers de la communication en Nouvelle-Aquitaine sont disponibles sur le site de l'APACOM. L'APACOM remercie le travail de ses bénévoles et notamment Béatrice Vendeaud, Marie Dubois et Nicolas Chabrier pour avoir piloté cette étude menée par l'Institut COHDA, la commission Com' Responsable / RSE avec notamment Bénédicte Delu de Cal pour l'interprétation des résultats sur le volet RSE et Charlène Vendel pour son travail pour évaluer le poids économique de la filière.

Privilégier la simplicité et la sobriété. Dans un monde saturé d'informations où certains souffrent d'infobésité, les entreprises doivent se concentrer sur des messages clairs et authentiques. Adopter une approche simple et sobre permet de libérer les communicants d'une surcharge d'informations, de faire les bons choix pour créer un impact plus fort et mieux reçu par les publics cibles.

Saisir les opportunités numériques. Les outils numériques offrent un potentiel considérable pour conquérir de nouveaux marchés et étendre l'influence de l'entreprise. Les entreprises doivent investir - si ce n'est pas déjà fait - dans la communication digitale, mais aussi les outils de gestion de projet et de visioconférence pour rester compétitifs dans un monde de plus en plus connecté.

L'avenir des métiers de la communication est marqué par l'évolution technologique, mais aussi par la nécessité de conserver une expertise humaine et créative, authentique. Si l'IA offre des opportunités intéressantes pour améliorer l'efficacité de certaines tâches, son impact sur les métiers de la communication reste encore à définir.

Les métiers de la communication sont à l'aube d'une nouvelle ère, où l'authenticité, la créativité et la simplicité seront les maîtres-mots. Les entreprises et les chefs d'entreprise qui sauront se saisir de ces opportunités et relever ces défis, positionneront leur communication comme un levier stratégique majeur pour le succès de leur organisation et la pérennité de leur entreprise. ■

L'APACOM

L'APACOM, association loi 1901, a pour objectif de promouvoir les métiers de la communication, de favoriser les échanges professionnels et de valoriser le rôle stratégique de la communication auprès des chefs d'entreprise et des décideurs de la région Nouvelle-Aquitaine. Avec près de 500 membres adhérents qui représentent la grande diversité des métiers de la communication : communicants en entreprises, agences, collectivités, administrations, prestataires, consultants, indépendants, formateurs et enseignants, elle représente l'une des plus importantes associations de communicants de France. <https://www.apacom.fr/>



M^{re} MARYLINE
LE DIMEET

© Atelier Gallien - Echos Judiciaires Girondins

Indemnités de rupture conventionnelle et de mise à la retraite : ce qui change

TRIBUNE • La loi de réforme des retraites du 14 avril 2023 a modifié le régime social des indemnités de rupture conventionnelle individuelle et de mise à la retraite avec effet au 1^{er} septembre 2023. Décryptage.

Par M^e Maryline LE DIMEET, avocate spécialiste en droit du travail, droit de la Sécurité Sociale et de la Protection Sociale, à Bordeaux

UN RÉGIME SOCIAL UNIFIÉ POUR LA RUPTURE CONVENTIONNELLE INDIVIDUELLE

La loi de finance rectificative de la Sécurité Sociale pour 2023, vecteur de la réforme des retraites, a unifié le régime social de l'indemnité de rupture conventionnelle individuelle (loi du 14 avril 2023 – article 4).

- **Pour les ruptures de contrat intervenant à partir du 1^{er} septembre 2023**, l'indemnité est exonérée de cotisations et de CSG-CRDS dans les limites prévues par la législation de Sécurité Sociale, y compris, et cet élément est totalement nouveau, lorsque le salarié est en droit de bénéficier d'une pension de vieillesse d'un régime de retraite légalement obligatoire.

- **Jusqu'au 31 août 2023**, l'indemnité est en revanche intégralement assujettie à cotisations et à CSG-CRDS lorsque le salarié est en droit de bénéficier d'une pension de vieillesse.

Le nouveau régime social est donc plus favorable.

- Parallèlement, le forfait social de 20 % est remplacé par une **contribution patronale de 30 %** (article

L 137-12 et L 137-15 modifiés du Code de la Sécurité Sociale).

Sans changement par rapport au forfait social, la nouvelle contribution de 30 % est due sur la fraction d'indemnité exonérée de cotisations de Sécurité Sociale.

Cette réforme a deux conséquences :

- Cette mise en avant par les pouvoirs publics et le moindre coût en termes de cotisations des ruptures conventionnelles individuelles (RCI) avec des salariés en âge de partir en retraite.

- En revanche, le coût des indemnités de RCI des salariés qui ne sont pas en âge de partir à la retraite est un peu plus élevé puisque le forfait social de 20 % est remplacé par une contribution de 30 %.

Sur le plan fiscal, la situation n'est pas modifiée puisque subsiste toujours une importante différence pour le salarié.

En effet, l'indemnité peut relever de deux régimes :
- l'indemnité est imposable dès le premier euro pour les salariés en droit de bénéficier d'une pension de retraite d'un régime légalement obligatoire ;

- en revanche elle est exonérée dans les limites prévues par la législation fiscale pour les autres salariés,





© Shutterstock

“ La réforme s’applique aux indemnités versées à l’occasion des ruptures de contrat de travail intervenant à compter du 1^{er} septembre 2023 ”

ceux qui ne sont pas en droit de bénéficier d’une pension de retraite d’un régime légalement obligatoire.

UNE INDEMNITÉ DE MISE À LA RETRAITE MOINS CÔUTEUSE POUR L’EMPLOYEUR

Pour mémoire, l’employeur ne peut mettre un salarié à la retraite que lorsque celui-ci a atteint l’âge de 67 ans (article L 1237-5 du Code du travail renvoyant à l’article L 351-8, 1^o du Code de la Sécurité Sociale).

De surcroît, tant que le salarié a moins de 70 ans, l’employeur doit suivre une procédure spécifique visant à s’assurer de son consentement puisque l’intéressé peut s’opposer à sa mise à la retraite jusqu’à cet âge.

En revanche, dès qu’il atteint 70 ans, le salarié peut être mis à la retraite d’office sans avoir à respecter cette procédure.

Si la LFRSS 2023 n’a pas touché à cette procédure et à ses conditions d’âge, elle a modifié le régime social de l’indemnité de mise à la retraite.

- **Pour les ruptures de contrat intervenant à compter du 1^{er} septembre 2023**, la loi supprime la contribution patronale de 50 %, laquelle était due sur la totalité de l’indemnité (y compris inclus sur son éventuelle fraction soumise à cotisations de Sécurité Sociale).

Elle est remplacée par une contribution patronale de 30 % due cette fois uniquement sur la fraction d’indemnité exonérée de cotisations sociales.

- **Sur le plan des autres cotisations de la CSG-CRDS et de l’impôt sur le revenu**, il n’y a pas de changement et l’indemnité de mise à la retraite reste exonérée dans les mêmes limites qu’antérieurement.

QUELLES SONT LES PREMIÈRES INDEMNITÉS CONCERNÉES PAR LA RÉFORME ?

Selon la loi, la réforme s’applique aux indemnités versées à l’occasion des ruptures de contrat de travail intervenant à compter du 1^{er} septembre 2023.

Le nouveau régime s’applique aux indemnités versées au titre de la rupture du contrat de travail dont le terme est postérieur au 31 août 2023.

Cela signifie donc que l’on doit tenir compte de la date de fin de contrat (fin de préavis en cas de mise à la retraite, date d’effet de la rupture conventionnelle fixée dans la convention de rupture) et qui ne peut intervenir avant le lendemain du jour de l’homologation.

A contrario, on ne se réfère ni à la date de notification de la mise à la retraite, ni à la date de signature d’homologation d’une rupture conventionnelle ni *a priori* de la date de versement de l’indemnité. ■



“ Dès qu’il atteint 70 ans, le salarié peut être mis à la retraite d’office sans avoir à respecter cette procédure ”



Une facture énergétique salée



ÉCONOMIE • Malgré le repli temporaire des cours des matières premières énergétiques depuis la fin de l'année 2022, le coût à la charge des ménages et des entreprises reste élevé, d'autant que le gouvernement retire progressivement ses aides...

Par Raphaël DIDIER

Dans sa lettre à madame Denis datée de 1752, Voltaire rappelait, fort à propos, que « les bonnes nouvelles sont toujours retardées, et les mauvaises ont des ailes ». C'est encore plus vrai dans le secteur énergétique où les mauvaises nouvelles volent souvent « en escadrille ». Ainsi, il n'y a pas que la facture d'électricité qui reste élevée, puisque les coûts des carburants et du chauffage continuent de peser très lourd dans le budget des ménages et entreprises.

REPLI TEMPORAIRE DES COURS DES MATIÈRES PREMIÈRES ÉNERGÉTIQUES

Après son cours le plus bas atteint durant le premier confinement en 2020, le baril de pétrole a connu une tendance haussière jusqu'au milieu de l'année 2022, avant de se replier. Hélas, au début du mois de juillet, les deux grands exportateurs de pétrole que sont la Russie et l'Arabie saoudite, membres de l'Opep + (alliance de pays exportateurs de pétrole composée de 13 pays membres et de neuf alliés), ont annoncé une limitation de leur production de brut. Il s'agit ainsi de conserver les cours à un niveau suffisamment élevé, compatible notamment avec les besoins de financement du programme économique « Vision 2030 » du royaume saoudien. Au même moment, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) annonçait que la consommation mondiale de pétrole s'achemine vers un record absolu en 2023. L'un dans l'autre, ces deux effets se conjuguent ainsi pour tirer les cours du brut à la hausse, depuis quelques semaines.

En ce qui concerne le marché du gaz, même s'il s'est assagi, il reste dépendant comme le pétrole des

enjeux géopolitiques, du climat et des variables économiques. La réduction draconienne des livraisons de gaz russe en Europe aura d'ailleurs conduit à des bouleversements structurels, comme l'achat massif de gaz naturel liquéfié (GNL), dont le prix est, hélas, bien plus volatil et l'approvisionnement moins assuré. L'UE est, en effet, la dernière venue sur ce marché dont l'offre n'est pas nécessairement en mesure de répondre à une forte demande mondiale.

DIFFICULTÉS PERSISTANTES POUR LES MÉNAGES ET ENTREPRISES

L'hiver dernier, les changements de comportements et l'atonie économique, conjugués à un hiver moins rude que prévu, auront permis à l'UE de sortir sans encombre de l'ornière énergétique. Il



“ Les coûts des carburants et du chauffage continuent de peser très lourd ”

s'agit désormais de transformer l'essai cette année, d'autant que de récentes recherches menées par les économistes Lionel Fontagné, Philippe Martin et Gianluca Orefice, ont montré la grande capacité d'adaptation des entreprises à la hausse des coûts énergétiques.

Néanmoins, si les prix énergétiques s'envolent durant un hiver froid, alors chauffer les habitations personnelles et professionnelles risque de devenir extrêmement coûteux en Europe. Remplir sa cuve de fioul est d'ailleurs déjà devenu de plus en plus onéreux depuis le début de l'été. Quant aux prix des carburants, ils dépendent, entre autres, des cours du brut, du taux de change du dollar et des marges des distributeurs, autant de variables mal orientées actuellement pour le consommateur...

LA FIN PROGRESSIVE DU COÛTEUX BOUCLIER ÉNERGÉTIQUE EN FRANCE

En France, il faudra également compter avec l'arrêt progressif des aides à l'énergie mises en place depuis deux ans. Il est vrai que le gouvernement peine à boucler son budget 2024, pour lequel il est prévu 15 mil-

liards d'euros d'économie, dans le but de s'attirer les bonnes grâces des financeurs et partenaires européens.

Pris au pied de la lettre, cela signifie la fin du chèque énergie (gaz, fioul, bois...), la fin des aides à la pompe pour les carburants, la fin des autres chèques énergie exceptionnels, etc. Quant au bouclier tarifaire pour l'électricité destiné aux particuliers, aux petites collectivités territoriales et aux microentreprises, il devrait s'éteindre progressivement, d'ici à la fin de l'année 2024, celui concernant le gaz pour les particuliers s'étant déjà arrêté en juillet. Au total, les tarifs réglementés de vente de l'électricité (TRVE) auront déjà connu deux augmentations en 2023, en février (15 %) et en août (10 %). Et que dire des clients de fournisseurs alternatifs d'électricité (Eni et Engie principalement), qui ont découvert, cet été, le montant effarant d'une régularisation du prix du kWh!

Pourtant, dès le 20 juillet, l'on assistait déjà à un retournement (palinodie?) avec ce décret disposant que « dans la continuité du chèque énergie exceptionnel, qui soutient les ménages faisant face à des hausses de charges énergétiques, le présent décret met en œuvre une aide exceptionnelle au bénéfice des gestionnaires de résidences sociales, foyers de jeunes travailleurs [...] et foyers de travailleurs migrants [...] ». Au vu des nombreux tumultes sociaux et politiques qui ont émaillé le début de l'année 2023 en France, il y a fort à parier que le gouvernement n'hésitera pas à remettre la main au portefeuille, en cas de nouveaux troubles, même s'il faut rappeler le coût astronomique du bouclier énergétique sur la période 2022-2023 : 85 milliards d'euros, selon un rapport sénatorial de juin 2023! ■

« Open payment »

Sésame, ouvre-toi

TRANSPORTS • L'« open payment », paiement par simple carte bancaire, qui se répand dans de nombreux réseaux de transports, rencontre un succès inespéré. Les opérateurs se frottent les mains : le dispositif facilite la mobilité et génère une manne inattendue.

Par Olivier RAZEMON

Dans le hall souterrain du métro de Milan, ces touristes sont inquiets. Ils viennent de comprendre que leur train ne partirait pas de la gare centrale dans vingt minutes, mais d'une autre gare, Garibaldi, deux stations de métro plus loin. Ils doivent acheter des tickets, le plus vite possible, et se placent dans la file d'attente

devant le distributeur automatique. Un habitué leur montre la voie salvatrice. D'une main, il glisse sa carte bancaire sur le valideur, et le portillon s'ouvre. À Milan, comme dans de nombreuses autres villes d'Europe, l'usager peut valider un trajet en transports publics à l'aide d'une simple carte bancaire, ou un téléphone muni d'un moyen de paiement.

En France, une trentaine de réseaux ont désormais adopté l'« open payment », comme on dit dans le jargon de la mobilité. Dijon a été la première agglomération à l'avoir expérimenté, dès 2018. Lyon et Toulouse ont suivi en 2022 et Marseille s'y est mise cet été. Depuis juillet, la métropole de Lille teste la formule dans huit stations de métro, pour une durée de « quatre à cinq mois », une période qui couvre la célèbre braderie, très courue, le premier week-end de septembre, et les matches de la Coupe du monde de rugby, en septembre et en octobre.

Après un premier essai lors des jeux olympiques de Londres en 2012, la technologie s'est perfectionnée au cours des années 2010, poussée par les opérateurs de carte bancaire, Visa et Mastercard, à la recherche de nouveaux marchés, et les entreprises de transport, qui souhaitent faciliter l'achat d'un titre. Tous insistent sur les avantages pour les usagers, à commencer par la fin des files d'attente devant les distributeurs. L'open payment signe aussi la disparition de ce petit stress au moment de choisir le bon ticket





Tramway de Besançon, avec la possibilité d'« open payment » inscrite sur la livrée

© Olivier RAZEYMON

dans la gamme des tarifs disponibles, tandis qu'un métro ou un tramway est à l'approche. Dans les villes concernées, les usagers savent qu'ils peuvent apporter la preuve de leur achat par un simple scan de leur carte par le contrôleur.

Se déplacer en transports publics devient enfin plus facile. Cela fait des années que les transporteurs annoncent l'avènement du « Maas », la « mobilité comme un service », qui promet la simplification des déplacements. Le concept repose, notamment, sur la prescription d'itinéraires par le smartphone, en prenant en compte l'ensemble des offres existantes, des parkings-relais aux trottinettes en libre-service, en passant par les bus et les métros. Mais la formule rencontre peu de succès, compte tenu de la difficulté à mettre d'accord les différentes entreprises du secteur. Finalement, c'est un autre aspect du Maas, le paiement par carte bancaire, qui prend son envol. Les usagers ne veulent pas tant un itinéraire combinant tramway, vélo et bus que davantage de simplicité et de rapidité au moment où ils s'apprêtent à acheter un billet.

FORMULE IDÉALE POUR LES TÉLÉTRAVAILLEURS

La formule rencontre un grand succès. À Dijon, le recours à l'« open payment » a été multiplié par dix depuis 2018, devenant le premier moyen de paiement, devant les abonnements au réseau. À Lyon, Keolis, qui

“ Les ventes par carte bancaire se font au prix fort, celui d'un ticket unique ”

est également l'opérateur à Dijon et à Lille, se frotte les mains. En janvier, 43 % des ventes à l'unité dans les métros, trams, trolleys et bus s'effectuaient en passant une carte bancaire sur un valideur.

Au départ, les opérateurs pensaient contenter essentiellement les usagers de passage, touristes ou cadres en voyage d'affaires. Ils ont découvert, avec la pandémie, que le dispositif séduisait

également les salariés du tertiaire, adeptes du télétravail plusieurs jours par semaine. Les transporteurs ont vite compris les avantages qu'ils pourraient en tirer. Tout d'abord, les données récoltées constituent de précieux indicateurs de tendances, qui permettent d'ajuster l'offre. Et surtout, les ventes par carte bancaire se font au prix fort, celui d'un ticket unique, bien plus intéressant, pour le transporteur, qu'un abonnement au mois.

L'investissement initial en valideurs, 4 000 pour la métropole de Lyon, est facilement amorti.

Le coût pour l'usager commence d'ailleurs à faire polémique. À Lille, Stéphane Baly, élu écologiste d'opposition, dénonce le ticket à 2 euros, l'équivalent du prix à l'unité, majoré du support rechargeable, alors que les autres usagers l'achètent 1,80 euros. À Dijon, la Métropole a décidé, en juillet, une hausse du ticket « open payment », de 1,40 à 2 euros l'unité, confirmant un avenant au contrat passé avec Keolis. L'opposition, ici représentée par des élus Les Républicains, regrette, comme à Lille, un choix jugé « incohérent » avec l'objectif de développement des transports publics.

Ces critiques ne semblent pas émouvoir les collectivités concernées. La validation par carte, presque « invisible » pour l'utilisateur, est une aubaine inespérée. Depuis de nombreuses années, les élus n'osent pas augmenter significativement le coût des transports publics, comme le déplore chaque année l'Union des transports publics (UTP), qui rassemble les entreprises du secteur. Sur le long terme, les prix des tickets augmentent moins que les autres postes de dépenses. Le coût des transports publics est aussi tiré vers le bas par les promesses de gratuité totale de certaines collectivités. L'« open payment » coûte certes plus cher, mais il n'ouvre pas seulement le portillon. Il apporte aussi une forme de tranquillité d'esprit. Visiblement, les usagers sont disposés à payer pour ce service. ■



« ouvert tous les jours du 1er septembre au 31 octobre de 10h à 19h et du lundi au vendredi jusqu'au 30 novembre de 10h à 17h. »
 Vernissage le 01 Octobre à 12h suivi d'un apéritif.
INFOS : 05 57 32 88 80

Braud-et-Saint-Louis GENRE ET NATURE

Marie-Laure Drillet, artiste plasticienne installée à Saint-André-de-Cubzac, a une rentrée bien chargée. On pourra découvrir une vingtaine de ses toiles (petits formats et plus grands modèles) dans la salle Terres d'oiseaux sur l'estuaire de la Gironde le temps d'une exposition nommée « T'inquiète ! ». L'artiste qui travaille sur des thèmes sous forme de séries y aborde, avec humour, la question du genre sous fonds de nature : branches, feuilles et oiseaux. Collages, peinture, photos, dessins (« et même des chutes de canevas », ajoute-t-elle) elle utilise plusieurs techniques pour ses œuvres. « Ce sont des tableaux à messages » précise-t-elle, « c'est engagé mais de manière décalée ! ».

**« T'inquiète » jusqu'au
30 novembre au Port des Callonges
à Braud-et-Saint-Louis**

Sortir en Gironde En bref



Mérignac PHOTOS VINTAGE

Pour le lancement de sa nouvelle saison photo, la ville de Mérignac a choisi de mettre à l'honneur la photo de famille en invitant l'artiste londonien Lee Shulman, auteur de The Anonymous

Project. En 2017, Lee Shulman, réalisateur, achète une boîte de diapositives vintage contenant des photographies d'amateurs avec des scènes de vie quotidienne en famille ou entre amis. Fasciné, il se lance dans le projet Anonymus. Il rassemble aujourd'hui plus d'un million de diapositives, drôles ou touchantes qui racontent des souvenirs du passé. Le parcours organisé à Mérignac se révèle sur papiers peints, voiles suspendus ou tables lumineuses à la Vieille Église, place Charles-de-Gaulle et à l'aéroport, ou encore accrochés en plein air au bois du Burck. Cette série nommée *Forever Young* traverse les âges et les époques. À son propos, son auteur déclare « La photographie a l'incroyable capacité de figer un moment dans le temps et de la capturer à jamais, nous permettant de revivre ce moment et de ressentir les émotions qui l'accompagnent ».

**The Anonymous Project jusqu'au
10 décembre à Mérignac**

Le domaine de Raba



Talence **LE GRAND BAL DE MADAME RABA**

Le domaine de Raba lance son nouveau rendez-vous annuel : le grand bal de Madame Raba qui aura lieu le samedi 16 septembre. Cet événement se tient en 3 temps : premier acte à midi avec le brunch : un grand buffet de finger food, banc d'écailler, bar à cupcakes, live music et bars d'extérieur. Deuxième temps : une garden party durera toute l'après-midi dans le parc du domaine avec des bars à thèmes et des animations. À noter que pendant toute la durée des festivités, le kids club accueille les enfants. Enfin, la soirée sera festive avec le grand bal : une piste de danse, des DJ et des danseuses rythmeront ce dernier rendez-vous. Chaque événement est indépendant, le brunch et la garden party sont payants et le bal gratuit avec consommations sur place.

www.domainederaba-talence.com



Lacanau **SURF ET GOLF**

Les passionnés de golf et de surf ont rendez-vous les 23 et 24 septembre prochains à Lacanau ! Le « Surf & Golf Trophy » allie ces deux sports très prisés dans le Médoc

Atlantique. Les compétitions sont organisées en équipe de 4 participants (il faut au minimum 1 surfer par équipe). Au programme : rendez-vous au front de mer de Lacanau Océan le samedi pour une journée surf & détente, avec une épreuve de free surf, village animation, food truck et remise de prix en fin de journée. Départ en shotgun le dimanche au golf de l'Ardilouse pour une compétition en scramble à 4. Déjeuner et remise des prix au Bistrot du Golf.



Punta Cana La possibilité d'une île

TOURISME • Destination parmi les plus prisées des Néo-Aquitains, Punta Cana et la République dominicaine se relèvent après deux années difficiles liées à la pandémie de Covid et au transport aérien à l'arrêt contraint.

Par Vincent ROUSSET

Dans son album concept mythique *Histoire de Melody Nelson* (1971), Serge Gainsbourg fait référence à ce « Cargo culte » que vouaient les habitants de Papouasie-Nouvelle-Guinée à ces avions transportant des biens et des denrées diverses sur leur île du Pacifique. Punta Cana et la République dominicaine font partie de ces innombrables îles du monde, vivant presque exclusivement du tourisme, qui durant deux ans, ont vu leurs aéroports quasiment à l'arrêt à cause de la pandémie mondiale de Covid. Certes, ces insulaires n'en sont pas venus à invoquer les « dieux du métal » (avions-cargos) pour revenir à une vie normale. Mais une chose est sûre, à l'instar d'autres Caraïbéens, nombre de Dominicains ont éprouvé le « Cargo culte » durant cette sinistre période.

EN QUÊTE D'EUROPÉENS

2023 est pour la République dominicaine l'année d'un vrai retour à la normale avec un afflux de touristes venus du monde entier. Et pourtant, les Nord-Américains viennent moins, ont pris d'autres habitudes comme celle de privilégier plutôt Miami et la Floride. De ce fait, les Dominicains cherchent à capter d'autres clientèles comme les Européens, en dépit d'une hausse conséquente du prix des vols. C'est ainsi que la compagnie française Air Caraïbes (qui assure la liaison Paris-Punta Cana-Port-au-Prince) a décidé de pousser cette destination pour sa prochaine saison (voir article lié). Même si les Européens et notamment les Français n'ont pas le même pouvoir d'achat en vacances que les Américains, le Grupo Puntacana, propriétaire et créateur de Punta Cana (voir encadré), ne lésine pas pour accueillir le plus chaleureusement du monde les touristes du monde entier et leur proposer

L'EXPÉRIENCE TORTUGA BAY : L'HÔTEL CONÇU PAR OSCAR DE LA RENTA

Tortuga Bay, l'hôtel-boutique de luxe conçu par le créateur de mode dominicain Oscar de la Renta (l'un des actionnaires du Grupo Puntacana, décédé en 2014) au Punta Cana Resort & Club, a reçu dernièrement une consécration impressionnante. L'hôtel a en effet été récompensé par le Leading Hotels of the World Commitment to Quality Award, AAA Five Diamond Award, Conde Nast Traveler Reader's Choice Gold List, U.S. News & World Report's Best Hotel in the Caribbean, et TripAdvisor's Green Leaders, Four Stars by Forbes Travel Guide, Top 25 Luxury Hotels in the Caribbean... Du service aux équipements haut de gamme tout en offrant une simplicité bon teint, le Tortuga Bay, avec sa trentaine de villas à la vue époustouflante sur la mer, a véritablement conquis le cœur des visiteurs notamment français et bordelais !



WESTIN HOTEL : LA MODERNITÉ TROPICALE

Situé au cœur du Puntacana Resort and Club, l'hôtel Westin offre un mélange parfait entre confort moderne et charme caribéen.

Les 300 chambres spacieuses et élégamment aménagées offrent un havre de paix après une journée remplie d'aventures. Au spa Six Senses, les visiteurs sont littéralement pris en main avec des soins luxueux, permettant de se ressourcer et de se détendre complètement dans un cadre paradisiaque. Le Cana Club au Puntacana Resort and Club est l'endroit ultime pour les amateurs de divertissement et de détente. Cet espace exclusif propose une multitude d'activités pour satisfaire tous les goûts.

des visites de sites sublimes. Bien sûr, certains m'objecteront que rien n'est gratuit, que tout se paie y compris le sourire commercial. Sur l'accueil et la gentillesse non feinte du personnel, certains autres établissements du monde pourraient s'en inspirer.

NAGE AVEC DES REQUINS !

Punta Cana mise sur ses immenses plages au sable blanc et fin. On peut citer : Playa de Arena Gorda, Playa Bavaro, Playa d'El Cortecito et plus à l'écart de Punta Cana, on peut admirer les

plages de Cabeza de Toro, Cabo Engaño, Juanito, Playa Macao la seule plage de la région entièrement publique. de Punta Cana. Toutefois, à certains endroits, s'étend de manière endémique la fameuse sargasse, cette algue un peu toxique qui prolifère sur la côte. Par tracteurs et remorques entières, les autorités retirent du bord de mer cette épaisse mousse marron et puis parfois, la sargasse dérive plus loin. Ça reste tout de même une préoccupation majeure pour le gouvernement et les acteurs du tourisme dominicain.

Dans les alentours se sont aussi installées de nombreuses attractions touristiques. Parmi les plus connues le Manati Park (en français le « parc lamantin »). Ce parc aquatique abrite des dauphins avec lesquels les touristes peuvent nager. Une autre attraction est le Marinarium ayant l'objectif de



conservation écologique et autorisant des demi-journées de nage avec des requins nourrices et des raies ainsi que de la plongée en apnée.

SOUFFLE TIÈDE DES ALIZÉS

À une dizaine d'heures de vol de la France, Punta Cana, faut-il le rappeler, jouit d'un délicieux climat subtropical, tempéré par le souffle tiède des alizés. Les températures se situent toute l'année entre 25 et 35 °C, celles de l'eau variant de 26 à 31 °C.

Aux plages paradisiaques s'ajoutent des forêts tropicales à la végétation luxuriante et aux cascades merveilleuses, qui font de cette région du monde un véritable jardin d'Éden. Grâce au climat, des milliers de plantes et de fleurs extraordinaires s'y sont développées. De nombreuses

espèces animales y ont également élu domicile : reptiles (iguanes, lézards, tortues...), oiseaux (pélicans, flamants roses, perroquets...) et, bien sûr, le lamantin et la baleine à bosse qui vient chaque hiver se reproduire au large. C'est aussi une destination festive avec ses discothèques (*Pacha, Mangu*)

ou bien de nombreuses paillotes, le long des plages qui jouent du bachata ou du merengue qui sont les musiques traditionnelles dominicaines. ■

Remerciement à **Charlotte TENOT** (Agence Sheridan Activities) pour sa précieuse collaboration.

PUNTA CANA EN QUELQUES DATES :

1969 : un groupe d'investisseurs américains achète plus de 58 km² dans la partie orientale de la République dominicaine (10 km² de plages et 48 km² de jungle). Le Dominicain, Frank R. Rainieri a rejoint ce groupe d'investisseurs aux côtés de Théodore Kheel et a eu la vision du développement touristique dans cette partie de l'île.

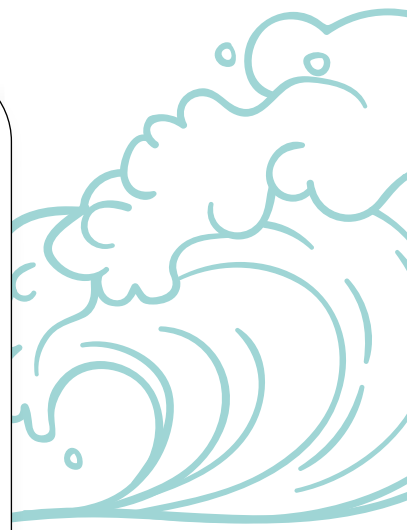
1971 : construction du Punta Cana Club, avec 10 chambres et appartements, d'une capacité de 40 personnes, un clubhouse, un petit village d'employés, une centrale électrique, et un petit aéroport.

1978 : Implantation du Club Méditerranée avec un complexe de 350 chambres. Le gouvernement dominicain lance la construction de la première route d'accès direct.

1984 : l'aéroport est transformé en aéroport international. Il appartient encore aujourd'hui au Grupo Puntacana et à la famille Rainieri.

Depuis 1997 : Julio Iglesias fait partie des propriétaires du Grupo Puntacana avec la famille Rainieri.

2024 : ouverture prévue du W, un nouvel hôtel de luxe aussi « all inclusive » du Grupo Puntacana en partenariat avec Mac Hotels et Marriott International. Coût de l'opération : 130 millions de dollars.



Air Caraïbes Train + air au départ de Bordeaux

TOURISME • La 1^{re} compagnie spécialiste des Caraïbes augmente son offre de plus de 50 % vers la République dominicaine pour la saison hiver 2023-2024. Et propose aux Bordelais le dispositif Train + Air jusqu'à Orly.

Par Vincent ROUSSET

Depuis le printemps 2023, Air Caraïbes, la compagnie spécialiste des Caraïbes, a décidé de passer à la vitesse supérieure. La compagnie française va ainsi augmenter son offre de plus de 50 % vers la République dominicaine pour la saison hiver 2023-2024. Pour répondre à la demande de la clientèle qui apprécie cette destination touristique majeure, la compagnie proposera jusqu'à 6 000 sièges par semaine au départ de Paris Orly. Air Caraïbes

et les tour-opérateurs s'engagent ainsi dans un partenariat fort destiné à maintenir le niveau de fréquentation touristique de la clientèle française vers la République dominicaine. Et ce après le retrait d'Air France de la zone République dominicaine et Haïti depuis octobre 2022, confirmé en mai dernier.

DES VOLS EN AIRBUS A350-900

Les vols seront principalement opérés en Airbus A350-900. À partir du 20 octobre prochain, Air Caraïbes proposera un vol

quotidien à destination de la République dominicaine (Saint-Domingue) et 5 vols directs par semaine vers Punta Cana. Et à partir du 14 décembre 2023, la compagnie proposera 9 vols par semaine à destination de la République dominicaine : un vol quotidien direct vers Punta Cana et 2 vols par semaine pour Saint-Domingue (1 via Port-au-Prince (Haïti), 1 via San Salvador (Les Bahamas). « Air Caraïbes a les capacités et la volonté de maintenir les liaisons entre la France et la République dominicaine. Nous avons travaillé avec les autorités dominicaines et





FRENCH BEE : COMPAGNIE SŒUR

Employant 1 105 collaborateurs, Air Caraïbes commercialise également en code share tous les vols opérés par sa compagnie sœur, la compagnie low cost long courrier French bee - dont la nouvelle route Orly-Miami à compter du 15 décembre prochain.

rassemblé les conditions nécessaires de part et d'autre pour augmenter nos fréquences et permettre aux nombreux touristes français qui apprécient cette destination de continuer à se rendre en République dominicaine », a déclaré Marc Rochet, président d'Air Caraïbes. Air Caraïbes travaille également à augmenter les connexions à destination de Saint Domingue via Fort-de-France et Pointe-à-Pitre. Une nouvelle attendue par nombre de métropolitains et autres compatriotes ultramarins résidant dans le Sud-Ouest.

DE MASSY À ORLY

Alors bien sûr, les vols Air Caraïbes n'ont pas de connexions directes dans les aéroports de province (ni Bordeaux ni Toulouse). Et comme en plus la navette Bordeaux-Orly a été supprimée, la compagnie propose ainsi de prendre le TGV à la gare Saint-Jean et de rallier Orly via un arrêt à Massy : c'est l'offre écomobile Train + Air, ainsi que la solu-

tion Air Caraïbes Connect de pré et post-acheminement de / vers la province et l'Europe proposée en partenariat avec Resaneo.

Le dispositif est peu coûteux et surtout rapide avec une navette très fluide entre Massy et Orly (durée : autour de 20 minutes).

La compagnie va particulièrement communiquer sur cette opération qui offre un confort certain. ■

Le Ciel rouge

CONTE D'ÉTÉ

Leon et son meilleur ami Felix s'installent pour quelques semaines dans la maison de famille de ce dernier, dans l'idée d'y travailler dans le calme. Le premier lutte pour finaliser son deuxième livre, le second son dossier d'admission pour l'école des Beaux-Arts. L'arrivée de Nadja, fille d'une collègue de la mère de Felix, va perturber la quiétude espérée, tout comme la présence de Devid, le maître-nageur qui passe certaines nuits (trop bruyantes au goût de Leon) avec elle. Les incendies de forêt qui frappent les environs se rapprochent insidieusement... Christian Petzold signe une œuvre solaire, en grande partie sous influence du visionnage intensif durant le confinement de l'intégrale d'Éric Rohmer offerte juste avant !

« L'idée m'est venue à l'époque du premier confinement. À cette époque, j'étais alité avec le Covid et je regardais un grand nombre de films d'été français et américains, avec des jeunes gens qui s'en vont ensemble quelque part. Dans le cinéma américain, cela donne souvent des films d'horreur : une région inconnue, un raccourci, une maison dans les bois et l'horreur commence. Dans le cinéma français, ce sont plutôt des éducations sentimentales : on est à la plage, les classes se mélangent, les gens passent à l'âge adulte. Éric Rohmer va toujours incroyablement vite dans ses films et ses images ont une beauté particulière. La lumière change, le vent tourne, ce sont les sensations d'une nuit d'été. Cet état-là est toujours un état de bonheur. Nous avons commencé le film par un état de

demi-sommeil, avec cette dérive dans la forêt, la musique, et cela se poursuit tout du long. »

On sent bien l'influence du maître du marivaudage sur les liens volatiles qui se tissent entre ces personnages mais le réalisateur des drames *Barbara* et *Ondine* s'en détache pour imprimer sa patte. Il en accentue la gravité, en premier lieu à travers le caractère de Leon qui, jaloux du plaisir vécu par ses compagnons, s'exclue alors qu'ils ne cessent de vouloir l'inclure dans leurs activités. Il essaie d'imposer sa mauvaise humeur mais ils résistent, heureux de leurs vacances au bord de l'eau.

« Leon ne sait pas qui il est ou qui il pourrait être. Il est perdu dans la forêt comme en lui-même. On ne le voit jamais faire quoi que ce soit. Il n'étend pas le linge, il ne cuisine pas, il ne va pas se baigner. Il veut échapper au monde. Pour lui, cette maison est une forteresse. Il joue à l'écrivain, il simule le travail. Les autres s'amuse, rient et réparent un toit. Il est dans une position de spectateur. J'aime beaucoup la façon dont Thomas Schubert traduit cela dans son jeu, avec ses regards. Il est révolté de voir ça, et en même temps, il aimerait tellement être dans ce monde, là dehors. »

Paula Beer trouve la note juste en femme indépendante au sourire éclatant, étrangement attirée par ce grand bougon qui fuit l'affection que tous lui portent avec un élan qu'il est incapable de leur rendre.





**En salle depuis
le 6 septembre**

Un film
de Christian Petzold
Avec Thomas Schubert,
Paula Beer,
Langston Uibel
Drame, Romance



« Dans la scène des glaces, Leon est à l'endroit où il se trouvait avec Félix quand il a entendu les annonces sur les incendies de forêt. Quand il y revient, il y a Nadia qui pour lui jusque-là n'avait pas de biographie. Or, elle est vendeuse de glaces. Elle l'invite et essuie refus sur refus. Pourtant, elle lui sourit. Les enfants qui commandent des glaces Schtroumpf, le mouvement sur la promenade, les gens, la mer, créent une atmosphère dans laquelle un jeune homme et une jeune femme essaient d'entrer en contact l'un avec l'autre. Lorsqu'elle fait le V de la victoire en guise d'adieu et qu'il y répond, il semble plus innocent, plus fragile et plus drôle. Il redevient un enfant... »

Malgré son mal-être qui crée un malaise, une légèreté plaisante pèse sur ce récit bucolique qui rappelle *Eva en août*. Avec une tonalité plus sombre, Christian Petzold embrasse ce temps perdu de l'été, filmé comme un moment de transition pour chaque protagoniste. La chaleur, de la saison comme celle des incendies cau-

sés par la sécheresse, est une métaphore de celle qui s'empare de leurs cœurs, de leurs corps et de leurs esprits.

« Si nous voulons raconter l'histoire d'un écrivain et voir le monde à travers ses yeux, alors les feux doivent être littéraires, comme s'il contribuait à les créer. Je ne voulais pas créer un danger artificiel mais que cela surplombe l'atmosphère. Le paysage semble tellement vert, alors qu'il n'est pas tombé une goutte de pluie pendant les sept semaines du tournage et qu'il y a eu plusieurs incendies de forêt. Dans la forêt brûlée que nous avons filmée, les braises et la chaleur s'étaient enfoncées profondément dans le sol. C'était sinistre, fantomatique. Il n'y avait plus de bruits ou de vent dans les feuilles, plus d'oiseaux ou d'insectes. »

Un joli conte, idéal pour prolonger un peu ces mois de juillet et d'août entre canicule et pluies battantes. La chanson pop du groupe The Wallners, *In My Mind*, devrait s'incruster plaisamment dans la tête des heureux spectateurs qui découvriront cette pépite régénérante. ■

© D.R.



Visions

Liaison très fatale

Estelle Vasseur, pilote de ligne sur des vols long courriers, est mariée depuis près de vingt ans avec un chirurgien brillant. Dans un couloir d'aéroport, elle retombe sur Ana, photographe avec qui elle a vécu une folle passion avant de rencontrer Guillaume. Ces retrouvailles auront des conséquences dramatiques... Après l'excellent *Boîte noire*, nouveau thriller sous haute tension pour Yann Gozlan mais hélas bien moins réussi, malgré la même tentative ambitieuse de nous dérouter avec une ambiance paranoïaque dans un cadre aéronautique. De tous les plans, Diane Kruger nous entraîne par sa performance intense dans les multiples angoisses d'une femme qui perd pied lorsque celle qui est redevenue son amante disparaît sans donner de nouvelles. Son interprétation souffre pourtant sur la longueur d'un scénario trop étiré, volontairement nébuleux lorsqu'il suit la dégradation mentale d'Estelle, avant une dernière partie lourdement explicative et pas du tout crédible. Ses partenaires ne sont pas gâtés par des rôles artificiels, Marta Nieto (*Madre*) en maîtresse envahissante aux motivations convenues et Mathieu Kassovitz en mari strictement dépeint comme un homme suspect.

Anti-squat

La protection par l'occupation

Inès a besoin en urgence d'un CDI après avoir été expulsée de chez elle. Prise à l'essai chez Anti-Squat, elle doit recruter des résidents temporaires pour vivre dans des bureaux vacants afin d'éviter tout risque d'occupation sauvage. En échange d'un loyer modeste, ils devront respecter un règlement strict et entretenir les lieux gratuitement, avec peu de droits. Elle-même devra y habiter pour les surveiller, avec les mêmes contraintes. Un rôle d'autant plus ingrat qu'elle a inculqué des valeurs à Adam, son fils de 14 ans. Sera-t-elle prête à tout pour être une bonne employée ? Nicolas Silhol dénonce la situation méconnue de ces locations précaires d'un nouveau genre. Elles sont légales en France depuis 2018 malgré les risques évidents de dérives au détriment des plus fragiles, montrées sans détour ici à travers des protagonistes représentatifs. Le visage souvent fermé de Louise Bourgoïn accompagne les dilemmes de cette mère célibataire en quête de sécurité matérielle, quitte à faire fi du bien-être des autres. Un drame glaçant dans ses enjeux sociaux et moraux, hanté par les questions de la responsabilité personnelle et du choix clair entre individualisme et solidarité.

Cinéma En bref

KAD MERAD sera la vedette de la comédie *Papamobile* de Sylvain Estibal, l'auteur du *Dernier Vol de Lancaster* qui avait déjà réalisé *Le Cochon de Gaza* en 2011. Au dernier jour d'un voyage au Mexique, le Pape est enlevé par un cartel de drogue dont la cheffe a une forte personnalité mystique mais la redoutable criminelle découvre qu'elle a kidnappé un imposteur...

BENICIO DEL TORO sera un inspecteur de police en Nouvelle-Angleterre dans le thriller *Reptile* de Grant Singer. Têtu au-delà du raisonnable, il poursuit sans relâche la résolution d'une affaire qui l'affecte plus qu'elle devrait. Justin Timberlake, Frances Fisher, Alicia Silverstone et Michael Pitt seront les témoins, voire les objets, de son obstination...

EMILY BLUNT acceptera un emploi dans une start-up pharmaceutique en Floride dans *Pain Hustlers* de David Yates (le réalisateur des quatre dernières aventures de Harry Potter), afin d'assurer un avenir meilleur pour elle et sa fille. Très vite, elle se retrouve au centre d'une conspiration criminelle à laquelle seront également mêlés Chris Evans et Andy Garcia.

LE GANG DES BOIS DU TEMPLE : L'ULTIME BRAQUAGE

Des gangsters de cité braquent la voiture d'un prince saoudien mais leur coup n'est peut-être pas si parfait qu'ils le croient... Malgré un récit d'apparence basique, ce polar fait preuve de singularité, avec un sens du romanesque ancré dans la réalité d'aujourd'hui. Ces petits grands bandits forment une famille recomposée bien plus sympathique que le vrai méchant, ce riche magouilleur qu'on devine protégé par les autorités. La narration buissonnière de Rabah Ameur-Zaïmeche lui permet de ne pas s'appesantir sur les

moments attendus du genre ni de s'égarer dans le spectaculaire, en dehors d'une scène de fusillade expéditive. Il préfère se focaliser sur l'observation d'un lieu et de ses habitants, victimes d'une lutte des classes inégale. Sa bienveillance se retrouve dans la figure de monsieur Pons (Régis Laroche à la sécheresse fascinante), sorte de sage énigmatique qui côtoie ces copains délinquants depuis leur enfance.

RUSSELL CROWE PERD LA MÉMOIRE

Russell Crowe sera un ancien inspecteur atteint de la maladie d'Alzheimer dans le film noir *Sleeping Dogs* d'Adam Cooper. Malgré son état de santé défaillant, il doit réexaminer une affaire de meurtre : un condamné à mort qu'il a arrêté dix ans plus tôt clame son innocence. Karen Gillan (Nebula dans *Les Gardiens de la galaxie*) et Marton Csokas (*L'Arbre* en mari décédé de Charlotte Gainsbourg) apparaîtront dans cette adaptation d'un roman d'E. O. Chirovici, *Jeux de miroirs*. La première sera une femme mystérieuse, le second la victime du crime. On attend également l'interprète de *Gladiator* (dont une suite toujours signée Ridley Scott est en préparation avec Paul Mescal dans le rôle de son neveu) dans un biopic sur le peintre américain Mark Rothko et dans le film *Kraven le Chasseur*, consacré à un ennemi culte de Spiderman.

SOUVENIRS À BARBÈS

Sofiane Zermani (plus connu sous son pseudonyme de rappeur, Fianso), Clotilde Courau et Eye Haïdara seront réunis à l'écran pour les débuts de réalisateur de Hassan Guerrar, jusque là connu comme attaché de presse dans le cinéma d'auteur. *Barbès d'or*, co-écrit notamment avec Audrey Diwan (*L'Événement*), racontera l'histoire de Malek, la cinquantaine, qui déménage dans le quartier de Barbès à Paris. Il fait la rencontre d'un ami d'enfance qui fait resurgir en lui son lourd passé familial entaché de la perte de sa mère dont il n'a pas réussi à faire le deuil. Ses errances dans ce quartier en pleine crise sanitaire l'amènent à se réconcilier avec ses origines...

EN ATTENDANT SAMUEL BECKETT

Gabriel Byrne se mettra dans la peau de l'écrivain irlandais, auteur du célèbre *En attendant Godot*, dans le biopic *Dance First* de James Marsh. L'histoire évoquera différentes périodes de sa vie, mais se focalisera sur l'impact qu'a eu sur lui le fait de recevoir le prix Nobel de littérature en 1969. Il l'a vécu comme une « catastrophe », craignant l'excès d'intérêt pour son œuvre qui allait nuire à sa tranquillité et de son aversion pour les mondanités qui accompagnent de tels honneurs. Sandrine Bonnaire jouera son épouse française, Suzanne Déchevaux-Dumesnil.

BORDEAUX VENTES DU 28 SEPTEMBRE 2023, À 15 H

N° ROLE	DÉTAIL DE LA VENTE	AVOCAT	NATURE DES BIENS	COMMUNE	ADRESSE	MISE À PRIX
22/74	EJG 11-08-2023	ELIGE	MAISON	BORDEAUX	9 rue du Professeur-Daguin	235 000 €
23/28	EJG 21-07-2023	M ^e Dominique LAPLAGNE	NAVIRE À MOTEUR			24 500 €

E-mail : annonces-legales@echos-judiciaires.com - Plateforme : [annoncelegalepro.echos-judiciaires.com](https://www.annoncelegalepro.echos-judiciaires.com)

Les ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS, hebdomadaire habilité à publier les Annonces Légales et Judiciaires sur le département de la Gironde.

Toute reproduction même partielle des avis, annonces et insertions publiées sous cette rubrique, est formellement interdite, sous quelque forme que ce soit, sous peine de poursuites judiciaires. Selon l'arrêté du 27 décembre 2022 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046848959>) :

Le tarif des annonces judiciaires et légales est fixé à 0.183 euro HT le caractère pour le département de la Gironde.

Par dérogation aux dispositions de l'article précédent, les annonces mentionnées ci-dessous font l'objet en 2023 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes :

- Le tarif des annonces légales relatives à la constitution de sociétés est établi suivant la forme de la société, comme mentionné dans l'article 3 de l'arrêté
- Le tarif des annonces légales relatives à l'acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales est de 149 euros HT pour le département de la Gironde ;
- Le tarif des annonces légales relatives à l'avis de clôture de la liquidation des sociétés commerciales est de 108 euros HT pour le département de la Gironde ;
- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements d'ouverture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 64 euros HT pour le département de la Gironde ;
- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements de clôture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 35 euros HT pour le département de la Gironde ;

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1^{er} de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé (<https://actulegales.fr/>).

VENTES AUX ENCHÈRES



SELARL TRASSARD ET ASSOCIES
2 allées d'Orléans - 33000 BORDEAUX
Tél. : 05.56.23.87.20
Email : ptrassard@trassard-avocatsconseils.fr

**VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES SUR
LICITATION, EN UN LOT**

**UNE MAISON
A USAGE D'HABITATION**

Sis sur la commune de MARCHEPRIME (33380) - 1 bis allée des Roses
Cadastré section AL n° 67 d'une contenance de 9a 39ca
Constituant le lot n° 3 du lotissement dénommé «Les Ajoncs»

MISE A PRIX : 100.000 EUROS

Outre frais et clauses du cahier des conditions de vente

**ADJUDICATION LE
JEUDI 12 OCTOBRE 2023 À 15 HEURES**

et suivantes au besoin Au Palais de Justice de BORDEAUX
30 rue des Frères Bonnie (salle G)

RENSEIGNEMENTS : Le Cahier des conditions de vente peut être consulté auprès du Greffe du Juge de l'Exécution près le TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BORDEAUX ou au Cabinet de la SELARL TRASSARD ET ASSOCIES.

Les enchères ne sont reçues que par ministère d'avocat inscrit au barreau du Tribunal Judiciaire de BORDEAUX, moyennant consignation par chèque de banque ou caution bancaire entre les mains de l'avocat, du 10^{ème} de la mise à prix sans que cette garantie puisse être inférieure à 3 000 € et du montant des frais d'adjudication prévisibles.

La visite s'effectuera à la diligence de la SCP BARRENECHE-CAGNON-VANMEENEN, commissaires de justice,

le jeudi 14 septembre 2023 de 9 h 00 à 11 h 00 et le jeudi 21 septembre 2023 de 9 h 00 à 11 h 00.

L23EJ39082

ELIGE

Avocats à la Cour
70, rue de l'Abbé de l'Épée
33000 - BORDEAUX - TEL 05 56 00 82 33

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

A l'audience du juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de BORDEAUX, 30 rue des Frères Bonnie CS 11403 33000 BORDEAUX CEDEX

ENSEMBLE IMMOBILIER

A NOAILLAC (gironde), 1155, 1215, 1217 route des Palombes

MISE A PRIX : 148.400 €

LE JEUDI 26 OCTOBRE 2023 A 15 H 00

A la requête de :

COMPTABLE PUBLIC RESPONSABLE DU POLE DE RECouvreMENT SPECIALISE DE LA GIRONDE, agissant sous l'autorité du Directeur Régional des Finances Publiques de Nouvelle Aquitaine et du département de la Gironde qui élit domicile en ses bureaux situés Cité Administrative Tour A Etage 16 rue Jules Ferry boîte 37 33090 BORDEAUX CEDEX,

DESIGNATION ET DESCRIPTION

Un ensemble immobilier situé à NOAILLAC (gironde), 1155, 1215, 1217 route des Palombes (anciennement 56 Mayne Neuf), cadastré dite ville section :

- ZH 104 pour 07 a 30 ca
- ZH 103 pour 29 a 50 ca

Composé : au n° 1215 et 1217 route des Palombes de maisons jumelles d'une superficie de 73,97 m² et 74,01 m² avec garages de 16,73 m² et 16,78 m², au n° 1155 route des Palombes d'une maison de 161,66 m² avec véranda et cave, d'une dépendance avec bureau de 14,03 m² et garage de 32,13 m², d'une maison de 89,87 m² avec terrasse, de locaux annexes et d'une piscine le tout serait inoccupé.

Les clauses et les conditions de la vente sont stipulées dans le cahier des conditions de la vente déposé au Greffe du Tribunal Judiciaire de BORDEAUX qui peut être consulté au Greffe du juge de l'exécution ou au cabinet du poursuivant.

Les enchères ne peuvent être portées que par un avocat inscrit au barreau de BORDEAUX.

(Renseignements téléphoniques les mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 14 h 00 à 15 h 00)

Visites : le lundi 9 octobre 2023 de 9 h 00 à 11 h 00 et le mardi 10 octobre 2023 de 14 h 00 à 16 h 00.

L23EJ39908

WWW.ECHOS-JUDICIAIRES.COM

SCP JOLY-CUTURI-WOJAS-REYNET - DYNAMIS AVOCATS,
27 Rue Boudet - CS 32048 - 33001 BORDEAUX CEDEX
TEL : 05 57.14.46.40 - FAX : 05.57.85.82.26
Site rubrique «Ventes aux enchères» : www.dynamis-avocats.com

VENTE AUX ENCHERES

AU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BORDEAUX
30 RUE DES FRERES BONIE

IMMEUBLE

sis à LE BARP (33114), Zone Industrielle et Artisanale de Bric en Bric,
3 avenue du Médoc

MISE A PRIX : 50.000 €

LE 19 OCTOBRE 2023 À 15 HEURES

DESIGNATION : cadastré section BZ 22 (anciennement F 912) pour 50a

DESCRIPTION SOMMAIRE : hangar, WC, 3 pièces, bâti en parpaings

IMPORTANT : Cahier des conditions de la vente consultable au greffe du juge de l'exécution ou au cabinet d'avocats poursuivant la vente, qui, comme tous les avocats inscrits au Barreau de BORDEAUX pourra porter les enchères. Rens. tél. au 05.57.14.46.40 le lundi et le mardi de 15H à 17H et sur le site www.dynamis-avocats.com rubrique « Ventes aux enchères »

VISITES : 05/10/2023 de 10h à 12h & 12/10/2023 de 10h à 12h

RG : 23/00011

L23EJ38358

SCP JOLY-CUTURI-WOJAS-REYNET DYNAMIS AVOCATS

27 Rue Boudet - CS 32048 33001 BORDEAUX CEDEX
TEL : 05 57.14.46.40

Site rubrique «Ventes aux enchères» : www.dynamis-avocats.com

VENTE AUX ENCHERES

AU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BORDEAUX
30 RUE DES FRERES BONIE

MAISON D'HABITATION

sis 14 Domaine de Castelnaud, 33490 SAINT-PIERRE-D'AURILLAC

MISE A PRIX : 57.000 €

LE 26 OCTOBRE 2023 À 15 HEURES

DESIGNATION : cadastrée section ZB 188 pour 7a

DESCRIPTION SOMMAIRE : entrée, WC, SDB, séjour/cuisine, cellier/buanderie, 4 chambres, terrasse

IMPORTANT : Cahier des conditions de la vente consultable au greffe du juge de l'exécution ou au cabinet d'avocats poursuivant la vente, qui, comme tous les avocats inscrits au Barreau de BORDEAUX pourra porter les enchères. Rens. au 05 57.14.46.40 le lundi et le mardi de 15H à 17H et sur le site www.dynamis-avocats.com rubrique «Ventes aux enchères»

VISITES : mardi 10/10/2023 de 10h à 12h et jeudi 19/10/2023 de 10h à 12h

RG : 22/00082

L23EJ38850

APPELS D'OFFRES - AVIS D'ENQUÊTE

AVIS D'ATTRIBUTION

Département de publication :

33 Gironde

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Mairie de LA BREDE

Objet du marché :

Programme de voirie 2023

Type d'avis :

Avis d'attribution

Type de procédure :

Procédure adaptée

Catégorie :

Travaux

Support(s) de parution :

<http://www.e-marchespublics.com>

Autres informations :

marché sans suite pour motif d'intérêt général

L23EJ39159



DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER SERVICE DES PROCÉDURES ENVIRONNEMENTALES

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Enquêtes publiques conjointes préalable à la déclaration d'utilité publique et parcellaire
Acquisition des immeubles situés aux 11 et 13 rue Orbes dans le cadre de l'opération d'aménagement «Cœur de Bastide»
SEM In Cité
Commune de Libourne

Par arrêté en date du 8 août 2023, le Préfet de la Gironde, a prescrit les enquêtes publiques conjointes préalable à la déclaration d'utilité publique et parcellaire l'acquisition des immeubles situés aux 11 et 13 rue Orbes sur la commune de Libourne, dans le cadre de l'opération d'aménagement «Cœur de Bastide».

Ces enquêtes se dérouleront du lundi 25 septembre au lundi 9 octobre 2023 inclus.

Monsieur Hervé REDONDO, Officier de Gendarmerie à la retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur. Monsieur Alain RIVOAL est désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Les personnes intéressées pourront pendant la période indiquée ci-dessus prendre connaissance des dossiers d'enquêtes conjointes préalable à la déclaration d'utilité publique et parcellaire e à la mairie de Libourne (42 place Abel Surchamp) aux heures habituelles d'ouverture, ainsi que sur le site internet des services de l'État, rubriques «Publications - Publications légales - Enquêtes publiques» à l'adresse www.gironde.gouv.fr.

Elles pourront consigner, s'il y a lieu, leurs observations par écrit sur les registres d'enquête.

Ces observations pourront également être adressées par correspondance au commissaire enquêteur, à la mairie de Libourne.

En outre, le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, à la mairie de Libourne et assurera des permanences aux jours et horaires suivants :

Dates de permanences Heures de permanences Lieu de permanences

Lundi 25 septembre 2023 9h00 - 12h00 Mairie de Libourne

Vendredi 29 septembre 2023 14h00 - 17h00 Mairie de Libourne

Vendredi 6 octobre 2023 13h30 - 16h30 Mairie de Libourne

Lundi 9 octobre 2023 14h00 - 17h00 Mairie de Libourne

Le rapport et les conclusions établis par le Commissaire enquêteur dans le délai d'un mois à compter de la fin de l'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique et emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de Bordeaux Métropole seront tenus à la disposition du public à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Gironde - Service des Procédures Environnementales (Cité administrative, 2 rue Jules Ferry 33090 BORDEAUX Cedex) et à la mairie de Libourne, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Ils seront communiqués à toute personne qui en fera la demande à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Gironde.

Notifications du dépôt du dossier d'enquête parcellaire à la mairie seront faites aux propriétaires intéressés sous pli recommandé avec demande d'avis de réception.

A l'issue de l'enquête parcellaire, dans un délai de 30 jours, le commissaire enquêteur communiquera au Préfet de la Gironde le procès-verbal de la consultation publique et son avis sur l'emprise des ouvrages projetés.

PUBLICITÉ COLLECTIVE

En exécution des articles L.311-2 et L.311-3 du code de l'expropriation, le public est informé que :

«LES PERSONNES INTÉRESSÉES AUTRES QUE LE PROPRIÉTAIRE, L'USUFRUITIER, LES FERMIERS, LES LOCATAIRES, LES PERSONNES QUI ONT DROIT D'EMPHYTEOSE D'HABITATION OU D'USAGE ET CELLES QUI PEUVENT RÉCLAMER DES SERVITUDES, SONT TENUES DE SE FAIRE CONNAÎTRE A L'EXPROPRIANT DANS UN DÉLAI D'UN MOIS A DÉFAUT DE QUOI, ELLES SERONT, EN VERTU DES DISPOSITIONS FINALES DES ARTICLES PRÉCITÉS, DÉCHUES DE TOUS DROITS A L'INDEMNITÉ.»

L23EJ37557

**POUR RECEVOIR
LE SERVICE RÉGULIER DE NOTRE JOURNAL**

ABONNEZ-VOUS !

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55

abonnement@echos-judiciaires.com

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES
TERRITOIRES ET DE LA MER**
**SERVICE DES PROCÉDURES
ENVIRONNEMENTALES**
AVIS DE CONSULTATION PUBLIQUE
**INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**
(LIVRE V DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT)

Commune de LUDON-MÉDOC

Par arrêté préfectoral du 1^{er} septembre 2023 a été prescrite une consultation publique de quatre semaines sur la demande d'enregistrement présentée, au titre de la réglementation des installations classées, par la société BARRIERE FRERES en vue d'obtenir l'autorisation pour l'extension d'une plateforme logistique (stockage de matières combustibles) sur le territoire de la commune de Ludon-Médoc.

Cette consultation se déroulera du 25 septembre au 23 octobre 2023 inclus.

Un dossier de consultation sera déposé à l'accueil de la Mairie de Ludon-Médoc, où le public pourra en prendre connaissance, aux jours et heures habituels d'ouverture, à savoir :

- le lundi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- du mardi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

Ces documents seront également consultables sur le site internet des services de l'État en Gironde (www.gironde.gouv.fr/Publications/Publications-Légales).

Pendant toute la durée de la consultation, des observations pourront être formulées :

- sur un registre ouvert à cet effet à la Mairie de Ludon-Médoc ;
- par voie postale à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Gironde (Service des procédures environnementales - Cité administrative - BP 90 - 33090 BORDEAUX Cedex ;
- par voie électronique à l'adresse suivante : ddtm-spe1@gironde.gouv.fr

Le Préfet de la Gironde est compétent pour statuer sur la demande d'enregistrement sollicitée par un arrêté éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par l'arrêté ministériel prévu au I de l'article L.512-7, ou par un arrêté de refus.

L23EJ39558



COMMUNE D'ARCINS
**PROJET D'ÉLABORATION DU PLAN LOCAL
D'URBANISME**
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté en date du 3 août 2023, le maire de la commune d'Arcins a prononcé l'ouverture de l'enquête publique portant sur le projet d'élaboration du plan local d'urbanisme de la commune de ARCINS du lundi 25 septembre 2023 au mardi 24 octobre 2023.

Monsieur Michel KNIPPER, Directeur des lignes Intercités à la SNCF Retraité, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal administratif de Bordeaux

Le dossier complet du projet d'élaboration du PLU sera mis en ligne pendant toute la durée de l'enquête sur le site internet de la mairie à l'adresse suivante : <http://www.mairie-arcins.fr/>

Le dossier papier est consultable par le public à la Mairie d'Arcins 4 route de Pauillac 33460 Arcins

Chacun pourra ainsi prendre connaissance du dossier d'élaboration et consigner ses observations, soit :

- sur le registre d'enquête ;
- les adresser par écrit à Monsieur le commissaire-enquêteur en mairie de Arcins ;
- les adresser par courrier électronique, avec la mention en objet «courrier à l'attention du commissaire enquêteur pour le projet d'élaboration du PLU de Arcins», à l'adresse e-mail suivante : mairie.arcins@orange.fr

Le commissaire-enquêteur recevra le public dans les locaux de la mairie de Arcins aux jours et heures suivants :

- Le 25 septembre 2023 de 9H à 12H
- Le 5 octobre 2023 de 14H à 17H
- Le 13 octobre 2023 de 9H à 12H
- Le 24 octobre 2023 de 14H à 17H

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront publiés sur le site internet de la commune.

Au terme de cette enquête, le conseil municipal approuvera le projet d'élaboration du PLU arrêté, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur.

Le Maire,
Claude GANELON

Le 3 août 2023

L23EJ36849

ECHOS
JUDICIAIRES - GIRONDINS

ABONNEMENT

PAPIER + WEB

6 MOIS = 48 € TTC 1 AN = 79 € TTC 2 ANS = 119 € TTC

WEB

6 MOIS = 24 € TTC 1 AN = 39 € TTC 2 ANS = 59 € TTC
SOIT 26 NUMÉROS SOIT 52 NUMÉROS SOIT 104 NUMÉROS

NOM _____

PRÉNOM _____

ENTREPRISE _____

ADRESSE _____

EMAIL _____

TEL _____

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter et à retourner, accompagné de votre règlement à l'ordre des ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS 106 rue Fondaudège CS 71900 - 33061 BORDEAUX Cedex

CONTACT : CATHERINE DEPETRIS
ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM / 05 57 14 07 55



COMMUNE DE BORDEAUX
AVIS D'ENQUÊTE

Une enquête publique a été prescrite sur le projet suivant :

**Bordeaux Saint Jean Belcier - Saget / Descas :
Déclassement des rues Cazaubon, Descas, des Résiniers**

Cette enquête, qui portera sur le déclassement du domaine public routier des rues Cazaubon, des Résiniers et d'une partie de la rue Descas dans le cadre de la réalisation du projet d'aménagement Saget / Descas, se déroulera du 7 au 22 septembre 2023 inclus

Le dossier accompagné d'un registre, sera déposé pendant 16 jours consécutifs, aux jours habituels d'ouverture des services municipaux :

- à la Cité municipale - 4 rue Claude Bonnier à Bordeaux
- à la Mairie de quartier 6 Bordeaux sud - 6 cours de la Marne, 33000 Bordeaux ainsi que sur le site internet : www.participation.bordeaux-metropole.fr

Mme Pejoux, commissaire enquêtrice, tiendra permanence pour recevoir et consigner les observations du public relatives au projet :

- A la Mairie de quartier Bordeaux sud, le jeudi 7 septembre 2023, de 9h à 12h.
- A la Cité municipale, le mardi 19 septembre 2023, de 14h à 17h.

Les observations pourront également, pendant la période de l'enquête publique, être déposées à l'accueil de la Cité municipale, sur le registre numérique ouvert sur le site internet www.participation.bordeaux-metropole.fr ou transmises directement par voie postale à la commissaire enquêtrice à l'adresse suivante : BORDEAUX METRO-POLE - Mme Pejoux, commissaire enquêtrice - Pôle territorial de Bordeaux - Service foncier - Esplanade Charles de Gaulle - 33045 Bordeaux cedex.

L23EJ31567

CONSULTATION POUR LA CONSTRUCTION DE 53 LOGEMENTS EN ACCESSION SOCIALE ET EN HABITAT PARTICIPATIF ET DE 60 PARKINGS

Opération «ZAC Saint - Jean Belcier - ILOT 8.3E»
place d'Armagnac - BORDEAUX (33000)

1. Maître d'Ouvrage : SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) HLM LE COL
2. Objet de la consultation : Construction de 53 logements en habitat participatif et de 60 parkings - Opération «ZAC Saint-Jean Belcier - ILOT 8.3E» - place d'Armagnac - BORDEAUX (33000)

3. Maître d'œuvre :
• MOE Conception : Christian LARROQUE Architectes Associés - 3 rue des bénédictines - 33800 Bordeaux

Tél. 05 57 87 10 76 - mail : larroque.archi@free.fr

• MOE Exécution : B2IX - Claire BARDEY - 10 Rue Théodore Blanc, Bat 3 - 33520 Bruges

Tél. 05 56 50 38 58 - mail : claire.bardey@b2ix.fr

4. Désignation des lots :

LOT 01 FONDATIONS SPECIALES - GROS-OEUVRE

LOT 02 RAVALEMENT DE FACADES

LOT 03 ETANCHEITE

LOT 04 MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM

LOT 05 MENUISERIE INTERIEURES

LOT 06 PLATRERIE

LOT 06 bis ISOLATION - ENCOFFREMENT COUPE-FEU

LOT 07 ELECTRICITE

LOT 08 PLOMBERIE - SANITAIRE - CHAUFFAGE VENTILATION

LOT 09 SERRURERIE

LOT 10 ASCENSEUR

LOT 11 REVETEMENTS DE SOLS DURS ET FAÏENCE

LOT 12 REVETEMENTS DE SOLS SOUPLES

LOT 13 PEINTURES - REVETEMENTS MURAUX - NETTOYAGE

LOT 14 ESPACES VERTS

5. Modalités d'obtention du dossier :

Dossier à télécharger sur la plateforme Marchés Online à partir du : jeudi 24 août 2023

https://marchesonline.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_recherche.do

6. Délai d'exécution : 23 mois (compris période de préparation).

Démarrage prévisionnel des travaux : Février 2024

7. Renseignements et précisions concernant le programme, à obtenir auprès de :

Pour les renseignements administratifs :

LE COL - Service Maîtrise d'Ouvrage (Agence de Bordeaux) 05 33 09 14 10

Responsable d'agence : Pierre ARNAL - Assistante : Marie LEPRAT
m.leprat@le-col.com

Pour les renseignements techniques :

• MOE Conception : Christian LARROQUE Architectes Associés - 3 rue des bénédictines - 33800 Bordeaux

Tél. 05 57 87 10 76 - mail : larroque.archi@free.fr

• MOE Exécution : B2IX - Claire BARDEY - 10 Rue Théodore Blanc, Bat 3 - 33520 Bruges

Tél. 05 56 50 38 58 - mail : claire.bardey@b2ix.fr

8. Date limite de réception des offres et lieu de dépôt :

Lundi 16 octobre 2023 à 12h00 - sur la plateforme de dématérialisation «Marché Online»

Imed ROBBANA,

Le Directeur Général

L23EJ39212

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MAIRIE DE LACANAU

M. Le Maire

31 avenue de la Libération 33680 Lacanau

Tél : 05 56 03 83 08 - SIRET 21330214400018

mèl : c.sanchez@lacanau.fr - web : <http://www.lacanau.fr>

L'avis implique un marché public

Objet : Travaux de signalisation horizontale sur les voiries communales 2024-2027

Type de marché : Travaux

Procédure : Procédure adaptée ouverte

Technique d'achat : Sans objet

Lieu d'exécution : 33680 LACANAU

Forme du marché : Prestation divisée en lots : non

Les variantes sont exigées : Non

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Le candidat doit être inscrit sur un registre du commerce ou des métiers.

Marché réservé : NON

Réduction du nombre de candidats : Non

La consultation comporte des tranches : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

Visite obligatoire : Non

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Renseignements d'ordre administratifs :

Correspondance au moyen du profil d'acheteur AWS

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée

Remise des offres : 05/10/23 à 12h00 au plus tard.

Envoi à la publication le : 06/09/23

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.marches-publics.info>

L23EJ40097

AVIS D'APPEL PUBLIC À CONCURRENCE

Département de publication :

33 Gironde

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Mairie de LA BREDE, 1 place St Jean d'Etampes - BP 30047, 33652 LA BREDE Cedex, 0557971856

Objet du marché :

Travaux de voirie 2023 - relance

Tranche ferme : chemin d'Eyquem

Tranche conditionnelle : avenue de Bellevue :

Type d'avis :

Avis d'appel public à concurrence

Type de procédure :

Procédure adaptée

Catégorie :

Travaux

Date limite de réception des offres : 22 septembre 2023 à 19 heures

Critères d'attribution: prix (60 pts), valeur technique (30 pts), délai (10 pts)

Support(s) de parution :

<http://labrede-montesquieu.e-marchespublics.com>

<http://www.e-marchespublics.com>

Date et heure limite de dépôts :

Offre : 22/09/2023 à 19 h 00

L23EJ39562

24H/24H

PUBLICATION DE VOTRE
ANNONCE LÉGALE EN LIGNE VIA
NOTRE PLATEFORME WEB :

annoncelegale.echos-judiciaires.com

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

révision des Plans de Prévention du Risque Naturel d'Inondation des communes de Bordeaux et Bègles Commune de Bordeaux et Bègles

Par arrêté du Préfet de la Gironde, en date du 26 juillet 2023, a été prescrite une enquête publique unique afin de recueillir l'avis du public sur la révision des Plans de Prévention du Risque Naturel d'Inondation des communes de Bordeaux et Bègles.

Cette enquête publique unique aura lieu du lundi 04 septembre 2023 au mardi 03 octobre 2023 inclus, sur le territoire des communes de Bordeaux et Bègles.

Le Plan de Prévention des Risques (PPR) a pour objet de protéger les personnes et les biens des effets des événements par la maîtrise de l'urbanisation. Pour cela, il délimite les zones exposées aux risques et peut y interdire toute nouvelle construction, ouvrage, aménagement ou exploitation agricole, aquacole, forestière, artisanale, commerciale ou industrielle notamment afin de ne pas aggraver le risque. Dans le cas où certains projets seraient autorisés le PPR permet de définir les prescriptions et dispositions de réalisation ou d'exploitation d'une manière générale, la vulnérabilité des zones inondables ne doit pas être augmentée.

Le maître d'ouvrage chargé de l'élaboration des projets des plans est :

La Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Gironde, sise à la Cité administrative, rue Jules Ferry, BP 90, 33090 BORDEAUX CEDEX.

Les informations relatives aux plans peuvent être demandées au Service Risques et Gestion des Crises, Unité Plan de Prévention des Risques Littoraux et Fluviaux - adresse mail: ddtm-ppri@gironde.gouv.fr

Pendant la durée de l'enquête, le public aura la possibilité de prendre connaissance du dossier d'enquête - comprenant notamment une note de présentation, le règlement, les cartes de zonage, les cartes des cotes de seuil, le bilan de la concertation et de ses annexes, les cartes d'aléas et les cartes d'enjeux :

- À la Cité municipale de Bordeaux, siège de l'enquête - 4 Rue Claude Bonnier 33000 Bordeaux

du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.

- À la Mairie de Bègles - 77 Rue Calixte Camelle 33130 Bègles

lundi de 13h00 à 18h30

du mardi au vendredi de 8h30 à 17h00.

- À la Mairie de quartier Bordeaux maritime - 196 rue Achard 33300 Bordeaux

lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9 h à 12h30 et de 13h15 à 17 h

jeudi de 13h15 à 19 h (sauf durant les vacances scolaires : 9 h/12h30 - 13h15/17 h).

- Et sur le poste informatique en accès libre mis à disposition par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (accueil de la Cité Administrative, 2 rue Jules Ferry BP 90 33 090 Bordeaux Cedex, les lundi, mercredi et vendredi de 08h30 à 12h00 puis de 13h30 à 16h00 et les mardi et jeudi de 08h30 à 12h00).

Par ailleurs, dans les mêmes conditions de délai, le dossier d'enquête sera consultable sur le site internet de la Préfecture de la Gironde : www.gironde.gouv.fr, rubriques «publications», «publications légales», «enquêtes publiques, consultations du public».

Et sur le site internet : <https://www.registre-numerique.fr/ppri-bordeaux-begles>

Pendant la durée de l'enquête, les observations du public pourront être déposées directement sur les registres d'enquête ouverts à cet effet dans les mairies des communes de Bordeaux et Bègles.

Des observations et propositions relatives aux plans pourront également être adressées, avant clôture de l'enquête, à l'attention du commissaire-enquêteur :

- par correspondance adressée au siège de l'enquête publique, en veillant à bien indiquer l'objet de l'enquête, à la Cité municipale de Bordeaux, sise au 4 Rue Claude Bonnier, 33 000 Bordeaux,

- par voie électronique, à l'adresse suivante :

ppri-bordeaux-begles@mail.registre-numerique.fr.

Toute personne peut demander à ses frais, la communication du dossier d'enquête auprès de la DDTM, Service des procédures environnementales : ddtm-spe2@gironde.gouv.fr

Par décision de la Présidente du Tribunal administratif de Bordeaux, Monsieur Pechambert Pierre est désigné en qualité de Commissaire-enquêteur et Madame Ancla Carole est désignée en qualité de Commissaire-enquêteur suppléant.

Le Commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations, aux jours de permanences, heures et communes indiquées dans le tableau ci-après :

Cité municipale de Bordeaux, siège de l'enquête - 4 Rue Claude Bonnier 33000 Bordeaux

Lundi 4 septembre 2023 de 9 h à 12 h

Mardi 3 octobre 2023 de 14 h à 17 h

Mairie de Bègles - 77 Rue Calixte Camelle 33130 Bègles

Vendredi 8 septembre 2023 de 08h30 à 11h30

Lundi 25 septembre 2023 de 13 h à 16 h

Mairie de quartier Bordeaux maritime - 196 rue Achard 33300 Bordeaux

Mercredi 13 septembre 2023 de 14 h et 17 h

Mardi 19 septembre 2023 de 9 h à 12 h

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur seront tenues à la disposition du public pendant le délai d'un an, à compter de la date de clôture de l'enquête, aux Mairies des communes de Bordeaux et Bègles, ainsi qu'à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Gironde - Service des Procédures Environnementales, et sur le site internet : www.gironde.gouv.fr/publications/publications-legales. (rubriques «publications» «publications légales» «enquêtes publiques»).

Ces documents seront transmissibles à toute personne intéressée qui en fera la demande au Préfet de la Gironde.

Le Préfet de la Gironde est compétent pour statuer sur les Plans de Prévention du Risque Naturel d'Inondation des communes de Bordeaux et Bègles.

En application de l'article L.562-4 du code de l'environnement, les Plans de Prévention du Risque d'Inondation approuvés valent servitudes d'utilité publique et sont opposables à toute personne publique ou privée. À ce titre, ils doivent être annexés au plan local d'urbanisme, conformément à l'article L. 153-60 du code de l'urbanisme. L23EJ34872

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER SERVICE DES PROCÉDURES ENVIRONNEMENTALES AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique et emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de BORDEAUX MÉTROPOLE Réaménagement de voiries sur l'avenue Marcel Dassault permettant l'amélioration de la vitesse commerciale de la LIANES 11 sur la commune de Mérignac
Bordeaux Métropole

Par arrêté en date du 28 août 2023, le Préfet de la Gironde, a prescrit une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique et emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de Bordeaux Métropole concernant l'opération de réaménagement de voirie de l'avenue Marcel Dassault permettant l'amélioration de la vitesse commerciale d'une ligne de bus, entre Mérignac et Martignas sur Jalles, sur la commune de Mérignac.

Dans le cadre de la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie métropolitaine des mobilités, Bordeaux Métropole envisage l'amélioration de la desserte en transports en commun des communes de Mérignac et Martignas-sur-Jalle en réalisant des travaux de couloirs bus ouverts au covoiturage entre le giratoire des girondins et le giratoire de Marchegay. L'aménagement de l'Avenue Marcel Dassault comportera également une voie verte dédiée aux cyclistes et piétons.

Cette enquête se déroulera du **lundi 25 septembre au vendredi 27 octobre 2023 inclus**.

Monsieur Hugues MORIZOT, Chargé d'intervention en environnement, est désigné en qualité de commissaire enquêteur et M. Philippe CALAND est désigné en qualité de suppléant.

Les personnes intéressées pourront pendant la période indiquée ci-dessus prendre connaissance des dossiers d'enquêtes préalable à la déclaration d'utilité publique et emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de Bordeaux Métropole à la mairie de Mérignac, bâtiment A de l'Hôtel de Ville, bureau O (60 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny), le lundi de 8h30 à 17h00, du mardi au vendredi de 8h30 à 18h00 et le samedi de 9h00 à 12h00, ainsi que sur le site internet des services de l'État, rubriques « Publications - Publications légales - Enquêtes publiques » à l'adresse www.gironde.gouv.fr.

Le public pourra consigner ses observations directement sur le registre d'enquête à feuillets cotés non mobiles, paraphé par le commissaire enquêteur et ouvert par le Maire.

Des observations et propositions pourront également être adressées, avant clôture de l'enquête, au commissaire enquêteur :

- par correspondance à la Mairie de Mérignac, pour être annexées au registre d'enquête,

- par voie électronique, à l'adresse suivante :

ddtm-spe3@gironde.gouv.fr.

Les informations relatives au projet pourront être demandées, pendant l'enquête au porteur de projet :

Bordeaux Métropole - Direction grands projets mobilités, Service amélioration réseaux mobilités - Téléphone : 05.57.20.73.57 - p.clavierie@bordeaux-metropole.fr

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, à la mairie de Mérignac aux jours et horaires suivants :

- lundi 25 septembre de 9h à 12h

- mercredi 11 octobre de 14h à 17h

- vendredi 20 octobre de 9h à 12h

- vendredi 27 octobre de 14h à 17h

Le rapport et les conclusions établis par le Commissaire enquêteur dans le délai d'un mois à compter de la fin de l'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique et emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de Bordeaux Métropole seront tenus à la disposition du public à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Gironde - Service des Procédures Environnementales (Cité administrative, 2 rue Jules Ferry 33090 BORDEAUX Cedex) et à la mairie de Mérignac, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Ils seront communiqués à toute personne qui en fera la demande à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Gironde.

L23EJ39686

POUR RECEVOIR
LE SERVICE RÉGULIER DE NOTRE JOURNAL
ABONNEZ-VOUS !

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES
TERRITOIRES ET DE LA MER**
**SERVICE DES PROCÉDURES
ENVIRONNEMENTALES**
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Déclaration d'Intérêt Général (DIG) au titre de l'article L.211-7 du Code de l'Environnement concernant les travaux de restauration des milieux aquatiques et d'entretien des cours d'eau du bassin versant du Lisos et de la Gaule sur les départements de la Gironde et du Lot et Garonne

Une enquête publique est prescrite du lundi 04 septembre 2023 au mercredi 04 octobre 2023 inclus afin de recueillir l'avis du public sur la demande de Déclaration d'Intérêt Général (DIG) concernant les travaux de restauration des milieux aquatiques et d'entretien des cours d'eau du bassin versant du Lisos et de la Gaule sur les départements de la Gironde et du Lot et Garonne.

Le responsable du projet est le SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT HYDRAULIQUE DES BASSINS VERSANTS DU BEUVE ET DE LA BASSANNE (SMAHBB) - 1, place de la Mairie 33124 AUROS. Les informations relatives au projet peuvent être demandées au tél : 09 63 03 47 84.

Pendant la période indiquée ci-dessus, le dossier sera consultable dans les Mairies de Cocumont 47, Ruffiac 47, Fontet 33, Grignols 33 siège de l'enquête publique aux jours et heures d'ouverture, où le public pourra faire part de ses observations sur un registre d'enquête ouvert à cet effet.

Le dossier sera également consultable sur le site internet des Services de l'Etat en Gironde www.gironde.gouv.fr rubriques «publications», «publications légales», «enquêtes-publiques 2023» et sur le site internet de la Préfecture du Lot et Garonne : www.lot-et-garonne.gouv.fr rubriques «publications», «consultations du public».

Le public pourra transmettre ses observations à l'attention du commissaire enquêteur à l'adresse mail suivante : ddtm-spe2@gironde.gouv.fr en veillant à identifier l'objet de l'enquête. Ces observations seront accessibles sur le site internet des services de l'Etat en Gironde (rubrique «enquête publique 2023»).

Les communes concernées sont :

Département de la Gironde :

-Aillas -Loupiac de la Réole -Cours les Bains
-Blaignac -Noaillac -Grignols
-Floudès -Puybarban -Masseilles
-Fontet -La Réole -Sigalens
-Hure -Cauvignac

Département du Lot et Garonne :

-Cocumont -Antagnac -Ruffiac
-Meilhan sur Garonne -Argenton
-Saint Sauveur de Meilhan -Romestang

Les personnes qui le souhaitent pourront aussi faire part de leurs observations par courrier adressé au commissaire enquêteur à la Mairie de GRIGNOLS, siège de l'enquête. Elles seront annexées au registre d'enquête.

Un accès gratuit au dossier sera ouvert au public sur le poste informatique situé à Direction Départementale des Territoires et de la Mer, cité administrative, 2 rue Jules Ferry à Bordeaux.

Monsieur Sylvain BARET Officier Supérieur de l'Armée de l'Air retraité, est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour conduire l'enquête publique et de Monsieur Gérard CHARLES désignée en qualité de suppléant. Il se tiendra à la disposition du public, afin de recueillir ses observations, selon le calendrier ci-après:

Mairie de GRIGNOLS (33)

- Lundi 04 septembre 2023 de 09h00 à 12h00
- Mercredi 20 septembre 2023 de 09h00 à 12h00
- Vendredi 29 septembre 2023 de 09h00 à 12h00

Mairie de FONTET (33)

- Lundi 04 septembre 2023 de 14h00 à 17h00
- Mercredi 20 septembre 2023 de 14h00 à 17h00
- Mercredi 04 octobre 2023 de 14h00 à 17h00

Mairie de COCUMONT (47)

- Vendredi 08 septembre 2023 de 09h00 à 12h00
- Samedi 16 septembre 2023 de 09h00 à 12h00
- Mercredi 04 octobre 2023 de 09h00 à 12h00

Mairie de RUFFIAC (47)

- Vendredi 08 septembre 2023 de 14h00 à 17h00
- Jeudi 21 septembre 2023 de 09h00 à 12h00
- Vendredi 29 septembre 2023 de 14h00 à 17h00

A la fin de l'enquête, copies du rapport et des conclusions du Commissaire enquêteur seront tenues à la disposition du public dans les quatre Mairies de Fontet, Grignols, Cocumont, Ruffiac à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer ainsi que sur les sites internet des Services de l'Etat de la Gironde www.gironde.gouv.fr/Publications/Publications-legales.

Le Préfet de la Gironde et Le Préfet du Lot et Garonne sont compétents pour statuer, par un arrêté, sur cette demande.

Toute information relative à l'organisation de l'enquête peut être demandée auprès de la DDTM de la Gironde, service des procédures environnementales.

L23EJ25059

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MAIRIE DE LACANAU

M. Le Maire
31 avenue de la Libération 33680 Lacanau
Tél : 05 56 03 83 08 - SIRET 21330214400018
mèl : c.sanchez@lacanau.fr web : <http://www.lacanau.fr>

Groupement de commandes : Non

L'avis implique un marché public

Objet : Alimentation en eau potable - Renouvellement de conduites - Programme 2023-2024

Type de marché : Travaux

Procédure : Procédure adaptée ouverte

Technique d'achat : Sans objet

Lieu d'exécution : 33680 LACANAU

Forme du marché : Prestation divisée en lots : non

Les variantes sont exigées : Non

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle :

Liste et description succincte des conditions :

L'opérateur économique doit être inscrit sur un registre professionnel ou sur un registre du commerce

Marché réservé : NON

Réduction du nombre de candidats : Non

La consultation comporte des tranches : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

Visite obligatoire : Non

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Renseignements d'ordre administratifs :

Correspondance au moyen du profil d'acheteur AWS

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée

Remise des offres : 29/09/23 à 12h00 au plus tard.

Envoi à la publication le : 06/09/23

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.marches-publics.info>

L23EJ40096

LES ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS
SONT HABILITÉES
DANS LE DÉPARTEMENT 33

NOUS PUBLIONS
ÉGALEMENT VOS
ANNONCES LÉGALES DANS
TOUTE LA FRANCE,
SANS SURCÔÛT

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER SERVICE DES PROCÉDURES ENVIRONNEMENTALES AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

prescrivant une enquête publique préalable à la Déclaration d'intérêt général (DIG) pour la réalisation du plan pluriannuel de gestion des bassins versant du SIETRA sur les communes de

Bonnetan - Carignan de Bordeaux - Fargues Saint Hilaire - Salleboeuf - Capian - Créon - Haux - Loupès - Madirac - Sadirac - Saint Genès de Lombard - La Sauve Majeure - Villenave de Rions - Baurech - Cambes - Camblanes et Meynac - Cénac - Langoiran - Latresne - Lignan de Bordeaux - Quinsac - Saint Caprais de Bordeaux - Tabanac - Le Tourne - Cardan - Lestiac sur Garonne - Paillet - Rions - Bouliac.

Les permanences du Commissaire enquêteur se tiendront dans les communes de Baurech - Bonnetan - Paillet - Créon - Bouliac

Une enquête publique est prescrite du lundi 25 septembre 2023 au mardi 24 octobre 2023 inclus afin de recueillir l'avis du public sur la demande de Déclaration d'intérêt général (DIG) sur la mise en place du plan pluriannuel de gestion des bassins versants du SIETRA sur le département de la Gironde.

Le responsable du projet est le Syndicat Intercommunautaire d'Étude de Travaux de Restauration et d'Aménagement des bassins versants de l'Entre-deux-Mers Ouest (SIETRA) - 43, route de l'entre deux mers 33360 LIGNAN DE BORDEAUX. Les informations relatives au projet peuvent être demandées au tél : 07 87 01 61 80 ou au mail : accueil@sietra.fr.

Pendant la période indiquée ci-dessus, le dossier sera consultable dans les Mairies de Baurech - Bonnetan - Paillet - Créon - Bouliac, siège de l'enquête publique aux jours et heures d'ouverture, où le public pourra faire part de ses observations sur un registre d'enquête ouvert à cet effet.

Le dossier sera également consultable sur le site internet des Services de l'Etat en Gironde www.gironde.gouv.fr rubriques «publications», «publications légales», «enquêtes-publiques 2023».

Le public pourra transmettre ses observations à l'attention du commissaire enquêteur à l'adresse mail suivante : ddtm-spe2@gironde.gouv.fr en veillant à identifier l'objet de l'enquête. Ces observations seront accessibles sur le site internet des services de l'Etat en Gironde.

Les personnes qui le souhaitent pourront aussi faire part de leurs observations par courrier adressé au commissaire enquêteur à la Mairie de Bouliac siège de l'enquête. Elles seront annexées au registre d'enquête.

Un accès gratuit au dossier sera ouvert au public sur le poste informatique situé à Direction Départementale des Territoires et de la Mer, cité administrative, 2 rue Jules Ferry à Bordeaux.

Monsieur Jean-Daniel ALAMARGOT retraité de la Gendarmerie, est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour conduire l'enquête publique et de Monsieur Patrice ADER désigné en qualité de suppléant. Il se tiendra à la disposition du public, afin de recueillir ses observations, selon le calendrier ci-après :

- Lundi 25/09/2023 de 09h00 - 12h00 Mairie de Créon
- Vendredi 29/09/2023 de 14h00 - 17h00 Mairie de Bonnetan
- Jeudi 12/10/2023 de 16h00 - 19h00 Mairie de Baurech
- Samedi 21/10/2023 de 9h00 - 12h00 Mairie de Bouliac
- Mardi 24/10/2023 de 14h30 - 17h30 Mairie de Paillet

A la fin de l'enquête, copies du rapport et des conclusions du Commissaire enquêteur seront tenues à la disposition du public dans les Mairies de Baurech - Bonnetan - Paillet - Créon - Bouliac, à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer ainsi que sur les sites internet des Services de l'Etat de la Gironde www.gironde.gouv.fr/Publications/Publications-legales.

Le Préfet de la Gironde est compétent pour statuer, par un arrêté, sur cette demande.

Toute information relative à l'organisation de l'enquête peut être demandée auprès de la DDTM de la Gironde, service des procédures environnementales.

L23EJ38417

Elle se déroulera du 26 septembre au 11 octobre 2023 inclus

Le dossier accompagné d'un registre, sera déposé pendant cette période de 16 jours consécutifs :

- à la Cité municipale - 4 rue Claude Bonnier à Bordeaux
- à la Mairie de quartier 1 Bordeaux Maritime - 196 rue Achard, 33300 Bordeaux
- à la Mairie de quartier 4 Saint Augustin, Tausin, Alphonse Dupeux - place de l'Eglise Saint Augustin, 33000 Bordeaux
- à la Mairie de quartier 6 Nansouty Saint Genès - 250 rue Malbec, 33800 Bordeaux
- à la Mairie de quartier 6 Bordeaux sud - 6 cours de la Marne, 33000 Bordeaux
- à la Mairie de quartier 7 Bastide - 38 rue de Nuits, 33100 Bordeaux

aux jours habituels d'ouverture des services municipaux, ainsi que sur le site internet : www.participation.bordeaux-metropole.fr jusqu'au 11 octobre à 17h.

M. Patrice Ader, commissaire enquêteur, tiendra permanence pour recevoir et consigner les observations du public relatives au projet :

- à la mairie de quartier Bordeaux Sud, le mardi 26 septembre 2023 de 9h à 12h,
- à la mairie de quartier Bordeaux Maritime, le mardi 26 septembre 2023 de 14h à 17h,
- à la mairie de quartier Bastide, le vendredi 6 octobre de 9h à 12h,
- à la mairie de quartier Saint Augustin, le vendredi 6 octobre de 14h à 17h.

Les observations pourront également, pendant la période de l'enquête publique, être déposées à l'accueil de la Cité municipale ou transmises directement par voie postale au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : BORDEAUX METROPOLE - M. Ader, commissaire enquêteur - Pôle territorial de Bordeaux (service foncier) - Esplanade Charles de Gaulle - 33045 Bordeaux cedex.

L23EJ37702

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER SERVICE DES PROCÉDURES ENVIRONNEMENTALES AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

DUP et exploitation du forage d'eau des «Dagueys» sur la commune de LIBOURNE

Une enquête publique unique est prescrite du lundi 25 septembre 2023 au mardi 24 octobre 2023 inclus afin de recueillir l'avis du public sur la demande d'autorisation de prélèvement d'eau à partir du forage des Dagueys sur la commune de Libourne, la déclaration d'utilité publique de ces travaux de dérivation des eaux et la déclaration d'utilité publique du périmètre de protection mis en place autour du forage où seront instaurés des servitudes d'utilité publique.

Le responsable du projet est : COMMUNAUTE D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS (CALI) 42, rue Jules Ferry 33505 LIBOURNE Cedex Madame Emeline RAQUIL Tél : 05 57 55 61 92. Mail : eau-assainissement@acali.fr

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête comprenant une étude d'incidence, une notice explicative, un projet d'arrêté et l'examen au cas par cas, sera mis à la disposition du public à la Mairie de Libourne, aux jours et heures habituels d'ouverture au public où les intéressés pourront faire part de leurs observations sur un registre d'enquête ouvert à cet effet.

Le dossier sera également consultable sur le site internet des Services de l'Etat de la Gironde www.gironde.gouv.fr, rubriques publications, publications légales, enquêtes-publiques.

Le public pourra transmettre ses observations à l'attention du commissaire enquêteur par mail à l'adresse suivante : ddtm-spe2@gironde.gouv.fr en veillant à identifier l'objet de l'enquête ou par courrier adressé à la Mairie de Libourne siège de l'enquête publique.

Un accès gratuit au dossier sera ouvert au public sur le poste informatique situé dans le hall de la cité administrative à l'accueil DDTM - 2 rue Jules Ferry à Bordeaux.

Le commissaire enquêteur Monsieur Philippe CALAND Officier supérieur retraité de la Gendarmerie Nationale, est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour conduire l'enquête publique et de Monsieur Hugues MORIZOT désigné en qualité de suppléant, se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations à la Mairie de LIBOURNE le ;

- lundi 25 septembre 2023 de 14h00 à 17h00,
- jeudi 05 octobre 2023 de 09h00 à 12h00,
- mercredi 18 octobre 2023 de 09h00 à 12h00,
- mardi 24 octobre 2023 de 14h00 à 17h00.

A la fin de l'enquête, copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur seront tenues à la disposition du public à la Mairie de Libourne et à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer service des procédures environnementales cité administrative 2 rue Jules Ferry Bordeaux ainsi que sur le site internet des Services de l'Etat de la Gironde : www.gironde.gouv.fr.

Le Préfet de la Gironde est compétent pour statuer sur la demande d'autorisation de prélèvement d'eau et déclarer d'utilité publique le captage et le périmètre de protection instauré.

L23EJ38056

COMMUNE DE BORDEAUX AVIS D'ENQUÊTE

Une enquête publique a été prescrite sur le projet suivant :

Mise à jour de plans d'alignement à Bordeaux
«Campagne 2023»

Concernant les rues suivantes :

Etienne Duperat, Meste Verdie, Baudry Lacantinerie, Nuyens, Léon Jouhaux, Brassacat, Pierre Curie, de Ségur, Jean Pierre Marie Bouron, Georges Juzan, Catherine et William Booth ainsi que l'impasse Moulinié.

ABONNEZ VOUS

Aux termes d'un ASSP en date du 30/08/2023, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **SCI 52 RUE GUADET**

Objet social : L'achat, l'administration et la gestion par voie de location nue ou autrement de tout bien immeuble bâti ou non bâti dont elle viendrait à être propriétaire, et à titre exceptionnel la vente, la création, l'acquisition, la location, la prise à bail, l'installation de tous établissements se rapportant à l'activité ci-dessus spécifiée.

Siège social : 8 Rue Porte de la Réole, 33580 MONSEGUR

Capital : 100 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX

Co-gérance : Mme YOUNG Carol, demeurant 49 Cours Victor Hugo, 33000 BORDEAUX et Mme ROBINSON Helen, demeurant 3 Genisson, 33580 MONSEGUR et Mme HODKINSON Indira, demeurant 55 Rue de la Rousselle, 33000 BORDEAUX

L23EJ39134



AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 29 août 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : PHIRENA

Siège : 22 rue Leysson 33360 CARIIGNAN DE BORDEAUX

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 4.000.000 euros

Objet : L'exploitation de restaurants, bars, débits de boisson, traiteur ; l'organisation d'événements et la location de locaux à cet effet ; les services d'hébergement, l'exploitation de bien ruraux et terres agricoles, l'amélioration, l'entretien et la conservation de massifs forestiers, le commerce de détail de produits alimentaires et non alimentaires notamment articles de décorations et d'ameublement, articles de prêt à porter, bijoux fantaisie, linge de maison, produits de beauté ; Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :

- la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;

- la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ;

- la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;

- toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Présidente : Madame Valérie SALAH, demeurant 12 chemin de Peyvideau, 33 360 CARIIGNAN DE BORDEAUX.

Directeur Général : Monsieur Antoine LUZIGNAN, demeurant 12 chemin de Peyvideau, 33 360 CARIIGNAN DE BORDEAUX.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

POUR AVIS
La Présidente

L23EJ39144



LABATTUT & ASSOCIÉS
Société d'avocats
15 rue Colbert
33000 BORDEAUX
Tel : 05.47.74.54.20

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature électronique en date du 30 août 2023, il a été constitué sous la dénomination sociale « **JS PROJECT** » une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes : Capital social : 1 000 euros - Siège social : 4 Allée DES DUNES 33510 ANDERNOS LES BAINS - Durée : 99 ans - Objet social : la prise de participation dans le capital social de toutes sociétés ou entreprises ; la gestion des titres lui appartenant ; le contrôle et l'animation des sociétés du groupe ; toutes prestations de services ; l'acquisition et l'exploitation d'immeubles ; tout prêt ou garantie, emprunt, avance financière au profit des sociétés du groupe ; et plus généralement, toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social - Gérant : Monsieur Julien BACHOUÉ - Résidence POUGET Etage 01 Porte 3 - 3 Rue DU 14 JUILLET 33740 ARES.

La société sera immatriculée au RCS de BORDEAUX.

Pour avis.

L23EJ39166



32, rue Vital Carles
33000 BORDEAUX
Tel : 05 57 10 87 36
contact@destee-avocats.com

Suivant acte sous seing privé en date, à BORDEAUX, du 30 août 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **SARL LE PARI TOURNY**

Forme juridique : Société à Responsabilité Limitée

Capital social : 1.000 Euros

Siège social : 25, allées de Tourny - 33000 BORDEAUX - France.

Objet social : commerce d'épicerie fine, restauration légère et rapide sur place et à emporter, sandwicherie sans extraction extérieure, vente de spiritueux, Pari Mutuel Urbain, Loto, la Française des jeux, presse.

Durée de la société : 99 ans

Gérant : Monsieur Axel LI, né le 6 février 1997 à PARIS, 19^{ème} arrondissement (75019), de nationalité française, commerçant, demeurant 13, place de la Liberté - 33160 SAINT-MEDARD-EN-JALLES.

La société sera immatriculée au RCS de BORDEAUX.

POUR AVIS.

L23EJ39169



Guillaume HARPILLARD
Avocat à la Cour
25 rue de Ruffat
33000 BORDEAUX
05-56-06-66-70

Avis est donné de la constitution, par acte ssp du 12 juillet 2023, de la SAS « **IDECORENOV** » capital : 2.000 euros, siège social : 9 rue de condé 33000 BORDEAUX. La société a pour objet l'exploitation de toute entreprise générale du bâtiment, rénovation, agencement, ainsi que toutes activités annexes et connexes. Elle sera immatriculée au RCS de BORDEAUX. Sa durée est de 99 années.

Monsieur Arthur BACHELET demeurant 3 rue Léon Jouhaux 33800 BORDEAUX, a été nommé Président pour une durée illimitée.

L23EJ39189



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BEGLES du 30/08/23, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : **DIAZ LOPES IMMO**

Siège social : 59 rue du Maréchal Joffre, 33130 BEGLES

Objet social : l'acquisition d'un immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 100 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Madame Lydie DIAZ LOPES et Monsieur Jonathan DIAZ

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, agrément des associés représentant plus des deux tiers des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

L23EJ39249



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

LA BRASSERIE DE L'ANGLE

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 26-28 rue Edmond Daubric 33470 GUJAN MESTRAS

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à GUJAN MESTRAS du 30 août 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée Dénomination : **LA BRASSERIE DE L'ANGLE** Siège : 26-28 rue Edmond Daubric, 33470 GUJAN MESTRAS Durée : quatre vingt dix neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés Capital : 1 000 euros Objet : - Café, bar, bar à tapas, brasserie avec vente de boissons alcoolisées et non alcoolisées - Restauration rapide et traditionnelle ; sur place, à emporter et en livraison - Dégustation de fruits de mer, coquillages, huîtres sur place ou à emporter - Epicerie spécialisée, traiteur et salon de thé - L'organisation et la réception de tout événement - Food-truck et ventes ambulantes - Hôtellerie de toute nature et de toute catégorie - L'apport d'affaires Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de

l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : Monsieur Julien MASANET demeurant 53 rue Dejean Castaing, 33470 GUJAN MESTRAS La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX. POUR AVIS Le Président L23EJ39291



AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BORDEAUX du 30/08/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle

Dénomination : **MADURA**

Siège : 135 rue Camille Flammarion 33100 BORDEAUX

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 3 000 euros

Objet : L'exploitation d'un salon de coiffure et vente de produits de beauté ; Prestations de gestion, animation et suivi d'exploitation commerciale de salons de coiffure dont la supervision sociale des équipes

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Président : Mme Pamela MORAIS née le 12 avril 1983 à BORDEAUX (33), de nationalité française, demeurant 135 rue Camille Flammarion 33100 BORDEAUX

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX

L23EJ39308

AVIS DE CONSTITUTION CVT EXPRESS

Suivant acte SSP du 10 août 2023 constitution de la SASU :

DENOMINATION : CVT EXPRESS

Capital social : 2 400 euros.

Siège social : 1, rue de la Fontaine 33380 Marcheprime

Objet : - Transport public routier de marchandises au moyen exclusivement de véhicules n'excédant pas un poids maximum autorisé de 3,5 tonnes

Président : M.Vincent Girozat demeurant 1, rue de la Fontaine 33380 Marcheprime

Conditions d'exercice du droit de vote aux assemblées : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, dès lors que ses titres sont inscrits à un compte ouvert à son nom

Agrément des cessions d'actions: À l'exception des cessions ou transmissions à des associés qui sont libres, toute autre mutation est soumise à l'agrément préalable des associés pris par décision collective à la majorité des 3/4 associés présents ou représentés

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS Bordeaux.

L23EJ39312

Avis est donné de la constitution, le 30/08/2023, de la société CVC IMMO, Société Civile Immobilière - CAPITAL SOCIAL : 1.000 € souscrit en numéraire - OBJET : Propriété, gestion, acquisition, entretien, réparation, réfection, rénovation, aménagement et édification de tous immeubles ; tous travaux de transformation, amélioration, installations nouvelles ; administration, mise en valeur et exploitation par bail ou autrement des biens sociaux ; consentir tout prêt ou garantie, contracter tous emprunts, et ce, tant pour elle-même qu'au profit des associés ; toutes opérations d'acquisition et/ou vente à titre occasionnel de tous immeubles, biens et droits immobiliers, ainsi que la souscription de tout emprunt avec ou sans sûreté réelle - SIEGE SOCIAL : 21 A, rue Aristide Bergès 33270 FLOIRAC - DUREE : 99 ans - R.C.S. BORDEAUX.

GERANTS : M. Franck BUREAU, demeurant à BORDEAUX (33000), 55, rue Berruer et M. Jérôme BURLAUD, demeurant à TARGON (33760), 6, Chemin de Mauvin.

Il est précisé que les cessions entre vifs ou par décès à d'autres personnes que les associés ne peuvent devenir définitives qu'après autorisation donnée par décision collective extraordinaire.

Pour avis.

L23EJ39443

DUDEV

Société par actions simplifiée
Au capital de 100 euros
Siège social :
12 Chemin Bel Air - 33130 Bègles
En cours d'immatriculation
au RCS de Bordeaux

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : **DUDEV**

FORME : Société par actions simplifiée à associé unique

CAPITAL : 100 euros

SIEGE SOCIAL : 12 Chemin Bel Air à Bègles (33130)

OBJET : la conception et le développement de logiciels, d'outils informatiques, leur distribution, leur exploitation, leur maintenance et commercialisation sous toutes les formes

DUREE : 99 années

PRESIDENT : Monsieur Thibaut Dudon demeurant 12 Chemin Bel Air à Bègles (33130)

IMMATRICULATION : au RCS de Bordeaux

Pour avis, la présidence

L23EJ39458



Constance PETGES
et **Sandra LOPEZ**, notaires,
Notaires associées
à BORDEAUX (Gironde),
32, cours de Verdun

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Sandra LOPEZ, Notaire Associée de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée dénommée «Constance PETGES et Sandra LOPEZ, notaires», titulaire d'un office notarial dont le siège social est à MARGAUX-CANTENAC, 1 rue de la Halle, et l'établissement secondaire à BORDEAUX, 32 cours de Verdun, le 31 août 2023, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. La raison d'être de la société est familiale, en conséquence son objectif est d'assurer la détention d'un patrimoine immobilier, tant existant qu'à venir, puis de faciliter sa transmission à ses membres, dans le respect de l'éthique économique et environnementale.

La dénomination sociale est : **SCI DU MOULINA**.

Le siège social est fixé à : SOUSSANS (33460), 4 route du Moulina.

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : CINQ CENT TRENTE MILLE EUROS (530 000,00 EUR).

Les apports numéraires seront libérés ultérieurement

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le gérant est Madame Brigitte DE-NOEL demeurant 32, allée de la Dame Blanche 33460 ARSAC.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis

Le notaire.

L23EJ39471

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signatures privées en date du 01 août 2023, à BORDEAUX (Gironde), a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : la propriété, la gestion, l'administration, et la disposition des biens dont elle pourrait devenir propriétaire par la suite, par voie d'acquisition, d'échange, apport ou autrement, tout placement de capitaux sous toute forme, y compris la souscription ou l'acquisition de toutes actions et obligations, parts sociales et en général, toute opération ayant trait à l'objet ci-dessus défini, en tout pays, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.

La dénomination sociale est : **SCI LIN SAINT GEORGES**

Le siège social est fixé : 60 rue du Pas Saint Georges 33000 BORDEAUX.

La société est constituée pour une durée de 99 années.

Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1 000,00 EUR), divisé en 100 parts, de DIX EUROS (10,00 EUR) chacune, numérotées de 1 à 100 attribuées aux associés en représentation de la valeur de leurs apports.

Les cessions de parts s'effectuent librement entre associés. Les parts d'intérêts ne peuvent être cédées à une personne étrangère à la société qu'autant que la cession a été préalablement agréée par une décision des associés.

Les gérants de la société sont : Madame Xiaoling CAI épouse LIN et Monsieur Zhijing LIN, demeurant à BORDEAUX (33300), 56 cours de Québec.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX (Gironde).

Pour avis

Le gérant.

L23EJ39598



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

31 DEGRÉS

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros
Siège social : 29 bis, Chemin de la Tuilière 33610 CESTAS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CESTAS du 31 Août 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : 31 DEGRÉS

Siège social : 29 bis Chemin de la Tuilière 33610 CESTAS

Objet social :

- Acquisition et prise de participation dans toutes Sociétés, quelles qu'en soient la forme et l'activité ;

- Animation des sociétés qu'elle contrôle ;

- Toutes activités de conseils, d'assistance ou de prestations de services, en matière commerciale, administrative, financière, juridique, comptable, de gestion, technique et autres, au profit des filiales de la société ou de toutes autres sociétés dans laquelle elle détiendrait une participation ;

- Acquisition et gestion de tous biens meubles et immeubles, la gestion de liquidités financières et la souscription de tout contrat, la gestion du patrimoine de l'entreprise et tout placement des disponibilités.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Monsieur Philippe TRENTO, demeurant 29 bis chemin de la Tuilière 33610 CESTAS, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX

Pour avis

La Gérance

L23EJ39619



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

NORD SUD

Société à responsabilité limitée

au capital de 1 000 euros

Siège social : 12 rue Eugène Ormières 33120 ARCACHON

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ARCACHON du 01/09/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : NORD SUD

Siège social : 12 rue Eugène Ormières, 33120 ARCACHON

Objet social : L'acquisition, l'administration, la gestion et l'exploitation, par bail, location ou autrement, de tous immeubles, biens, terrains et droits immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ; Toutes opérations de marchand de biens avec ou sans travaux ; Achat revente de biens mobiliers et immobiliers ; La promotion immobilière ; L'apport d'affaires ; Le conseil en lien avec les activités de la société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Madame Alice BROSSARD demeurant 12 rue Eugène Ormières, 33120 ARCACHON

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX

Pour avis

La Gérance

L23EJ39805



GROUPE CAEC
CONSEIL - AUDIT - EXPERTISE COMPTABLE
ARTISAN - BORDEAUX - LANGON - MERIGNAC

www.groupecaec.fr

ROY JTP

EURL au capital de 2 500€

Siège social : 35 Chemin de Gassiot, 33480 Avensan

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date à Avensan du 04/09/2023, il a été constitué ROY JTP, EURL au capital de 2 500€, ayant son siège social au 35 Chemin de Gassiot, 33480 Avensan. Objet : l'activité de conducteur d'engins de travaux publics et carrières, toutes prestations de démolition, terrassement, assainissement, nivellement, déblaiement, aménagement et mise en forme de terrain, curage, raccordement aux réseaux, l'achat, la vente et la location de tout matériel de travaux publics et de levage. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS. Président : Julien ROY, demeurant 35 Chemin de Gassiot, 33480 Avensan. La Société sera immatriculée au RCS de Bordeaux.

POUR AVIS

L23EJ39838



CYNTHIA LEFEUVRE
Avocat au Droit des Affaires

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 5/07/2023, il a été constitué, sous la condition suspensive de son inscription au Tableau de l'Ordre des Vétérinaires, une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : **VET'A BIGANOS**

Forme : Société d'exercice libéral à responsabilité limitée de vétérinaires

Capital social : 1.000 € suivant apports en numéraire

Siège social : 1 allée Maurice Lafon 33380 BAGANOS

Objet social : L'exercice de la profession de vétérinaires

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Date de clôture de l'exercice social : 30 septembre

Gérant :

- Madame Camille CARLIER demeurant 60 avenue de camps 33470 LE TEICH

Transmission des parts : Toute cession ou transmission de parts sociales est portée à la connaissance du Conseil Régional de l'Ordre. Les parts sociales ne peuvent être cédées à toute personne y compris un associé, un conjoint, ascendant ou descendant, que sous la condition de son agrément préalable acquis à la majorité des 34 des porteurs de parts exerçant la profession au sein de la société.

La société sera immatriculée au RCS de Bordeaux. Pour avis,

L23EJ39907

POUR VOTRE COMMUNICATION PUBLICITAIRE

TÉL. 05 56 52 32 13

publicite@echos-judiciaires.com



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

SINOPOLIS CONSTRUCTION
Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 195, Boulevard du Président
Wilson, 33200 BORDEAUX

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BORDEAUX du 5 septembre 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : SINOPOLIS CONSTRUCTION

Siège : 195, Boulevard du Président Wilson, 33200 BORDEAUX

Durée : quatre-vingt-dix-neuf années à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 2.000 euros

Objet : Toutes activités de marchands de biens

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : la société FINANCIERE BEAUPIGNY, Société par actions simplifiée au capital de 450 000 euros, dont le siège social est 195 Boulevard du Président Wilson, 33200 BORDEAUX, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 439 451 808 RCS BORDEAUX, représentée par Jean-Yves BEAUPIGNY, Président.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

POUR AVIS
La Présidente

L23EJ39924



AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 19 août 2023, à LESPARREMEDOC.

Dénomination : **LG INDUSTRIE**.

Forme : Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée.

Siège social : 8 BIS RUE ROSE, 33340 Lesparre Medoc.

Objet : Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 1000 euros

Gérant : Monsieur SEBASTIEN LE-GALL, demeurant 8 BIS RUE ROSE, 33340 Lesparre Medoc

La société sera immatriculée au RCS de Bordeaux.

Pour avis.

L23EJ39958

ABONNEZ VOUS



GROUPE CAEC
CONSEIL - AUDIT - EXPERTISE COMPTABLE
ARTIGUES-BORDEAUX - LANGON - MERIGNAC

www.groupecaec.fr

GEC STRATEGIE SAS au capital de 1 000€
Siège social : 330 Rue du Crabey, 33127 Saint-Jean-d'Illac

Aux termes d'un ASSP en date à Saint-Jean-d'Illac du 04/09/2023, il a été constitué GEC STRATEGIE, SASU au capital de 1 000€, ayant son siège social au 330 Rue du Crabey, 33127 Saint-Jean-d'Illac. Objet : toutes prestations de conseil et d'assistance aux entreprises liées au développement de projets commerciaux, industriels, agricoles, financières, immobilières ou mobilières, et notamment la définition de la stratégie commerciale, organisation et gestion de projets ; mandataire immobilier ; apporteur d'affaires. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS. Président : Maxence GUILLEMET, demeurant 330 Rue du Crabey, 33127 Saint-Jean-d'Illac. La Société sera immatriculée au RCS de Bordeaux.

POUR AVIS

L23EJ39976

Suivant acte sous seing privé à AMBARES ET LAGRAVE, le 30 août 2023, a été constituée la société civile dénommée «**SCI DEMIRKIRAN**», siège social : MON-TUSSAN (33450), 25 rue Mercier.

Capital social : DIX MILLE EUROS (10.000,00 €), divisé en 100 parts sociales de CENT EUROS (100,00 €) chacune, numérotées de 1 à 100,

Objet social : - la propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens ou droits mobiliers et immobiliers et plus particulièrement de toute prise de participation dans toutes sociétés immobilières et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent situés, l'acquisition, la prise à bail, la location-vente, la propriété ou la copropriété de terrains, d'immeubles construits ou en cours de construction ou à rénover, de tous autres biens immeubles et de tous biens meubles, à titre exceptionnel, la vente de terrains, d'immeubles construits ou en cours de construction ou à rénover, de tous autres biens immeubles et de tous biens meubles.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de BORDEAUX.

Cessions de parts soumises à l'agrément des associés, à l'exception celles entre associés et descendants.

Nommé(e) premier gérant de ladite société : - Monsieur DEMIRKIRAN Abdullah, maçon, demeurant à AMBARES ET LAGRAVE (33440), 19 a rue Roger Salengro.

Immatriculation au RCS de BORDEAUX.

Pour avis

L23EJ39986

MODIFICATIONS



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

IMMAJE
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 500 euros
Siège social : 66 avenue de la République
33450 ST LOUBES
448 867 549 RCS BORDEAUX

Aux termes d'un PV en date du 25/06/2023, la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par Madame Marina GRASIDE de cesser ses

fonctions de gérante et a nommé en qualité de nouveau gérant Michael GRASIDE, demeurant 22 chemin des jagues, 33440 AMBARES-ET-LAGRAVE, pour une durée illimitée à compter de ce jour.

L23EJ19146



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

LA HOLDING MARCIA
Société par actions simplifiée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 80 Route des Palues,
33450 ST LOUBES
394 046 585 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 30/05/2023, l'AGM des associés a décidé de transférer le siège social du 80 Route des Palues, 33450 ST LOUBES au 85 impasse des Oyats 40600 biscarrosse plage à compter du 30/05/2023 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

L23EJ24151



Société d'Avocats
33, rue Raymond Poincaré
33110 LE BOUSCAT
05 56 02 89 90

SCP DE CHIRURGIENS DENTISTES AZMA CHEVALIER ELOI SEQUELA
Société Civile Professionnelle au capital de 140 253,09 Euros
Siège social : 69 cours Gambetta 33270 Floirac
RCS Bordeaux 324.611.698

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 26 juillet 2023, il a été décidé de nommer en qualité de cogérante Mme Margaux Liotard demeurant 31 rue Grateloup, apt 13, Les Jardins de l'Argonne 33800 Bordeaux pour une durée déterminée du 1er août 2023 au 31 juillet 2024. Mention sera faite au RCS de Bordeaux. Pour avis.

L23EJ36677



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

LE TOC DE LA PROPLETE
Société à responsabilité limitée
au capital de 200 000 euros
Siège social : 37 ter avenue de Grandjean
33440 AMBARES ET LAGRAVE
818 740 805 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 01/08/2023, l'associé unique a constaté la modification d'état civil de la gérante, Sandrine devenue Emmanuel BIDEI, demeurant 37 ter avenue de Grandjean 33440 AMBARES ET LAGRAVE à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 13 des statuts.

Pour avis
La Gérance

L23EJ39001



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

MANU ALIZEE LE NETTOYAGE
Société civile immobilière
au capital de 2 000 euros
Siège social : 37 ter avenue de Grandjean
33440 AMBARES ET LAGRAVE
851 032 466 RCS BORDEAUX

Par AGE du 01/08/2023, les associées ont constaté la modification d'état civil de l'une des cogérantes, Madame Sandrine BIDEI devenue Emmanuel BIDEI, demeurant 27 ter avenue de Grandjean 33440 AMBARES ET LAGRAVE à compter du même jour et de modifier en conséquence les articles 6,7 et 16 des statuts.

Pour avis
La Gérance

L23EJ39061

NON DISSOLUTION MALGRE LES PERTES

Aux termes d'une délibération en date du 30 juin 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société **GUITTON ESNAULT**, SARL au capital de 5 000 €, siège social : 85 Avenue John Fitzgerald Kennedy - 33700 MERIGNAC, SIRÉN 851 616 011 RCS BORDEAUX, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. Pour avis, la Gérance.

L23EJ39172

Suivant acte reçu par Me Florence LEBLOND, le 13 septembre 2021, enregistré au SDE DE BORDEAUX, le 24/09/2021, dossier 2021 / 37777, référence 3304P61 2021 N 4844, M. Frédéric Laurent PHILIPPE, médecin, dt à SAINT AUBIN DE MEDOC (33160), 88 chemin des Vignes, démissionne de ses fonctions de gérants, de la **SCP DES MEDECINS DE BELLEGRAVE**, en abrégée «**SCP MDB**», Sté civile professionnelle, dont le siège est à PESSAC (33600), 85 avenue Léon Blum, au capital social de 63.037,66 €, RCS BORDEAUX 350 874 251

Pour insertion - Me Florence LEBLOND
L23EJ39179

BDG

Société à responsabilité limitée
au capital de 100 euros
Siège social : 183 Bis Avenue de Paris,
33620 CAVIGNAC
908 869 670 RCS LIBOURNE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30 Juin 2023, il résulte que :

- Monsieur CABESSUT Sylvain, demeurant 652 Route de Jean Petit, 33620 LARUSCADE est nommé co-gérant à compter du 30 Juin 2023. L'article 17 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de LIBOURNE

L23EJ39185

NOTRE SERVICE ANNONCE LÉGALE
VOUS RÉPOND AU :
05 56 52 32 13

MATHUSALEM INVESTISSEMENT

SAS au capital de 1000 €
Siège social :
85 avenue Montesquieu
33160 Saint Médard en Jalles
978 391 993 RCS Bordeaux

Aux termes d'une décision en date du 25/08/2023, l'AGE a décidé d'étendre l'objet social à : - L'assistance à maîtrise d'ouvrage à construction ; - L'activité d'agence immobilière, la réalisation de toutes les opérations de transactions mobilières et immobilières, de marchands de biens, de gestion mobilière et immobilière, et toute les opérations accessoires ou annexes, tels que syndic d'immeubles ; - La prise de participation dans toutes sociétés immobilières ; - La participation de la Société, par tous moyens à toutes entreprises ou sociétés existantes ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, fusions, alliances, sociétés en participation ou groupements d'intérêt économique. - Et plus généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, juridique, économiques et financières, civiles et commerciales, se rattachant à l'objet sus-indiqué ou tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement. Les modifications seront effectuées au RCS de Bordeaux

L23EJ39210

MONIER HERVE

SARL au capital de 5 000 €
Siège social : 4 BOUILLIC
33210 SAINT LOUBERT
RCS de BORDEAUX n°800 629 412

En date du 30/08/2023, l'associé unique a décidé à compter du 31/08/2023 de nommer en qualité de gérante Mme MONIER Frédérique, demeurant 4 Bouillic, 33210 SAINT LOUBERT en remplacement de M. MONIER Hervé, pour cause de démission.

Modification au RCS de BORDEAUX
Pour avis
le gérant

L23EJ39246



YAIGRE NOTAIRES ASSOCIÉS
Office notarial de FARGUES-SAINT-HILAIRE
Maître Franck DAVID
Notaire

GARCIA ELECTRICITE

Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 1 000 euros
Siège social : 126, rue de la Benaugue
33100 BORDEAUX
RCS BORDEAUX 949 377 162

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Par décision extraordinaire de l'associé unique en date du 7 août 2023, il a été décidé de transférer à compter du 29 août 2023 le siège social et l'établissement principal de la société :

Ancienne mention : 126 rue de la Benaugue 33100 BORDEAUX

Nouvelle mention : 12, Zone d'activité de Bel Air 33670 SADIRAC.

L'article 4 SIEGE SOCIAL des statuts est modifié en conséquence.

Ces modifications seront portées au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis

Le notaire.

L23EJ39331



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupepcf.com

IDEAL GROUPE
SAS au capital de 12 087 800 €
Siège social : 7 Rue Crozilhac, 33000
BORDEAUX
532 657 491 RCS BORDEAUX

Par décision du 31/07/2023, la Présidente de la SAS IDEAL GROUPE, usant des pouvoirs conférés par les statuts, a décidé de transférer le siège social du 7 rue Crozilhac 33000 BORDEAUX au 21-35 rue de l'Ecole Normale 33200 BORDEAUX à compter du 01/09/2023 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
L23EJ39349



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupepcf.com

IDEAL TRANSACTION
SARL au capital de 10 000 €
Siège social : 7 rue Crozilhac 33000
BORDEAUX
790 399 885 RCS BORDEAUX

Par DAU du 31/07/2023, l'associée unique a décidé de transférer le siège social du 7 rue Crozilhac 33000 BORDEAUX au 21-35 rue de l'Ecole Normale 33200 BORDEAUX à compter du 01/09/2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
L23EJ39352



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupepcf.com

PIEDRA TRAVAUX
Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros
Siège social : 1 avenue de Magudas
33185 LE HAILLAN
815 177 472 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 19 décembre 2022, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérant Monsieur Nicolas FOLL, demeurant 11, Route de Picot Domaine du Château Lassalle, 33160 Saint-Aubin-de-Médoc, pour une durée illimitée à compter du 19 décembre 2022.

Pour avis
La Gérance

L23EJ39364



NATOBA

SARL au capital de 1 500 €
Siège social : 36 avenue des Goélettes
33950 LEGE CAP FERRET
900 440 843 RCS BORDEAUX

Le 25/08/2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
L23EJ39396



Experts-comptables accompagnateurs
des créateurs et repreneurs d'entreprises
www.cocerto.fr

LE SAFRAN

Société à responsabilité limitée
au capital de 5000 euros
Siège social : 10 cours d'Albret
33000 BORDEAUX
795 365 915 RCS BORDEAUX

Aux termes de décisions unanimes en date du 30/08/2023, les associés ont pris acte de la démission de M. Abderrahmane RAHMANI de ses fonctions de gérant et ont nommé en qualité de nouveau gérant non associé M. Youcef RAHMANI, demeurant Flat 11 Block A Castle Mill, Roger Dudman Way

OX1 1AD Oxford (Royaume-Uni), pour une durée illimitée à compter du 30/08/2023.

Le nom de M. Abderrahmane RAHMANI a été retiré de l'article 10 des statuts sans qu'il y ait lieu de le remplacer par celui de M. Youcef RAHMANI, nouveau gérant.

Pour avis

La Gérance

L23EJ39398



ACCOMPAGNER LES DIRIGEANTS DANS LEURS PRISES DE DÉCISION
SOURCES FINANCIÈRES FISCALES JURIDIQUES SOCIALES COMPTABLES

SOCIETE CIVILE AGRICOLE CHATEAU PUYCARPIN

Société civile au capital de 413 712 €
Siège social : Domaine de Cabirol,
1260 Route du Bois de Balette
33350 BELVES DE CASTILLON
314 283 946 RCS LIBOURNE

En date du 21 juillet 2023, l'associée unique a décidé :

- de nommer pour une durée illimitée à compter de ce jour M. Sean LEGAULT, demeurant 60 Triq Markiz J Scicluna Madliena SWIEQI SWQ 1413 (Malte), en remplacement de M. Bruno ALSAC, démissionnaire ;

- de ne pas remplacer M. Pierre-Michel ALSAC dans ses fonctions de cogérant à la suite de son décès survenu le 4 mai 2020 ;

- de proroger de 99 années la durée de la Société, soit jusqu'au 20 mars 2123, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts

Modification sera faite au Greffe du TC de LIBOURNE.

Pour avis

La Gérance

L23EJ39404



EXTENCIA
2, rue Claude Boucher
CS 70021
33070 BORDEAUX CEDEX

« LYNX GESTION »

Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique

Au capital de 137 670,00 Euros
Siège social : 3 Chemin de la Moulinotte
33450 SAINT-LOUBES

R.C.S : BORDEAUX 821 663 077

AUGMENTATION DE CAPITAL

Aux termes des décisions extraordinaires de l'associé unique en date du 3 avril 2023, il a été décidé d'augmenter le capital social de 662 330,00 € pour le porter de 137 670,00 € à 800 000,00 €, au moyen de la création de 66 233 parts sociales nouvelles de 10,00 € de valeur nominale, et par incorporation directe de pareille somme prélevée sur le compte « Autres réserves ».

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX. Pour avis, le gérant.

L23EJ39418

TRANSFORMATION D'UNE SOCIÉTÉ EN SAS

Dénomination : TRANSPORTS BEY-NEY.

Forme : SARL.

Capital social : 38 112 euros.

Siège social : 62 avenue de Branne - 33370 TRESSSES.

457 204 329 RCS BORDEAUX.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31 août 2023, les associés ont décidé de transformer la société en société par actions simplifiée.

Président : SOCIETE D'EXPLOITATION DES ETABLISSEMENTS JVEYNAT, SAS, sise 62 avenue de Branne - 33370 TRESSSES, immatriculée au RCS BORDEAUX sous le numéro 301 351 722 et représenté par Monsieur Pierre-Olivier VEYNAT demeurant 62 avenue de Branne - 33370 TRESSSES.

Commissaire aux comptes titulaire : SAEC LALANDE & ASSOCIES, SARL, sise 6 avenue de l'Europe - 33170 GRADIGNAN, immatriculée au RCS SAINTES sous le numéro 413 506 478.

Accès aux assemblées et vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Personne ayant le pouvoir d'engager la société : Monsieur Pierre-Olivier VEYNAT, demeurant 62 avenue de Branne - 33370 TRESSSES.

Mention sera portée au RCS de BORDEAUX.

L23EJ39499

COO.PAIRS

Société anonyme d'HLM
à conseil d'administration
au capital de 350 000 €

Siège social :
Immeuble Le Phénix - Boulevard Godard
33000 BORDEAUX
821 723 103 RCS Bordeaux

Aux termes de l'AGOA du 25.05.2023, il a été pris acte que le mandat de la société GRANT THORNTON, CAC suppléant était arrivé à expiration lors de la présente assemblée et la Société n'étant plus tenue de procéder à la désignation d'un Commissaire aux Comptes suppléant, de pas procéder à son renouvellement ou remplacement.

POUR AVIS

Le Directeur Général

L23EJ39508



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

LES RESINES DU BASSIN
Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 60 route de la Saye, 33380
MIOS
899 019 483 RCS BORDEAUX

Suivant AGO du 10/08/2023, il a été pris acte de la démission de M. Mathieu LATOURNERIE (demeurant 19 c rue du Dadé - 33260 LA TESTE DE BUCH) de ses fonctions de Directeur Général avec effet à compter du 10/08/2023 et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement. **POUR AVIS.** La Présidente
L23EJ39512



LCDM

Société à responsabilité limitée
au capital de 128 200 €
Siège social :
9 Route de Langoiran
33550 CAPIAN
789 581 584 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 28.07.2023, l'AU a décidé de transférer le siège social du 9 Route de Langoiran, 33550 CAPIAN à Lieu-Dit A Pic, 33550 LE TOURNE, et ce à compter du 10 août 2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis
La Gérance

L23EJ39541



GIRONDE ET GASCOGNE SARL au capital de 34 870 € siège social : 81 Boulevard Pierre 1er 33110 LE BOUSCAT 312 975 493 RCS BORDEAUX

MODIFICATIONS

Par PV du 13.07.2023, l'associé unique a décidé :
- d'augmenter le capital social d'une somme de 251 700 € pour le porter à 284 570 € par compensation avec des créances liquides et exigibles ;
- de réduire le capital d'une somme de 251 700 € pour le ramener à 34 870 € par absorption du Report à Nouveau débiteur.
Pour avis, le gérant
L23EJ39547

LE TOIT GIRONDIN

Société coopérative de production d'HLM à forme anonyme au capital variable
Siège social : 16-18-20 rue Henri Expert - 33000 BORDEAUX
456 201 334 RCS BORDEAUX

Aux termes de l'AGO en date du 04.05.2023, il résulte que

- Madame Isabel MADRID, née le 05.01.1958 à TALENCE (33), demeurant 103 Rue Jean Jaurès - 33400 TALENCE, a été nommée en qualité de nouvel Administrateur en remplacement de Monsieur Gérard CALT, pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle approuvant les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

- Monsieur Jean-Pierre CALOFER, né le 22.01.1946 à SAUMUR (44), demeurant 3 Place de la République - 33520 BRUGES a été nommée en qualité de nouvel Administrateur en remplacement de Madame Brigitte TERAZZA, pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle approuvant les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

POUR AVIS

Le Président Directeur Général
L23EJ39568

SCI LE FREYCHE

Société Civile immobilière
au capital de 457,35 €
Siège Social : 16 chemin du Freyche
le Clos du Freyche
33240 CADILLAC EN FRONSADAIS
RCS Libourne: 408 055 069

Aux termes d'une assemblée générale en date du 02 Juin 2023, les associés ont constaté la cessation de ses fonctions de gérant de Mme Marguerite DUPUY suite à son décès à SAINT ANDRE DE CUBZAC (33240), le 19 février 2023. En conséquence, les associés ont décidé de nommer Mr Franck DUPUY gérant de la société pour une durée indéterminée.

Pour insertion - Me Mathieu BARON
L23EJ39582



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

HOLDING C K M
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
porté à 47 065 euros
Siège social : 18 ter avenue de Camps
33470 LE TEICH
918 091 067 RCS BORDEAUX

Il résulte du procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 21 juillet 2023 que le capital social a été augmenté de 46 065 euros par voie d'apport en nature, le capital étant ainsi porté de 1 000 euros à 47 065 euros. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence. Pour avis. La Gérance

L23EJ39612



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

CONCEPT ALU +
Société à responsabilité limitée
transformée en société par actions
simplifiée
Au capital de 15 000 euros
Siège social : 37, rue Condorcet 33300
BORDEAUX
480 729 961 RCS BORDEAUX

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'une délibération en date du 30/08/2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 15 000 euros.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la Société.

Monsieur Franck SARRIBOUILLET, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par : Monsieur Franck SARRIBOUILLET, Président de la société, demeurant 23, rue Lucien Duffau 33000 BORDEAUX

Pour avis
Le Président

L23EJ39617



LDA
Société d'Avocat
57 cours Pasteur
33000 Bordeaux

Par décisions du 20.07.2023, l'associé unique de la société **AFICO** - SC - capital : 160.000€ - Siège : SAINT MEDARD D'EYRANS (33650) - 16 Chemin de la Peguileyre - RCS Bordeaux 432263614 a constaté la démission de Mme Catherine LE MONNIER de son mandat de cogérant, à compter de ce même jour.

L23EJ39650



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

HOLDING FINANCIERE SUBIRANIN
Société par actions simplifiée
en cours de transformation en société à responsabilité limitée
au capital de 300 900 euros
Siège social : 30 Chemin Bécard 33140
VILLENAVE D'ORNON
849 375 688 RCS BORDEAUX

Par décision du 1er septembre 2023, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 300 900 euros, divisé en 300 900 parts sociales de 1 euro chacune.

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Sous sa forme de société par actions simplifiée, la Société était dirigée par :

Président :
Monsieur Julien SUBIRANIN,
demeurant 30 Chemin Bécard, 33140
VILLENAVE D'ORNON

Sous sa nouvelle forme d'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, la Société est gérée par Monsieur Julien SUBIRANIN, associé unique.
POUR AVIS

L23EJ39760



Société d'Avocats
49 rue Camille Godard
33001 BORDEAUX CEDEX

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 20/06/2023, les associés de la société SARL J.H. TRANSPORT, SARL, Capital : 10.000 €, Siège social : 18 rue Mozart - 33150 CENON, 534 067 111 RCS BORDEAUX, ont décidé de nommer en qualité de Commissaire aux comptes titulaire, la société G.B AUDIT CONSEIL, dont le siège social est sis 20 rue de la Cabeyre - 33240 SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC, 452 778 467 RCS de BORDEAUX, pour une durée de 6 exercices expirant à l'issue de

l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

Mention sera faite au RCS DE BORDEAUX,

Pour avis.

L23EJ39956



BOUEIX LOGISTIQUE

SAS au capital de 30 500 €
Siège social : rue de Fleurence
33290 BLANQUEFORT
RCS de BORDEAUX n°424 328 607

L'Assemblée générale du 30/03/2023 a nommé à compter du 30/03/2023 en qualité de commissaire aux comptes suppléant L.AUDIT, SARL au capital de 129 000 euros, ayant son siège social 3 rue Matignon, 33000 BORDEAUX, immatriculée sous le n°808 228 423 au RCS de BORDEAUX, en remplacement de Mme DEBORD Sophie.

Mention : RCS de BORDEAUX.
L23EJ39962

HESCRI

SCI au capital de 10.000 €
21 Route de Léognan
33140 VILLENAVE D'ORNON
RCS de BORDEAUX 822 540 654

L'Assemblée Générale des associés en date du 22 août 2023 a décidé que le siège social et l'activité de la société seraient transférés du 21 Route de Léognan 33140 VILLENAVE D'ORNON au 53 rue Fernand Soors 33140 VILLENAVE D'ORNON. L'article 4 a été modifié en conséquence. Il a été également décidé de nommer à compter de ce jour comme gérant Madame Hélène AURIAC épouse RYALL demeurant 53 rue Fernand Soors 33140 VILLENAVE D'ORNON, pour une durée indéterminée en remplacement de Monsieur Christian SEURT, décédé le 14/10/2022.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour Avis

L23EJ39993

«LATRESNE BIO BIS»

Société Civile Immobilière
au capital de 2 000 Euros
Siège Social : 5003, chemin du Port de l'Homme - 33360 LATRESNE
RCS BORDEAUX : 890 448 988

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL DANS UN NOUVEAU DEPARTEMENT

L'AGE du 1^{er} août 2023 a décidé de transférer le Siège social de LATRESNE (33360) - 5003, chemin du Port de l'Homme, à SARLIAC-SUR-L'ISLE (24420) - 10, route Nationale 21 - Le Moulin de Greznac, à compter du même jour, et de modifier l'art. 4 des Statuts en conséquence.

La Société sera donc désormais immatriculée au RCS de PERIGUEUX.

Pour avis, le Gérant

L23EJ39994

FLAMINGO SAS
SAS au capital de 5 000 €
Siège social : 1170 Chemin de Cabareu
33240 SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC
899 573 273 RCS BORDEAUX
Par décision du 24/07/2023, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

L23EJ39995



servés. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS : BORDEAUX

Pour avis,

L23EJ40047

Le 01/09/2023, l'associée unique de la SAS RWT, capital : 90.000 €, siège social : MARTILLAC (33650) 10 allée Jacques Latrille, RCS Bordeaux 813 566 775 a décidé de modifier l'objet social de la Société comme suit :

Ancienne mention : ARTICLE 4 - OBJET SOCIAL : La Société a pour objet, en France et à l'étranger : le déploiement du réseau en fibre optique ; L'installation d'antennes destinées à recevoir tout type de réseaux internet, et lignes téléphoniques ; L'installation de réseaux Wi-Fi ; Le dépannage et création de lignes téléphoniques et ADSL ; L'intervention sur réseaux informatiques, alarme, interphone, et courant faible ; Et plus généralement, toutes opérations financières, industrielles, commerciales, mobilières et immobilières se rattachant ou concourant directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus spécifié ou à toute autre objet similaire ou connexe.

Nouvelle mention : ARTICLE 4 - OBJET SOCIAL : La Société a pour objet, en France et à l'étranger : Le déploiement du réseau en fibre optique ; L'installation d'antennes destinées à recevoir tout type de réseaux internet, et lignes téléphoniques ; L'installation de réseaux Wi-Fi ; Le dépannage et création de lignes téléphoniques et ADSL ; L'intervention sur réseaux informatiques, alarme, interphone, et courant faible ; La commercialisation, l'installation, la pose et la maintenance de panneaux photovoltaïques, de chauffage, de régulation de la température, d'unités électriques, de centrales informatiques de régulation des fluides, et plus généralement toute activité en rapport avec les économies d'énergies renouvelables, en ce compris tout travaux d'études ; Les activités électriques dans leurs ensembles et notamment les travaux électriques portant sur les bâtiments et les bornes électriques, en ce compris tout travaux d'études. Et plus généralement, toutes opérations financières, industrielles, commerciales, mobilières et immobilières se rattachant ou concourant directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus spécifié ou à toute autre objet similaire ou connexe.

L23EJ40007



TEXXALIS

SAS au capital social de 100 000 €
Siège social : 13, Avenue Descartes
33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX
894 661 727 RCS BORDEAUX

AVIS DE TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une délibération en date du 01.09.2023, les associés ont décidé de transférer le siège social et de modifier corrélativement l'article 4 des statuts.

A compter du 01.09.2023, le siège social, qui était 13, Avenue Descartes 33370 ARTIGUES-PRESBORDEAUX, est désormais situé 43, Route de Camparian 33870 VAYRES.

Mention sera faite au RCS de LI-BOURNE.

Pour avis
La société FIGA, Présidente
Monsieur Stéphane JAULT
ès-qualités

L23EJ40009

CRÉATEURS
D'ENTREPRISES
POUR ÊTRE
BIEN INFORMÉS
ABONNEZ-VOUS !

LE DECK

Société par Actions Simplifiée
Unipersonnelle
au capital de 1 000 €
Siège social : 1, Rue d'Enghien
33000 BORDEAUX
752 788 885 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 29 août 2023, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
L23EJ40016



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

JUSTE

Société par actions simplifiée
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 119, cours de la République,
33470 GUJAN MESTRAS
825 208 994 RCS BORDEAUX

AVIS DE MODIFICATION

Du PV de l'AGE du 11/08/2023, il résulte que le capital social a été augmenté de 200.000 € par incorporation de réserves. En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié. Ancienne mention : Le capital social est fixé à dix mille (10 000) euros. Nouvelle mention. Le capital social est fixé à deux cent dix mille (210 000) euros. POUR AVIS. La Présidente
L23EJ40020



Société d'expertise comptable
88 cours de Verdun 33000 BORDEAUX
Tel : 05 56 44 01 25 Fax : 05 56 44 01 26
Mail : contact@dprc.fr
Rcs Bordeaux 832 158 406
Inscrite au tableau de l'ordre des experts-comptables
région aquitaine

AU COUVENT

Société à Responsabilité Limitée
au Capital de 5 000 Euros
Siège Social :
23 Rue du couvent
33000 BORDEAUX
RCS BORDEAUX 830 632 089

D'une délibération d'une Assemblée Générale Extraordinaire du 04 janvier 2023, il ressort que la gérance a été modifiée.

Monsieur Sofian GAOUAOU, demeurant 26 RUE CAMILLE GODARD 33 000 BORDEAUX devient co-gérant de la société.

Pour avis

La Gérance

L23EJ40029

BORDEAUX WINES MARKET

S.A.R.L. au capital de 15 000,00 Euros
Siège social :
19 RUE DU MARECHAL FOCH
33400 TALENCE
R.C.S : 529 486 961 Bordeaux

Aux termes d'une décision de l'associée unique du 30/06/2023, il résulte que :

Le capital a été augmenté de « TREIZE MILLE » euros, pour être porté à « QUINZE MILLE EUROS », par incorporation de ré-

IMMOBILIERE DE GUYENNE GASCOGNE

Société anonyme
au capital de 484 800,00 euros
Siège social :
9-11 rue Borie - 33000 BORDEAUX
477 763 882 RCS BORDEAUX

Par décisions en date du 24/07/2023, la collectivité des associés de la Société a nommé en qualité de Directeur Général Monsieur Cédric LAPORTE, né le 16 mai 1968 à BORDEAUX (33), de nationalité Française, demeurant 16, allée des Sablots à PAILLET (33550), à compter du même jour et pour une durée indéterminée.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX

Pour avis, la Présidence.

L23EJ40054



PIC EXPERIENCE

Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 €
Siège social : 5 Route de Capian,
33550 LANGOIRAN
921 626 016 RCS BORDEAUX

L'AGE réunie le 28/07/2023 a décidé de transférer le siège social du 5 Route de Capian, 33550 LANGOIRAN au Lieu-dit A Pic, 33550 LE TOURNE à compter du 10 août 2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

POUR AVIS

Le Président

L23EJ40055



NIKOLINA FILMS

Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 €
Siège social : 5 Route de Capian,
33550 LANGOIRAN
898 486 626 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 28/07/2023, l'associée unique a décidé de transférer le siège social 5 Route de Capian, 33550 LANGOIRAN au Lieu-dit A Pic, 33550 LE TOURNE à compter du 10 août 2023 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

POUR AVIS

La Présidente

L23EJ40056

CAPS
Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 33 route de Minjacq,
40150 ANGRESSE
914 872 445 RCS Dax
Aux termes d'une délibération en date du 1^{er} juin 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société par actions simplifiée CAPS a décidé de :
- Transférer le siège social du 33 route de Minjacq, 40150 ANGRESSE au 9 impasse du Tarn 33140 VILLENAVE D'ORNON à compter du 1^{er} juin 2023 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

- Nommer, en remplacement du Président démissionnaire, pour la durée restant à courir jusqu'à l'expiration de la Société :

Eric, Vincent BALLET demeurant 9 impasse du Tarn 33140 VILLENAVE D'ORNON.

- Nommer, en remplacement du Directeur général démissionnaire, pour la durée restant à courir jusqu'à l'expiration de la Société :

Ken GANDOU demeurant 9 impasse du Tarn 33140 VILLENAVE D'ORNON.

La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Dax sous le numéro 914 872 445 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

Pour avis
Le Président

L23EJ40070



OFFICE NOTARIAL GAMBETTA-CLEMENCEAU
1, Cours Georges Clemenceau
33000 BORDEAUX
Tél. : 05 56 52 89 71
Fax : 05 56 44 82 18

GEMMA

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE
Siège social
28, avenue Léon BLUM 33700 MERIGNAC
RCS BORDEAUX 534 145 891

Aux termes d'un acte de donation-partage reçu par Me Stéphane COSTE, notaire à BORDEAUX, le 26 juillet 2023,

Les associés ont décidé à compter de ce jour de :

- Transférer le siège social de MERIGNAC (33700) 28, avenue Léon Blum à BORDEAUX (33200), 12, rue Richelieu, l'article 4 des statuts sera modifié en conséquence.

- Accepter la démission de Mme Muriel MENALDO en sa qualité de co-gérante

- Nommer M. Dominique MENALDO seul gérant. L'article 36 de statuts sera modifié en conséquence.

Pour avis et Mention

L23EJ40086



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

STEPHANE DERENONCOURT VIGNERONS CONSULTANTS
SAS

au capital de 3 374,54964 euros
Siège social : Lieu-dit Fillol,
33350 SAINTE COLOMBE
428 075 204 RCS LIBOURNE

Par décision du 10/07/2023, les associés ont pris acte de la démission de Frédéric MASSIE de ses fonctions de Directeur Général et ont décidé de ne pas pourvoir à son remplacement. Frédéric MASSIE, demeurant 50 rue Minville, 33000 BORDEAUX a été nommé en qualité de Président en remplacement de la société A.Z., démissionnaire.

L23EJ40122

DES MAINS ET DES ONGLES

SASU au capital de 63 000 €
Siège social : 2 rue du Chemin des Dames
33260 La Teste-de-Buch
807 825 039 RCS Bordeaux

Par décisions du 30/05/2023, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Il a nommé comme liquidatrice Madame Isabelle DU-LOUT, demeurant 29 Allée Vénus Res de l'Étoile Lots 21 et 14 - 33120 Arcachon, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif. Le siège de la liquidation est fixé au siège social de la Société, 2 rue du Chemin des Dames 33260 La Teste-de-Buch, pour la correspondance ainsi que pour la notification des actes et documents. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX.

L23EJ39190

LPS Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros siège social : 7 rue de Budos 33000 BORDEAUX RCS BORDEAUX B 800 084 238 L'AGE du 30 juin 2023 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30 juin 2023 et sa mise en liquidation. Madame Anne Evelyne SKAWINSKI demeurant 7 rue de Budos 33000 BORDEAUX a été nommée liquidateur de la société. Le siège de la liquidation est fixé 7 rue de Budos 33000 BORDEAUX Pour avis

L23EJ39662

AVIS DE DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ

Par consultation de tous les associés en date du 17 juillet 2023, il a été décidé la dissolution anticipée volontaire, avec effet à cette date, de la société civile en liquidation dénommée **SOCIÉTÉ CIVILE PARTICULIÈRE DU LOC-VIEL**,

Capital social : MILLE CINQ CENT VINGT-QUATRE EUROS ET QUARANTE-NEUF CENTIMES (1.524,49 €), divisé en 100 parts sociales de 15,2449 € chacune.

Siège social : LACANAU (33680), lieu-dit Pitrot.

Immatriculée auprès du registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX sous le n° 322 686 551.

Objet social : Acquisition, prise à bail, exploitation, administration de tous immeubles bâtis ou non bâtis.

Constituée pour une durée de 99 années.

Liquidateur de la société : Monsieur Bernard François BOURLAND, retraité, demeurant à EYSINES (33320), 15 rue du Couquéou.

Le siège de la liquidation est fixé au domicile du liquidateur.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis

Le liquidateur

L23EJ39996

BEATE

S.A.R.L. au capital de 5 000,00 Euros
Siège social : 53 COURS LE ROUZIC
33100 BORDEAUX
R.C.S : 844 823 096 Bordeaux

Par décision du 31 Mai 2023, la gérante a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 Mai 2023 et sa mise en liquidation.

A été nommé Liquidateur Mme POUYET BEATRICE demeurant 11 CHEMIN DE PINETTE 33350 SAINT-MAGNE-DE-CASTILLON, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au 11 CHEMIN DE PINETTE 33350 SAINT-MAGNE-DE-CASTILLON, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX.

Mention sera faite au RCS : Bordeaux

Pour avis

L23EJ40051

CLÔTURES

MONRESEAUERSO

Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 1 500 euros
Siège social : 17 Les Péous
Résidence Casa Nova n°4
33430 LE NIZAN
841353261 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 31/10/2020 à LE NIZAN, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Louis TOURADE, demeurant 17 Les Péous Résidence Casa Nova n° 4 - 33430 LE NIZAN, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre. Pour avis Le Liquidateur.

L23EJ39161



EXTENCIA
2, rue Claude Boucher
CS 70021
33070 BORDEAUX CEDEX

« SELARL DOCTEUR DUPUY »
Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée à Associé Unique - Société en liquidation

Au capital de 185 000,00 Euros
Siège social : 68 Rue du Palais Gallien
33000 BORDEAUX
Siège de la liquidation : 4 Rue Jules Michelet
33200 BORDEAUX

R.C.S : BORDEAUX 814 132 684

LIQUIDATION

Aux termes des décisions extraordinaires de l'associé unique en date du 31/12/2022, il a été approuvé les comptes de liquidation en date du 31/12/2022, donné quitus au liquidateur de sa gestion et déchargé de son mandat puis prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2022.

Les comptes de liquidation sont déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.

Pour avis, le liquidateur.

L23EJ39283



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

MG PROJETS
Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 2 000 euros
Siège social : 69 rue Laufach
33560 SAINT EULALIE
Siège de liquidation : 69 rue Laufach
33560 SAINT EULALIE
839 407 921 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 25 juillet 2023, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Jean-Baptiste MARTIN, demeurant 20 rue du Docteur

Bezian - 33470 GUJAN MESTRAS, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis
Le Liquidateur

L23EJ39607



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

SCI MAN
SCI en liquidation au capital de 1 000 €
Siège social : 34 RUE DES GRAVIERES
33290 BLANQUEFORT
Siège de liquidation : 34 RUE DES GRAVIERES
33290 BLANQUEFORT
499 410 132 RCS BORDEAUX

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

L'AGO du 06/07/2023 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Bruno GASPARI, demeurant 34 RUE DES GRAVIERES 33290 BLANQUEFORT, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au GTC de BORDEAUX, en annexe au RCS.

L23EJ39616

ACOSI

Société Par Actions Simplifiée en liquidation au capital de 5 000 euros
Siège social : 6 allée des Micocouliers
33650 SAINT-MEDARD-D'EYRANS
(Gironde)
850 030 917 RCS BORDEAUX

Du procès-verbal du 30 juin 2023, il résulte que :

-Les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'ont déchargé de son mandat et ont constaté la clôture des opérations de liquidation.

-Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de BORDEAUX.

Pour avis,

Le liquidateur

L23EJ39692



LIQUIDATION

Aux termes d'une AGE du 30/06/2023, les associés de la société **ELISEE FAMILY OFFICE**, SARL au capital de 2.000 €, dont le siège social est sis 91, boulevard du Président Wilson, 33200 BORDEAUX, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le n° 838 432 037 ont approuvé les comptes de liquidation, prononcé la clôture des opérations de liquidation, donné quitus au liquidateur, Monsieur Philippe LE GOUZ DE SAINT SEINE, et déchargé ce dernier de son mandat. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de Bordeaux. Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

Pour avis,

L23EJ39733



**Cabinet d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes**
9 rue Théodore Blanc -
33049 Bordeaux Cedex
6 route de Bordeaux -
33340 Lesparre Médoc
32 Avenue de Tausat -
33510 Andernos les Bains
Tél : 05.56.69.81.26
Fax : 05.56.69.81.19
cab-bordeaux@cab.experts-
comptables.fr

P.P.M.S.

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 175 468,80 €uros
Siège social : 5 Chemin des Ronces
33140 VILLENAVE D'ORNON
Siège de liquidation :
5 Chemin des Ronces
33140 VILLENAVE D'ORNON
397 437 328 RCS BORDEAUX

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 31 mai 2023 au siège de la liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Patrice MICHELET, demeurant 5 Chemin des Ronces 33140 VILLENAVE D'ORNON, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

L23EJ39751

DES MAINS ET DES ONGLES

SASU en cours de liquidation
Capital : 63 000 €
Siège social et de liquidation :
2 Rue du Chemin des Dames -
33260 La Teste-de-Buch
807 825 039 RCS Bordeaux

L'associée unique, après avoir pris connaissance de l'ensemble des opérations de liquidation et des comptes définitifs de liquidation arrêtés au 31 mai 2023, a approuvé le 31 mai 2023 les comptes définitifs de liquidation, donné quitus et décharge de son mandat à la liquidatrice, Madame Isabelle DULOUT, et prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés en annexe au RCS de BORDEAUX.

L23EJ40064

LOCATIONS GERANCES

Selon un acte SSP du 24.05.2023 TO-TALENERGIES MARKETING FRANCE, SAS au capital de 390 553 839 euros avec siège social 562 Avenue du Parc de l'Île - 92000 NANTERRE, immatriculée au RCS de NANTERRE sous le n° 531 680 445 a consenti un contrat de location-gérance du 01.06.2023 au 31.05.2026, sans tacite reconduction à la SARL CROS HARLE au capital de 40.000 euros, avec siège social 243 AVENUE DE LA MARNE - 33700 MERIGNAC immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n°420 259 095 portant sur un fonds de commerce de station-service et activités annexes dénommé RELAIS MERIGNAC MARNE sis 243 AVENUE DE LA MARNE - 33700 MERIGNAC.

L23EJ38630

VILLAGE IMMO

Rectificatif de l'annonce parue sous le n°L23EJ34896 dans l'édition du 04/08/2023.

Il fallait lire : Siège : 1 chemin de l'Aiguillon 33430 BAZAS et non pas Zone Industrielle de l'Aiguillon 33430 BAZAS L23EJ39010

Rectificatif à l'annonce parue le 21/07/2023 concernant la société : **TAXI FAN 33**, il y avait lieu de lire Durée: 99 ans a compter de l'immatriculation au RCS DE LIBOURNE

L23EJ39403

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 31 août 2023)

SARL YOU & ME, 50 Place des Martyrs de la Résis., 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 530 366 301. Création, innovation, fabrication et design d'espaces et de produits, développement, création et mise en ligne de sites internet, prestations de service attachées au design global et Branding, scénographie, organisation et logistique d'évènement, location et négoce en détail de mobilier, de tentes et structures gonflables, objets d'arts et de décoration, gravures, peintures, tapis, textiles d'ameublement, luminaires, objets ménagers ou électroménagers, et plus généralement, tous objets ou matériaux utilisés à l'agencement et l'aménagement de l'intérieur et de l'extérieur, toutes prestations d'organisation Évènementielle, y inclus les prestations de montage du matériel, livraison, logistique, installation et photographie de l'évènement. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 décembre 2022, désignant liquidateur SELARL Firma 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302548286234

SARL PRO SERVICE AGRICOLE, 8 Lotissement les Allées de Pier, 33340 Lesparre-Médoc, RCS BORDEAUX 848 235 065. La prestation de services dans les domaines agricoles et Viticoles, travaux à façons (taillies, vendanges, Epamprages, Bourgeonnages,...). Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 mars 2023, désignant liquidateur SELARL Firma 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302548286249

SARL Necessito-Beauty, 64 Avenue Auguste Ferrer, 33110 le Bouscat, RCS BORDEAUX 900 017 484. Les conseils en beauté et les soins du visage et de la peau : maquillage, traitement Anti-rides, massages faciaux à vocation esthétique, les soins de manucure et les soins des pieds à vocation esthétique. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 mai 2023, désignant liquidateur SELARL Ekip' 2

Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302548286252

SAS BB PLATRERIE 33, 33 Boulevard Malartic, Appartement 262 Entrée E Résidence Bart, 33170 Gradignan, RCS BORDEAUX 908 340 466. La construction, l'entretien et la réparation des bâtiments. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 12 octobre 2022, désignant liquidateur SELARL Firma 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302548286255

SAS Aaménagements, 6 Avenue du Professeur Vincent, 33310 Lormont, RCS BORDEAUX 834 039 133. Revêtements de sol, mural et plafond, menuiserie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 9 septembre 2022, désignant liquidateur SELARL Firma 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302548286243

(Jugement du 04 septembre 2023)

SAS COLOMAR INVESTISSEMENTS, Centre Commercial Auchan, Galerie Marchande, 33380 Biganos, RCS BORDEAUX 813 004 181. Salon de coiffure, coiffure mixte, parfumerie, esthétique, cosmétique, vente de produits, soins de beauté, manucure, bimbelerie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 mai 2023, désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302548448663

SAS CAB AND YOU (CAB & YOU), 9 Rue Henri Barbusse, 33150 Cenon, RCS BORDEAUX 813 788 437. Transport public routier de personnes au moyen exclusivement de véhicules excédant 4 places conducteur compris et n'excédant pas 9 places conducteur compris. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 15 mars 2020, désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujé 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302548448666

SAS AKWABA SHOP, 3 Allée du Guitt, 33850 Léognan, RCS BORDEAUX 845 054 824. Commerce de détail de vêtements prêt-à-porter, de vêtements sur mesure, de textiles et d'accessoires liés au prêt-à-porter. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 juillet 2023, désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujé 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à

adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302548448687

SARL KF FERMETURES, 3 Lieu-Dit la Coustade, 33550 Langoiran, RCS BORDEAUX 840 103 501. Fourniture et pose de tous types de fermetures alu-bois-Pvc-acier. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 août 2023, désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujé 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302548448675

SARL TONKA (TONKA), 27 Rue Maubec, 33210 Langon, RCS BORDEAUX 888 119 401. Vente d'articles d'épicerie fine. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 7 août 2023, désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujé 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302548448678

SAS LUMINISCIENCE, 119 Rue des Giroilles, 33127 Saint-Jean-D'Illac, RCS BORDEAUX 900 882 234. Organiser des activités éducatives et/ou ludiques en priorité pour les enfants, Ces activités ayant en particulier un contenu scientifique et technique, mais sans s'y limiter. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 août 2023, désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302548448681

SARL CHANGEZ D'R BY STEPH, 36 Rue Édouard Laroque, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 911 647 360. La fourniture de prestations de bien être, de détente, de soin du corps. la fourniture de ventes de produits de massage, relaxation, soins de beauté et plus généralement liés au bien être. la vente et la dégustation sur place d'aliments, et de boissons chaudes ou froides sans alcool. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 juin 2023, désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujé 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302548448684

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 31 août 2023)

SARL INOVE AUTO 33, 260 Allée des Deux Poteaux, 33127 Saint-Jean-D'Illac, RCS BORDEAUX 493 689 830. L'entretien de véhicules, lavage, toutes prestations de services et vente de tous produits liés à l'activité précitée, manutention, convoyage, stockage, la vente de tous produits, matériels, équipements en lien avec le sports mécaniques, l'achat et la vente de véhicules neufs et d'occasions, la location de véhicules de courte durée. Jugement

prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 1 juillet 2023 désignant mandataire judiciaire SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302548286231

SAS ISOL'R, 10 Rue de la Croix Noire, 33440 Ambarès-Et-Lagrave, RCS BORDEAUX 794 716 399. Isolation de combles par tout procédé technique, isolation de la maison par tout procédé, travaux de couverture. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 2 août 2023 désignant administrateur Selarl Fhb 76 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux mandataire judiciaire SELARL Firma 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302548286237

SARL LE METEIL, 345 Route de Toulouse, 33140 Villenave-D'Ornon, RCS BORDEAUX 804 417 616. Boulangerie, pâtisserie, viennoiserie, confiserie, plats cuisinés. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 1 juillet 2023 désignant mandataire judiciaire SELARL Firma 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302548286240

SAS OH HUIT !, 41 Rue Edmond Blanc, 33290 Blanquefort, RCS BORDEAUX 841 361 264. Restauration rapide, traiteur, organisation d'évènements. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 1 mai 2023 désignant mandataire judiciaire SELARL Firma 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302548286246

(Jugement du 04 septembre 2023)

SARL PEREIRA DAVIDE SARL, 10 Bis Avenue Jean Jaurès, 33600 Pessac, RCS BORDEAUX 822 528 113. Boulangerie, pâtisserie, viennoiserie, Briocherie, pizzas, quiches, traiteur, produits régionaux, boissons et tous autres produits complémentaires (sans boissons alcoolisées). Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 5 août 2023 désignant mandataire judiciaire SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302548448672

ABONNEZ VOUS

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE SAUVEGARDE

(Jugement du 31 août 2023)

SAS BIO FARGUES, 2t Avenue des Bons Enfants, 33370 Fargues-Saint-Hilaire, RCS BORDEAUX 913 366 597. La vente de tous produits alimentaires et Agroalimentaires issus de l'agriculture biologique, de compléments alimentaires, d'Écoproduits, de produits cosmétiques, de produits d'équipements de la maison et de la personne et de tous produits accessoires respectueux de l'environnement, ainsi que la fourniture de toutes prestations de services y afférents. La vente de plats à emporter accessoirement. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de sauvegarde et désignant mandataire judiciaire SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302548286258

(Jugement du 04 septembre 2023)

SARL WEBECOLOGIE, 94 Avenue de Picot, 33320 Eysines, RCS BORDEAUX 489 503 094. Commercialisation de produits issus de la culture biologique sur internet et en magasin. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de sauvegarde et désignant mandataire judiciaire SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302548448660

SAS SP DEVELOPPEMENT, 178 Avenue Jean Mermoz, 33320 Eysines, RCS BORDEAUX 818 972 481. Toutes prises de participations, dans toutes sociétés quels que soit leur forme et leur objet. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de sauvegarde et désignant mandataire judiciaire SCP Silvestri-Baujot 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302548448669

TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES

AUTRE JUGEMENT ET ORDONNANCE

(Jugement du 31 juillet 2023)

SARL STOCK PLUS, 5 Rue de la Hautière, Zone Artisanale de la Hautière, 35590 l'Hermitage, RCS RENNES 408 656 247. Achat, vente au détail de marchandises neuves en tout genre et de toute provenance, prestations de services aux entreprises. Jugement du Tribunal de Commerce de Rennes en date du 31 juillet 2023 a prononcé la liquidation judiciaire, sous le numéro 2023J00195, désigne conjointement liquidateur la SELARL DAVID-GOIC & Associés, prise en la personne de Me Isabelle GOIC, et la SELARL ATHENA prise en la personne de Maître Charlotte THIRION.

13302548350984



A. BLANCHY | E. LACOMBE

Commissaires-Priseurs Judiciaires à la Résidence de Bordeaux

MARDI 26 SEPTEMBRE À 14 H

136 QUAI DES CHARTRONS
24 RUE DAVID RAYNAL
33300 BORDEAUX

FOND DE COMMERCE

à la requête de la **SARL FIRMA**
Mandataire Judiciaire à Bordeaux.

VENTE
D'UN FOND DE COMMERCE
D'UN RESTAURANT

APRÈS LJS SARL PAPIOUCY
63 AVENUE DE L'OcéAN

33930 VENDAYS-MONTALIVET

Cahier des charges
consultable à l'Hôtel des ventes,
mise à prix 50.000 Euros.
Expo vendredi 22 septembre
de 10 h à 17 h sur place.
Vente aux enchères en notre étude.

MISE À PRIX 50 000 €

MANDATAIRES ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES



Les candidats intéressés sont invités à se manifester auprès de :

SELARL FHBX
Me Sylvain HUSTAIX
Administrateurs
Judiciaires Associés
76 cours Georges
Clemenceau
33000 Bordeaux
www.fhb.eu

e-mails :
lea.demeaux@fhb.eu
juliette.bardet@fhb.eu

RECHERCHE DE REPRENEURS
OU D'INVESTISSEURS

Hélène Bourbouloux | Jean-François Blanc | Gaël Couturier | Cécile Dür | Nathalie Leboucher | Sylvain Hustaix | Benjamin Tamboise | Charlotte Fort | Alicia Alves | Eric Samson | Théophile Fornacciari

SAS ISOL'R
Isolation et rénovation de l'enveloppe thermique de tous types de maison

Redressement judiciaire du 31/08/2023
• Activité : Entreprise RGE spécialisée dans la rénovation de l'enveloppe thermique de l'habitat, via l'isolation de tous types de combles perdus et/ou rampants, planchers bas et murs par l'intérieur, fenêtres et ventilation.
• Chiffre d'affaires au 31/12/2022 (exercice clos) : 3 535 588 €
• Siège social : 10 rue de la Croix Noire 33440 AMBARES-ET-LAGRAVE
• Effectif total : 35 salariés

La date limite de dépôt des offres de reprise est fixée au 29/09/2023 à 12h00.

L'accès à une data room électronique sera autorisé après régularisation d'un engagement de confidentialité et une présentation succincte du candidat.

RECHERCHE DE REPRENEURS



SARL ETABLISSEMENTS
GABRIEL BEYRIA

Redressement Judiciaire du 1^{er} septembre 2023

Activité : Activité de caisserie bois à destination de l'industrie automobile et de l'armement. Activité de fabrication de panneaux massifs à destination de l'industrie du béton. Scierie.

Principaux actifs : Une usine de 35 000 m² dont 12 000 m² couverts comprenant 3 chaînes de fabrication de panneaux, 2 ateliers de fabrication de caisserie, une station de séchage du bois. Une scierie de 20 000 m² dont 2 000 m² couverts comprenant une scierie, une station de séchage, deux stations de traitements des bois.

Chiffre d'affaires 2022 : 3,3 M€ ; **Effectif** : 54 salariés ;
Localisation : Ygos Saint Saturnin (40).

La date limite de dépôt des offres de reprise est fixée au 21 septembre 2023 à 12 h.

Dossier disponible à l'Etude sur demande écrite motivée, sous **références 20065** après signature d'un engagement de confidentialité et justification de la capacité technique, commerciale et financière du candidat à intervenir dans cette affaire. Les offres devront être conformes aux articles L.642-2 et suivants du Code du Commerce.

Les candidats sont invités à contacter par écrit :

SELARL APEX AJ – Espace Rive Gauche – 66 allées marines
64100 BAYONNE – Courriel : etude@apex-aj.fr

WWW.ECHOS-JUDICIAIRES.COM

POUR RECEVOIR LE SERVICE RÉGULIER DE NOTRE JOURNAL
ABONNEZ-VOUS !

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55

ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM

L'entreprise et cotisations sociales

du côté des tribunaux

Revue de récentes décisions
de justice en matière de contrôles
et redressements Urssaf.

François TAQUET, avocat, spécialiste en
droit du travail et protection sociale

OPÉRATIONS DE CONTRÔLE

Pour l'Urssaf, en l'espèce, la rémunération prévue par la convention « d'assistance et de prestation de services » du président de la SAS faisait double emploi avec l'exercice de ses fonctions de direction. Elle a écarté la convention en raison de son caractère présumé fictif, se référant implicitement à la notion d'abus de droit. Elle aurait donc dû respecter la procédure spécifique de répression, ne pouvant se prévaloir du fait qu'il n'y avait aucune obligation de mise en œuvre de la procédure d'abus de droit, à peine de nullité de contrôle, mais uniquement une faculté, pour contester le recours à la notion d'abus de droit.

Par ailleurs, la lettre d'observations ne comportait pas la contresignature du directeur de l'Urssaf Île-de-France mentionnant la décision de mettre en œuvre la procédure des répressions des abus de droit et n'indiquait pas la possibilité pour le cotisant de saisir le Comité des abus de droit et les délais impartis pour ce faire. Ainsi, l'organisme n'ayant pas respecté la procédure prévue à l'article L. 243-7-2 du Code de la sécurité sociale, les opérations de contrôle et celles, subséquentes de recouvrement, doivent être annulées. (Paris, 6, 13, 7 juillet 2023, RG n° 19/07066)

MISES EN DEMEURE

Les deux mises en demeure indiquent, au titre de la nature des cotisations : « employeur de personnel salarié ». Il est évident qu'avec cette simple mention, la société ne peut avoir une parfaite connaissance de la nature de ses obligations. En conséquence, les mises en

demeure correspondantes doivent être annulées. (TJ Strasbourg, Pôle social, 7 juin 2023, RG n° 22/00515) Doit être annulée la mise en demeure qui ne contient aucune mention expresse du délai d'un mois imparti au cotisant pour régulariser sa situation, la seule référence à l'article L 244-2 du Code de la sécurité sociale étant insuffisante. (Caen, chambre sociale 2, 27 juillet 2023, RG n° 20/01991)

La notification par un organisme de recouvrement d'une mise en demeure pour le recouvrement de cotisations et contributions, dont le cotisant a omis le versement à l'échéance, ne constitue pas une vérification de déclaration au sens des dispositions des articles R. 243-43-3 et suivants du Code de la sécurité sociale. (Bordeaux, Chambre sociale section B., 3 août 2023, RG n° 21/05669, 21/01401).

CONTRAINTES

En l'espèce, la contrainte, émise le 30 juin 2017, vise chacune des mises en demeure et, si celle datée du 10 août 2012 comporte un numéro de dossier différent de celui porté sur la mise en demeure, aucune discordance ne peut pour autant être relevée puisque la contrainte mentionne également les périodes objets de l'action en recouvrement, (soit le 2^e trimestre 2012) d'une part, les régularisations 2011 et 2012 d'autre part, et pour chacune, le montant total des cotisations et contributions dues, ainsi que celui des majorations de retard. Et deux déductions retenues par l'Urssaf concernant les cotisations, contributions et majorations de retard visées par la mise en demeure du 10 août 2012, ont permis à la caisse de calculer les sommes restant dues par le cotisant lors de l'émission de cette contrainte. Celle-ci est donc régulière. (Pau, Chambre sociale, 20 juillet 2023, RG n° 21/00926)

En matière d'opposition à contrainte, c'est l'émetteur de la contrainte qui a la qualité de demandeur ; celui qui la conteste, à savoir l'auteur du recours, à la qualité de défendeur. (Pau, Chambre sociale, 20 juillet 2023, RG n° 21/00726) ■

Crédit à la consommation : obligation de la banque

Le devoir de mise en garde et d'information des banques pour un crédit à la consommation est sévèrement apprécié par la Cour de cassation.

Avant la conclusion d'un contrat de crédit à la consommation, la banque doit remettre à l'emprunteur une fiche d'information normalisée. Ce document mentionne les éléments nécessaires permettant à l'emprunteur de comparer les offres de différentes banques et d'appréhender clairement l'étendue de son engagement (Code de la consommation, article L 312-12). La preuve du respect de cette obligation incombe à la banque et la Cour de cassation a une position très exigeante.

Dans cette affaire, un couple souscrit un crédit renouvelable puis, un an après, un prêt personnel de 24 000 euros,

remboursable sur sept ans, pour financer les études de leurs enfants.

Après trois ans de paiements réguliers des échéances, le couple cesse ses remboursements. La banque les assigne donc en paiement.

De leur côté, les emprunteurs demandent reconventionnellement l'attribution de 2 000 euros de dommages-intérêts à la banque pour avoir manqué à son devoir de mise en garde.

Ils font valoir que si la banque avait exécuté correctement son devoir de mise en garde, ils n'auraient pas souscrit l'emprunt de 24 000 euros, qui après trois ans les a exposé au risque d'endettement excessif.

La banque produit l'offre préalable de crédit, signée des emprunteurs, dont une clause type mentionne qu'ils attestent avoir reçu la fiche d'information. En revanche, la fiche d'information elle-même n'est ni signée ni paraphée par les emprunteurs.

La Cour de cassation condamne la banque en jugeant que la clause attestant la remise de la fiche d'information n'est qu'un indice qui doit être corroboré par d'autres éléments. La fiche d'information, non signée et émanant de la seule banque, ne peut utilement corroborer cet indice. ■

Référence

Cass. 1^{re} ch. civile, 7 juin 2023, n° 22-15.552



INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX		
	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE EN %
2021 T4	118,59	+ 2,42%
2022 T1	120,61	+ 3,32%
2022 T2	123,65	+ 4,43%
2022 T3	126,13	+ 5,37%
2022 T4	126,05	+ 6,29%
2023 T1	128,68	+ 6,69%

source : INSEE

Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :
- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;
- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

SÉCURITÉ SOCIALE PLAFOND MENSUEL	
2023 : 3 666 €	
Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (43 992 €)	

BARÈME KILOMÉTRIQUE 2023			
VOITURES	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
PUISSANCE FISCALE	JUSQU'À 5 000 KM	DE 5 001 À 20 000 KM	AU-DELÀ DE 20 000 KM
3 CV	d x 0,529	(d x 0,316) + 1 065 €	d x 0,370
4 CV	d x 0,606	(d x 0,340) + 1 330 €	d x 0,407
5 CV	d x 0,636	(d x 0,357) + 1 395 €	d x 0,427
6 CV	d x 0,665	(d x 0,374) + 1 457 €	d x 0,447
7 CV et plus	d x 0,697	(d x 0,394) + 1 515 €	d x 0,470
VÉLO-MOTEUR	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
CYLINDRÉE	JUSQU'À 2 000 KM	DE 2 001 À 5 000 KM	AU-DELÀ DE 5 000 KM
moins de 50 cm ³	d x 0,315	(d x 0,079) + 711 €	d x 0,198
MOTOS	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
PUISSANCE	JUSQU'À 3 000 KM	DE 3 001 À 6 000 KM	AU-DELÀ DE 6 000 KM
1 ou 2 CV	d x 0,395	(d x 0,099) + 891 €	d x 0,248
3, 4 ou 5 CV	d x 0,468	(d x 0,082) + 1 158 €	d x 0,275
plus de 5 CV	d x 0,606	(d x 0,079) + 1 583 €	d x 0,343

INDICE DES PRIX			
(BASE 100 EN 2015 À PARTIR DE 2016) CE CHANGEMENT DE BASE N'AFFECTE EN RIEN LE NIVEAU DE L'INDICE ET SON ÉVOLUTION			
	JUIN 2022	JUIN 2023	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	112,55	117,65	+ 4,5 %
INDICE HORS TABAC	111,8	116,75	+ 4,4 %
INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS - IRL			
TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS		VARIATION ANNUELLE EN %
3 ^e TRIMESTRE 2022	136,27		+ 3,49 %
4 ^e TRIMESTRE 2022	137,26		+ 3,5 %
1 ^{er} TRIMESTRE 2023	138,61		+ 3,49 %
SMIC			
HORAIRE	MENSUEL (35 H)		
11,52 €	1 747,20 €		

TENDANCES BOURSE



SÉBASTIEN HÉNIN
Directeur de la Gestion Privée
Alienor Capital

INDICES ACTIONS							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Pays
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
CAC 40	7 254,72	-0,8%	12,1%	19,1%	7 577,00	6 594,57	France
SBF 120	5 531,85	-0,8%	11,2%	17,4%	5 764,67	5 063,88	France
EURO STOXX 50	4 269,16	-1,5%	12,5%	22,3%	4 471,31	3 856,09	Europe
S&P 500	4 504,60	0,6%	17,3%	14,8%	4 588,96	3 808,10	USA
NASDAQ 100	15 494,29	1,4%	41,6%	28,1%	15 841,35	10 741,22	USA
FOOTSIE 100	7 437,93	-1,7%	-0,2%	2,1%	8 014,31	7 256,94	Royaume-Uni
DAX 30	15 771,71	-1,1%	13,3%	23,6%	16 469,75	14 069,26	Allemagne
SMI	10 958,90	-1,3%	2,1%	1,3%	11 595,25	10 516,40	Suisse
NIKKEI	33 036,76	2,6%	26,6%	19,6%	33 753,33	25 716,86	Japon
SSE COMPOSITE	3 154,37	-4,1%	2,1%	-1,4%	3 395,00	3 064,08	Chine
VALEURS RÉGIONALES							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Rendement 2022
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
AELIS FARMA	13,80	-0,4%	1,9%	38,0%	14,28	13,54	-
AIR MARINE	1,07	0,0%	0,0%	0,0%	1,07	1,07	-
ASHLER ET MANSON	3,66	0,0%	-19,4%	24,5%	4,58	3,40	-
BLUE SHARK PS	3,78	0,0%	0,0%	0,0%	3,78	3,78	-
CERINNOV GROUP	4,02	28,4%	253,3%	257,7%	4,20	1,12	-
CHEOPS TECHNOLOGY	66,00	8,2%	12,8%	1,6%	66,50	54,00	2,3%
DOCK.PETR.AMBES AM	478,00	0,4%	0,8%	8,6%	530,00	458,00	7,9%
EAUX DE ROYAN	85,00	2,4%	3,0%	-4,5%	94,00	76,50	7,2%
EUROPLASMA	0,04	-64,9%	-95,0%	-99,6%	2,38	0,04	-
FERMENTALG	0,62	1,1%	-59,5%	-75,9%	1,66	0,60	-
GASCOGNE	4,00	-1,7%	-10,5%	14,0%	4,48	3,91	-
GPE BERKEM	4,00	-2,0%	-17,4%	-51,9%	7,12	3,90	-
GPE PAROT (AUTO)	2,06	4,6%	-3,7%	16,7%	2,21	1,74	-
HYDROGENE DE FRANCE	16,52	-4,0%	-21,0%	-36,2%	22,70	13,50	-
HUNYVERS	15,20	7,8%	28,3%	33,3%	15,85	11,90	-
I.CERAM	4,84	-17,3%	-52,5%	-62,2%	13,95	4,66	-
I2S	5,60	-9,7%	-8,2%	-3,4%	6,45	5,60	2,5%
IMMERSION	2,48	0,8%	-3,1%	-52,3%	4,60	2,32	-
IMPLANET	0,15	-3,3%	-13,3%	-21,7%	0,26	0,15	-
KLARSEN DATA	3,61	12,8%	134,4%	65,6%	3,86	1,47	-
LECTRA	29,50	1,7%	-16,2%	-6,5%	40,70	25,70	1,6%
LEGRAND	90,26	-1,5%	20,6%	24,5%	93,00	75,22	2,1%
MON COURTIER ENERGIE	9,66	0,4%	-	-	9,70	9,65	-
MULTIMICROCLOUD	0,09	-52,6%	-77,5%	-79,1%	0,44	0,08	-
O SORBET D'AMOUR	2,44	0,0%	101,7%	10,9%	2,46	1,20	-
OENEO	14,00	2,6%	0,0%	-8,8%	15,50	12,85	2,5%
POUJOLAT	25,60	-0,8%	-7,9%	9,5%	32,60	22,80	-
SERMA TECH.	430,00	0,0%	0,0%	31,9%	430,00	428,00	-
UV GERMI	5,82	0,3%	76,4%	25,2%	6,20	3,40	-
VALBIOTIS	4,19	2,2%	16,4%	-30,2%	5,26	3,00	-



**GESTION PRIVÉE, GRANDS MANDATS
ET GESTION DE FONDS**

18 allées d'Orléans, 33000 Bordeaux – Tel : 05 56 81 17 22
www.alienorcapital.com

Sources : Euronext, Banque de France, CPoR

« Les renseignements inclus au présent avis ne constituent en aucune sorte une offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente, de placement ou d'engagement dans toute autre transaction. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cet avis ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations. »

À LA RENTRÉE, N'AYEZ PAS PEUR DE VOUS FAIRE PLAQUER.

Pacs, mariage, avant de
vous engager, interrogez
les notaires girondins.

Plus d'infos sur
chambre-gironde.notaires.fr



Chambre des notaires
de la Gironde